
MAPS NIGER-PHASE II: DESCRIPTION DU SECTEUR PRIVÉ

RAPPORT FINAL

*Bureau pour l'Asie et l'Entreprise Privée
Agence Américaine pour le Développement International*

Préparé pour: USAID/Niger

*Préparé par: J.E. Austin Associates
et
The Services Group*

*Parrainé par: Projet de Soutien au Développement de l'Entreprise
Privée II
Numéro du Projet: 940-2028.03
Responsable: Ernst & Young*

Juin 1991

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	i-vi
I. INTRODUCTION	1
II. LA POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT COMMERCIAL INSTITUTIONNEL	
A. La Politique Fiscale	2
B. La Politique Monétaire	4
C. L'Investissement et la Politique d'Échange	5
D. La Politique du Travail et la Politique Sociale	11
E. Analyse Sectorielle	13
III. LE SECTEUR PRIVÉ AU NIGER	
A. Aperçu du Secteur Privé	21
B. Distribution Sectorielle des Entreprises Privées au Niger	26
C. Le Rôle des Parastatales dans l'Économie Nigérienne	36
D. Secteurs de Pointe et Secteurs En Retard dans l'Économie	42
E. Tendances Économiques Diverses et le Rôle du Secteur Privé	44
F. Personnalité et Caractère du Secteur Privé	47
G. L'Infrastructure Sociale et le Secteur Privé	52

ANNEXES

- I. BIBLIOGRAPHIE
- II. FIGURES

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Introduction

Le groupe MAPS Description du Secteur Privé était constitué de deux consultants qui se sont rendu au Niger trois fois et y ont passé sept semaines en tout entre les mois de mars et de mai 1991. Pendant leurs visites, ils ont 1) rencontré des dizaines d'opérateurs du secteur privé, du gouvernement, des donateurs et des ONG, 2) consulté plus de 100 documents en relation avec le développement du secteur privé, 3) analysé les statistiques disponibles du gouvernement nigérien, de la BCEAO, de la Banque Mondiale, du FMI et d'autres ressources disponibles, et 4) se sont rendu sur le terrain pour effectuer un travail d'estimation de l'importance du secteur privé et des activités du ONG à Maradi et Zinder pour compléter des observations faites à Niamey et à Tillabéri. Ce rapport est le résultat de leurs observations, conclusions et analyses jusqu'en mai 1991. Ce rapport va être utilisé avec l'étude subséquente et les conclusions de groupe en juin 1991 pour aider l'USAID dans sa stratégie de développement du secteur privé. Nous espérons que ces documents vont également stimuler un dialogue et des accords acceptables au sein des différents intérêts des secteurs public et privé visant à promouvoir l'emploi et le développement du secteur privé.

Le Rôle du Gouvernement et le Développement du Secteur Privé

L'économie nigérienne opère sur une base de ressources physiques et humaine fragile et étroite. Encore plus que pour les pays qui possèdent des ressources et de la main d'oeuvre spécialisée en plus grand nombre, il est impératif que le gouvernement nigérien améliore l'efficacité de la répartition des ressources nationales dans tous les secteurs de l'économie. Cet objectif ne peut être atteint qu'en permettant et en encourageant le secteur privé à jouer un plus grand rôle dans la vie économique nationale.

Plutôt qu'espérer un retournement de situation immédiat, la structuration graduelle de l'activité du secteur privé va prendre des années, peut-être même des dizaines d'années. Cependant, pour occasionner de tels changements le gouvernement devra reconceptualiser son rôle et l'échelle de ses opérations pour les adapter à la réalisation de sa capacité de revenus. Ceci demandera une certaine faculté de décision politique, ainsi que de l'intégrité et de la conviction à tous les niveaux du gouvernement.

Cependant que le gouvernement nigérien a inauguré une politique de réforme ces dernières années, des réformes sont encore nécessaires dans d'autres domaines. En particulier, les

procédures de réglementation et de taxation peuvent être simplifiées et réduites à l'essentiel, et une plus grande compétition économique devrait être encouragée. En accentuant la provision des services qui vont dans le sens de la croissance du secteur privé, le gouvernement a de plus grandes chances de développer les institutions et surtout la base d'imposition qui est tellement essentielle à la maintenance et à toutes les opérations gouvernementales. Par ailleurs, un interventionisme et un contrôle accrus auraient pour effet de bloquer le développement du secteur privé formel, et de retarder le développement d'une base d'imposition viable et bien distribuée. Cependant qu'elle augmente le taux d'accroissement de la population et celui de l'urbanisation, la future politique de réformes et une mise en application effective sont le minimum exigé pour faire renaître l'économie formel et pour réduire la dépendance gouvernementale des ressources financières externes.

Le Secteur Privé au Niger

L'orientation et le mode d'opération du secteur privé au Niger sont caractérisés par leur considérable absence de structure, leur aspect traditionnel, leur prudence et leur manque de liquidité. Cette situation est due en partie à l'environnement physique rigoureux au sein duquel cette société à prédominance agro-pastorale et négociante a dû fonctionner. Cependant l'orientation informel du secteur privé reflète également une insatisfaction vis-à-vis des lois, de la réglementation, de la taxation, d'une mauvaise répartition des ressources et autres contraintes imposées par l'état moderne, qui sont toutes sensiblement différentes de la culture traditionnelle qui a prévalu au Niger pendant des siècles.

Ces caractéristiques de l'état moderne ont non seulement découragé les opérateurs traditionnels du secteur privé de devenir formel (c.a.d d'être recensés, d'acquérir leur permis d'exploitation et de payer leurs impôts) mais ont contribué à pratiquement mener à la banqueroute les entreprises formel du secteur privé (qui sont en nombre limité) qui opèrent au Niger. Le secteur privé moderne est pratiquement acculé à une extinction en bonne et due forme du fait de la baisse de sa contribution aux chiffres de l'emploi et au Produit National Brut pendant les années 80 qui la rend presque caduque aujourd'hui. Le secteur parastatal a obtenu des résultats très faibles au Niger comme ailleurs en Afrique et de par le monde à cause d'une absence de gestion professionnelle, d'une adhérence à des principes sociaux (c.a.d au patrimoine) plutôt qu'économiques (c.a.d basés sur les profits potentiels) ainsi qu'un manque de responsabilisation dans la gestion financière. En tant que tel, le secteur privé ne représente qu'une partie mineure de l'activité économique générale du Niger, la vaste majorité de la population exerçant ses activités dans le domaine agricole, l'exploitation du bétail, les échanges à petite échelle et le petit artisanat.

Avec la marginalisation du secteur formel de l'économie, le gouvernement réalise qu'il manque d'une base d'imposition adéquate à générer les revenus nécessaires pour couvrir les dépenses publiques. Le résultat qui en découle est une dépendance accrue à l'aide des pays donateurs, un accroissement des obligations au titre du service de la dette, une incapacité à rationaliser l'état de paie du gouvernement, ainsi qu'une frustration continue du secteur privé vis-à-vis de l'accroissement des niveaux de corruption et de l'inertie politique du secteur public. La spirale de méfiance et de désespoir assure la part belle à l'activité du secteur informel comme étant la forme prédominante du comportement économique. La question qui demeure est celle de savoir si 1) le gouvernement se montrera trop faible pour tenter de contrôler le secteur informel, menant ainsi à des niveaux de production et de distribution accrus, ou 2) si des efforts accentués de la part du gouvernement visant à accroître la base d'imposition ainsi qu'un déclin économique continu vont mener à une augmentation de la corruption et autres paiements illicites, limitant ainsi la marge de manoeuvre des opérateurs à petite échelle en réduisant leur accès aux financements qui leur permettraient en retour des investissements et des crédits qui pourraient à long terme régénérer l'économie. Aussi longtemps que la spirale de méfiance continuera, les perspectives économiques à long terme du Niger demeureront sombres.

Les Occasions de Croissance du Secteur Privé

Quelles que soient les occasions économiques qui existent dans le secteur privé, elles devront être développées à long terme pour qu'une croissance soutenue devienne une possibilité. Cela exigera:

- 1) une approche entièrement différente de la part du gouvernement vis-à-vis du secteur privé, qui devra passer d'une politique d'interventionisme et de contrôle à une politique de promotion et de coopération;
- 2) une transformation radicale de la façon qu'a le pays d'appréhender l'investissement privé, tant local qu'étranger, pour encourager la formation d'un capital à long-terme sans pour autant augmenter la dette ou la dépendance vis-à-vis des budgets gouvernementaux;
- 3) un développement institutionnel pour former les gens à des méthodes de gestion professionnelle et de gestion de ressources, en accordant une importance particulière à la production et aux opérations, à la commercialisation et à la distribution, au financement et à la comptabilité, et aux technologies appropriées;

- 4) un accroissement substantiel du rôle des ONG pour servir de maillon dans la chaîne de gestion et de développement jusqu'à ce qu'une base suffisante d'opérations du secteur privé formel puisse assumer ces rôles sur le marché;
- 5) le développement et l'implication active des associations commerciales du secteur privé qui ne sont pas contrôlées par le gouvernement comme l'est la Chambre de Commerce; et
- 6) une nouvelle attitude face au financement et aux banques, reconnaissant que le secteur formel de banque est virtuellement insolvable et incapable d'augmenter les taux d'intermédiation financière cependant que le secteur informel pèse lourd dans la balance d'allocation des crédits.

En ce qui concerne les marchés et les produits, il y aura peu de changements visibles du status quo tant que les changements évoqués plus haut n'auront pas été mis en application. Cependant, le tableau n'est pas complètement négatif. Le secteur privé a fait preuve d'une certaine élasticité, ainsi que d'une adaptabilité et d'une capacité de productivité malgré un environnement physique dur ainsi qu'un environnement réglementaire antagoniste.

Si la sécheresse a considérablement affaibli les ressources agropastorales, composées essentiellement de troupeaux de bétail, les fermiers nigériens n'en continuent pas moins à produire du millet, du niébé et des oignons en abondance et à des niveaux bien supérieurs à ceux de leurs voisins du Sahel. Ces deux derniers produits arrivent à se frayer un chemin vers le Nigéria et autres pays côtiers malgré la cherté du coût du transport, et dans certains cas (par exemple au Nigéria et au Ghana) un pouvoir d'achat affaibli du aux monnaies dévaluées par rapport au CFA. Ces développements suggèrent que d'autres produits peuvent être cultivés hors-saison pour les marchés au comptant, tant locaux qu'internationaux.

Le Niger a une longue tradition d'exportation de cuirs et de peaux vers le Nigéria et l'Europe, même si celle-ci a considérablement diminué ces dernières années en raison des pertes de bétail dues à la sécheresse, des diminutions des crédits affectés, d'une perte d'efficacité des abattoirs, ainsi que de décisions malheureuses prises par le gouvernement en ce qui concerne les privatisations et le contrôle. Dans la mesure où il y a un marché, et en partant du principe qu'il adopte la politique des années précédentes qui ont permis l'autonomie de gestion et le développement du marché, le Niger a le potentiel nécessaire pour combler en partie la demande qui existe au niveau international.

Les statistiques économiques officielles montrent que la main d'oeuvre artisanale a augmenté pendant les années 80 en raison 1) d'une demande effective malgré un pouvoir d'achat faible, 2) d'une production bon marché, et 3) d'un traitement favorable de la part du gouvernement vis-à-vis de ce secteur pour encourager sa croissance. Ce secteur recouvre une palette de biens de consommation à des prix raisonnables. Il est indispensable que le gouvernement continue son approche favorable à la croissance continue dans ce secteur. Ces leçons devraient également être appliquées aux entreprises manufacturières de plus grande envergure afin de promouvoir leur croissance. Il doit également être noté qu'alors que les capacités manufacturières du Niger sont limitées du fait des traditions et de l'éducation, les activités des ONG ont révélé que les artisans nigériens et les opérateurs des secteurs de service apprennent leur métier vite et bien. Une palette de services informel ont également augmenté leur contribution au PIB et à l'emploi, alors que l'adaptabilité et la compétitivité du secteur formel diminue.

Le gouvernement a fait état de ses intentions de rester impliqué dans le secteur de l'uranium. Ceci est tout à fait compréhensible, bien que les prix soient susceptibles de rester assez faibles dans un futur proche. Pour se démarquer d'une dépendance vis-à-vis des revenus de l'uranium, le gouvernement devrait encourager autant que possible l'exploitation privée du secteur minier. La révision du Code d'Investissement, le Guichet Unique, et l'approche générale du gouvernement aux investissements privés directs (y compris étrangers) pourrait bien être testés dans ce secteur-ci de l'économie. Qui plus est, l'émergence d'une industrie minière informel indique une série de débouchés pour l'économie. Comme pour le secteur formel d'industrie minière, le gouvernement devrait chercher à encourager et à soutenir cette activité, et non à la contrôler. L'exemple du Ghana dans le secteur minier peut être approprié en ce qui concerne le Niger, dans la mesure où tant Lonrho que les opérateurs de petite envergure ont joué un rôle majeur dans l'accroissement de la production d'or ces dernières années, contribuant ainsi substantiellement à l'emploi, au GDP, aux revenus dus à l'exportation, aux revenus imposés et aux dividendes des actionnaires des secteurs publics et privés.

Le secteur de service fournit une série débouchés pour le Niger. Sa tradition commerciale ancienne est un avoir qui devrait être promu, et non pas étouffé. Le degré auquel il y aura une compétition accrue sera favorable au consommateur. Le système de paiements en vigueur à des postes de police le long des principales voies d'accès du Niger est une taxe sur la distribution qui rend les produits plus onéreux et les exportations moins compétitives. Le public a bien conscience que tant le commerce que les transports ont des opérateurs de secteur privé qui cherchent à carteliser, à monopoliser et à monopsoniser au détriment du consommateur. Toujours est-il que la réponse du

gouvernement n'a pas changé la façon dont le commerce est traité au Niger. Une approche plus détachée avec des méthodes de taxation moins gênantes sera certainement plus constructive.

Le tourisme constitue un autre domaine qui représente un potentiel. L'infrastructure touristique nigérienne a été établie en réponse au boom de l'uranium. Aujourd'hui ce marché a baissé et les hôtels de Niamey tournent presque à vide. Le secteur touristique a été touché par la baisse du flux de voyageurs en provenance du Nigéria. L'Algérie possède de semblables attraits à des prix bien plus compétitifs pour les touristes européens. La majeure partie des revenus du tourisme demeure souvent dans le pays où s'effectue la réservation, avec peu de bénéfices pour le pays d'accueil qui ne peut se rattraper que sur la main d'œuvre bon marché, la production artisanale et la préparation culinaire. Quoi qu'il en soit, d'autres pays ont réussi dans ce domaine et le Niger y a également un potentiel de réussite.

I. INTRODUCTION

A. BUTS ET OBJECTIFS DE LA DESCRIPTION DU SECTEUR PRIVÉ

Le but de MAPS-Phase II Description du Secteur Privé est de discuter de la dynamique interne du secteur privé nigérien et du rôle qu'il joue dans l'économie nationale et internationale. Des objectifs spécifiques incluent les aspects suivants: 1) établir l'impact de la politique du secteur public sur la performance du secteur privé, son comportement et son développement; 2) quantifier l'importance du secteur privé dans l'économie nigérienne en terme de sa contribution au PIB, à l'emploi, aux échanges internationaux, à l'investissement, aux impôts payés et à d'autres mesures d'égale importance; 3) créer une large carte du secteur privé et plusieurs cartes sous-sectorielles détaillant le rôle et la part de l'activité du secteur privé dans l'économie du Niger; 4) revoir le rôle des parastatales dans l'économie; 5) identifier les secteurs de pointe et les secteurs en retard ainsi que le rôle du secteur privé dans cette tendance; 6) générer des données de référence par lesquelles mesurer les changements dans le temps; et 7) fournir des informations utiles pour le projet et le programme de l'USAID.

B. ORGANISATION DE LA DESCRIPTION DU SECTEUR PRIVÉ

La Description du Secteur Privé est organisée de façon à se conformer aux objectifs cités plus haut. Le Chapitre II révisé la politique publique et la performance du secteur privé (#1), cependant que le chapitre III tend à établir l'importance du secteur privé (#2-6). Nous espérons qu'à travers cette étude des informations utiles seront fournies, non seulement pour USAID-Niger (#7), mais également pour ses nombreux partenaires au sein du gouvernement, du secteur privé et de la communauté donatrice du Niger.

C. RECONNAISSANCE

L'équipe du MAPS voudrait remercier toutes les personnes qui l'ont aidée à rédiger ce rapport de Description du Secteur Privé, et plus particulièrement Mike Kerst, George Callan, Haroura Djibo et Siddi Mohammed Iddal de l'USAID; Maliki Barhoui du Ministère de la Promotion Économique; et Patrick Augeraud et Abdelaziz Djibo de la Direction de la Statistique et de la Démographie. Sans l'aide de ces personnes et de bien d'autres nous n'aurions pas été en mesure de constituer ce dossier.

II. LA POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT COMMERCIAL INSTITUTIONNEL

La section suivante identifie des caractéristiques-clé et des tendances de la politique de l'environnement institutionnel en vigueur au Niger.

A. LA POLITIQUE FISCALE

1. les Taux d'Imposition: Les niveaux d'imposition sont arbitraires de profession en profession. De plus, les impôts sont très fortement régressifs et représentent un fardeau particulièrement lourd pour les petites entreprises.

Les taux d'imposition varient énormément d'une profession à l'autre (par exemple les photographes paient 17% alors que les forgerons n'en paient que 2.8%) et certaines professions ne sont même pas imposées (par ex. les blanchisseurs d'après Nathan Associates, 1990). Parce que le niveau d'imposition est estimé en fonction de la profession et non pas en fonction des revenus, cela crée une absence de motivation pour les entreprises privées qui ne désirent alors pas opérer dans le secteur moderne.

2. Les impôts de marché sont une imposition lourde et régressive pour les fermiers et les micro-entreprises.

Les impôts de marché sont des redevances forfaitaires déterminées par chaque arrondissement et sont généralement considérées comme une contrainte parce qu'elles sont établies que les produits soient vendus ou non. L'impôt de marché est rétabli le lendemain sur les invendus qui sont alors remis en vente, provoquant ainsi un effet composé négatif et ajoutant au manque de conditions propices à l'activité de marché. Ainsi que le rapport GEMINI l'a documenté, les rempailleurs dans les départements du Dosso, de Madaoua et du Tahoua paient une large proportion de leurs revenus en impôts de marché. Ainsi, le coût des impôts de marché peut absorber jusqu'à 25% des revenus d'un rempilleur à Loga. Ce pourcentage est encore plus important quand le marchand ne peut vendre sa production mensuelle en un seul jour.

L'impôt est similairement régressif pour les pourvoyeurs de petits services (par exemple les préparateurs de nourriture) qui ne peuvent écouler que de petites quantités à la fois parce que le même taux est imposé à tous les marchands quels que soient leurs revenus. Tels qu'ils sont établis à ce jour, les impôts de marché provoquent une absence de motivation chez les petits et micro-entrepreneurs qui sont alors peu enclins à participer aux marchés, les rendant de la sorte moins efficaces. Cependant que les impôts de marché font subsister les activités du gouvernement local, le fardeau des paiements pèse de façon disproportionnée sur les artisans, les négociants et les fermiers les plus économiquement faibles.

3. L'impôt sur les profits industriels et commerciaux (BIC) est élevé et exerce un effet préventif sur la participation du secteur formel.

L'impôt de 50% sur l'activité commerciale et industrielle actuellement en vigueur est très élevé. Les taux d'imposition sur les bénéficiaires commerciaux des sociétés de 45% au Ghana et à Malawi ont été identifiés comme contraires à la croissance du secteur formel alors que l'impôt forfaitaire établi à Maurice est justement considéré comme l'un des facteurs de prospérité économique de cette île.

4. L'imposition: les moyens utilisés pour imposer la patente sont perçus comme arbitraires et déroutants.

Le paiement de la patente est requis de tous les marchands. Puisque a) les procédures visant à imposer la patente ne sont souvent pas comprises et que b) beaucoup de négociants ne gardent pas trace de leurs transactions, le montant de la patente est souvent arbitraire. Cela fournit de multiples occasions de corruption, pénalisant ainsi le secteur commercial sans que le paiement des impôts ne gonfle pour autant les caisses de l'état.

5. Le secteur informel paie un éventail d'impôts, même si ceux-ci n'arrivent pas toujours jusqu'à la trésorerie du gouvernement. La distribution de ces entreprises et des contribuables n'est pas toujours égale.

De nombreux négociants traditionnels de grande envergure arrivent à éviter presque toutes les formes d'imposition officielle. Ils n'en assurent pas moins une variété d'obligations sociales qui constituent une forme d'impôt sur le revenu. Le "Hadji" joue un rôle prééminent dans le développement social du village en finançant des écoles, des mosquées et des infirmeries. Celles-ci représentent un investissement dans l'infrastructure sociale qui serait, dans un autre cadre économique et social, financé par les revenus gouvernementaux. Si ces allocations ont pour effet positif de renforcer l'image et la position du marchand dans la communauté, elles représentent par ailleurs une liquidité qui pourrait normalement être investie ailleurs et générer ainsi une plus importante production et des emplois supplémentaires.

Les entreprises informelles de moindre envergure qui opèrent dans des locaux fixes paient généralement une patente sous une forme ou une autre, ainsi qu'une redevance d'exploitation. Beaucoup de ces entreprises possèdent également une carte de commerce. Ainsi que démontré plus bas (#38), des pots de vin payés aux postes de police constituent en eux-mêmes la redevance de l'utilisateur, malgré le fait qu'ils n'atteignent jamais la trésorerie publique.

6. Les Douanes: les Douanes souffrent d'un manque de ressources techniques qui compromet le traitement des transactions imposables et affaiblit leur capacité de collecte de données.

Les opérations douanières sont limitées par le nombre de contraintes dans les ressources qui entravent leur efficacité, particulièrement dans le domaine de la collecte de données (Abdeliah, 1990). Pendant que les Douanes sont en train de mettre en place un système de collecte de données sur ordinateur afin d'améliorer la qualité et la durée de statistiques importantes, cet effort est ralenti par un manque d'équipement, par des problèmes d'entretien et autres insuffisances. La collecte d'impôts sur ordinateurs est exposée à la poussière, menaçant de causer d'importants dégâts aux machines et au matériel. Le processus de collecte d'impôts et des droits à l'importation laisse toujours à désirer, et le personnel a besoin a) d'une formation aux techniques d'administration, de planification, et d'organisation, ainsi que b) d'inventaires de fournitures de bureau pour leurs opérations normales en nombre suffisant. Le système qui consiste à donner aux agents des informations concernant les changements de réglementation en temps opportun laisse également à désirer, de même que certaines libéralisations récentes du code d'import/export ne sont apparemment pas observées par les agents des Douanes.

B. LA POLITIQUE MONÉTAIRE

7. Valeur de la monnaie: La force du CFA par rapport aux monnaies des pays limitrophes, particulièrement le Nigéria, doit être reconnue comme une contrainte imposée au secteur formel.

Les autorités nigériennes ne peuvent rien faire pour modifier la valeur relative du CFA sans altérer complètement la politique monétaire en vigueur. De ce point de vue, le Niger est complètement dépendant de développements externes, ayant lieu au Nigéria ainsi que dans la zone CFA dans son ensemble. L'impact négatif que cela produit sur la balance commerciale du secteur formel du Niger rendent l'introduction de motivation accrue et de croissance du secteur privé d'autant plus impératifs. Sinon, le commerce continuera par des voies informel réduisant d'autant plus une base d'imposition déjà limitée. Si la valeur officielle du CFA facilite théoriquement les importations de biens de consommation et les fournitures, le pouvoir d'achat du Niger a diminué à tel point que le secteur formel est incapable de profiter de cet avantage. Le commerce des marchandises est discuté au Chapitre III.

8. La dévaluation du naira n'est qu'un des multiples facteurs qui affectent négativement les entreprises privées du Niger qui sont en compétition avec les biens importés du Nigéria.

La majorité du commerce inter-frontière se traite au taux de change parallèle, qui, historiquement reflète la valeur du naira par rapport au CFA. Si la récente dévaluation officielle du naira a ramené la monnaie à un niveau proche de celui des taux parallèles, la majeure partie des dommages faits aux petites entreprises privées est la conséquence d'autres avantages de l'économie nigérienne, tels qu'une main d'oeuvre meilleur marché, un pouvoir subventionné, des économies d'échelle, ainsi que des moyens de production importés et meilleur marché. Là où la valeur monétaire semble avoir eu un impact direct, c'est sur la réduction des échanges dans le sens Nigéria-Niger, affectant ainsi de nombreux opérateurs de service de secteur du Niger de même que les petits manufacturiers. La tableau 1 montre la différence entre le change officiel et officieux entre le CFA et le naira de 1984 à 1988.

9. L'Inflation: Malgré une monnaie relativement forte, la BCEAO a maintenu un contrôle sévère sur la circulation monétaire, ce qui a contribué à garder le niveau d'inflation assez bas.

En juillet 1990 130 milliards de FCFA étaient en circulation, par rapport à une moyenne de 122 milliards entre 1985 et 1989. Pendant les années 1980, la croissance moyenne nominale de la réserve d'argent du Niger était de 6,1%, ce qui est relativement bas pour l'Afrique, même dans la zone la plus disciplinée du CFA. Si la réserve d'argent n'est pas le seul facteur qui détermine le taux d'inflation, il n'en demeure pas moins un facteur critique. D'après l'indice d'ajustement du PIB, le taux d'inflation du Niger était de 3,6% de 1980 à 1988, ce qui est encore bas pour l'Afrique. Cela établit une comparaison favorable par rapport à d'autres pays africains francophones, mais reflète un pouvoir d'achat moindre. Les tableaux 2-5 soulignent les statistiques-clé des taux d'inflation et monétaires nigériens.

C. L'INVESTISSEMENT ET LA POLITIQUE D'ÉCHANGE

10. La perception des réglementations gouvernementales: les réglementations gouvernementales sont perçues comme une contrainte de taille pour les activités des petites entreprises.

Comme l'a indiqué l'étude GEMINI, les personnes sondées ont déclaré qu'au moment du démarrage d'une entreprise, les réglementations gouvernementales ne cédaient la place qu'à la question de la disponibilité des fonds dans la liste des contraintes. Pendant les périodes de croissance des entreprises, les entraves créées par les réglementations gouvernementales étaient toujours perçues comme importantes, bien que moins gênantes que pendant le démarrage. Cette conclusion reflète une

situation que le Niger partage avec ses voisins, et particulièrement avec le Sénégal, démontrant ainsi des besoins régionaux de réformes gouvernementales dans le but de promouvoir le développement des entreprises.

11. L'établissement des entreprises formel: les réglementations qui régissent l'établissement des entreprises commerciales et industrielles ont été simplifiées, bien qu'il existe d'autres domaines qui ont grand besoin d'amélioration.

Des mesures réglementaires positives incluent a) la prolongation de la durée des permis d'exploitation de deux à 5-10 ans; b) la décentralisation des autorités qui approuvent les dits permis et une redistribution de ce pouvoir au Préfet local; c) l'élimination de l'obtention obligatoire d'un agrément préalable du Ministère du Commerce pour l'établissement d'entreprises par des autochtones. De plus, les permis commerciaux sont à présent automatiquement renouvelés à la fin de la période de 5-10 ans à moins qu'une décision contraire ne soit prise par les autorités sous les 45 jours.

Ces réformes ont simplifié les démarches d'obtention de permis commerciaux. Il n'en demeure pas moins que ces procédures pourraient être encore allégées plus avant. D'abord dans de nombreux pays en voie de développement, les permis commerciaux sont issus à perpétuité. Dans ces pays, une fois qu'un commerce a reçu son permis initial (et en partant du principe qu'il ne change pas résolument le cours de ses opérations), il n'est plus nécessaire de le renouveler par la suite. Dans d'autres pays, les permis sont automatiquement renouvelés pour établir des taxes annuelles. L'une ou l'autre de ces mesures constitueraient une amélioration de la situation pré-existante.

Ensuite, au Niger, les hommes d'affaires doivent obtenir un grand nombre d'autorisations, dont certaines ne peuvent être obtenues qu'à Niamey. Même une entreprise de petite taille peut avoir à demander jusqu'à 40 autorisations pour obtenir un permis commercial, même si en réalité ceci a plus de chance d'arriver aux entreprises étrangères de plus grande envergure. Une année est souvent nécessaire pour obtenir toutes les autorisations requises pour avoir un permis. Si ces délais sont courants dans les pays africains francophones qui ont hérité d'une complexe infrastructure commerciale et administrative, ce n'est pas le cas de certains pays anglophones. En Gambie, par exemple, il faut moins d'un mois pour enregistrer un commerce.

12. La promotion de l'investissement: l'établissement des entreprises, les procédures d'investissement et d'import/export ne sont toujours pas définies clairement pour les entrepreneurs potentiels.

Même si un Guichet Unique a été créé, ce bureau n'existe que pour s'occuper des exportateurs. Il n'existe pas d'agence centrale qui dirigerait ou conseillerait les investisseurs potentiels, tant locaux qu'étrangers ou les importateurs/exportateurs au sujet des démarches de procédure nécessaires à l'établissement d'une entreprise ou à l'investissement dans le cadre du Code du même nom. Il est à noter qu'il n'existe pas non plus de guide ni de brochure qui détaillent ces procédures. En contraste, des pays comme le Burundi ont publié un "Guide des Investisseurs" qui explique le code et les procédures d'investissement, le régime fiscal, le Code du Travail et le régime douanier en vigueur dans ce pays en même temps qu'il donne des informations au sujet des coûts de base et de l'infrastructure. Sans un guide de ce type, les entrepreneurs cherchant à établir leur commerce se heurtent à un processus déroutant qui ne peut que devenir une dissuasion à l'établissement d'un secteur formel.

13. Même s'il n'est pas sans mérite, le Guichet Unique est redondant et sa création a contribué à augmenter le coût de l'exportation, même si la taxe d'exportation a été abolie.

Le Guichet Unique n'est pas sans mérites. Il paraît bien fonctionner maintenant que la documentation et le nombre d'institutions impliquées ont été réduites dans les procédures d'exportation. Il n'en demeure pas moins que la Fiche d'Enregistrement Statistique coûte entre 6000 et 9000 FCFA selon son utilisation dans ou hors de la zone CFA. Cela excède le coût des licences d'exportation requises avant l'abolition de la taxe d'exportation. De plus, il a nui à des groupes comme les exportateurs d'oignons qui étaient auparavant exempts de cette obligation.

Il est également difficile de comprendre la raison d'être d'un tel bureau dans la mesure où il ne fait que répéter des procédures qui sont du ressort des douanes (qui ont déjà leur propre système d'inscription des exportateurs et des importateurs et pour enregistrer leurs transactions). Dans la mesure où le Ministère des Finances est responsable en dernier ressort de garder la trace du flux des changes étrangers, il n'est guère besoin d'impliquer une nouvelle agence dans le processus. Enfin, avec une orientation exclusivement exportatrice, il néglige le besoin de simplifier les procédures d'investissement comme il l'a fait pour les procédures d'exportation.

14. L'attitude du gouvernement face aux investisseurs est caractérisée par son interventionisme plutôt que par un engagement du côté d'une compétition libre et ouverte qui est le meilleur moyen d'atteindre une croissance économique.

Les investisseurs qui désirent établir des opérations qui entreraient en compétition avec les activités du gouvernement ou celles des parastatales font face à des difficultés de taille pour recevoir l'agrément de leur investissement. Dans des cas de ce type, c'est le Ministère responsable de ce secteur qui a le pouvoir de rejeter l'investissement plutôt qu'une autorité indépendante chargée des investissements. De la même manière, le processus d'approbation des investissements est discrétionnaire dans la mesure où les investissements proposés (qui pourraient entrer en compétition avec des entreprises établies) peuvent être retardés du fait de la pression exercée par des intérêts politiques influents.

15. Les investisseurs étrangers qui cherchent à travailler dans le cadre du Code d'Investissement doivent passer par un processus d'approbation long et rigoureux.

Les processus d'autorisations par la police sont extrêmement longs et détaillés et plusieurs mois sont fréquemment nécessaires pour les obtenir. Les pays en voie de développement qui ont obtenu un succès dans la promotion des investissements tant domestiques qu'étrangers ont éliminé ou du moins minimisé ces obligations. Si la peur des investisseurs peu scrupuleux n'est pas garantie, le coût qu'entraîne ces vérifications de sécurité est excessivement élevé en argent, en temps, et en investissement passé. Le cas de DHL qui a mis presque deux ans à obtenir une autorisation après une longue enquête et un rejet initial en est un exemple.

16. Un Code d'Investissement révisé a été introduit en 1989 pour simplifier les procédures administratives et pour promouvoir des PME à fort coefficient de main d'oeuvre et à orientation vers l'exportation. Un nouveau Code d'Investissement visant à simplifier les procédures d'investissement est à l'étude.

Le nouveau Code d'Investissement cherchera à a) simplifier le nombre de régimes de motivations; et b) introduire un Guichet Unique pour l'établissement de nouvelles entreprises. Des efforts pour améliorer encore le Code d'Investissement sont essentiels pour augmenter la capacité du Niger à encourager l'investissement. Cependant le gouvernement du Niger vient juste de modifier le Code d'Investissement en 1989 et devra s'assurer que le nouveau code contiendra tous les changements nécessaires. Des changements et des amendements fréquents du Code d'Investissement d'un pays sont autant de faiblesses et d'inconsistances dans sa politique et empêchent des révisions favorables subséquentes.

17. Un des éléments-clé du nouveau Code d'Investissement sera l'établissement d'un Guichet Unique pour les investisseurs, mais un tel arrangement institutionnel n'est pas une panacée en soi.

La dévotion du gouvernement au développement des entreprises et des investissements privés sera mesurée à l'élimination des contraintes fiscales, réglementaires et administratives qui sont imposées au secteur privé. Partout dans le monde des pays ont établi des Guichets Uniques pour expédier les procédures d'acceptation des investissements, bien que beaucoup de ces bureaux continuent d'opérer "comme d'habitude". La vitesse à laquelle les demandes d'investissement sont approuvées n'est pas garantie par la création d'un nouveau corps institutionnel. C'est plutôt le résultat d'une volonté politique et d'une dévotion à la croissance du secteur privé.

18. Le CNCE et la Chambre de Commerce en général sont mal équipées pour fournir une assistance technique adéquate aux entreprises du secteur privé, orientées vers le marché local ou bien international.

Il manque au CNCE et à la Chambre de Commerce un certain nombre de ressources tels que des ordinateurs et des systèmes de gestion d'informations, indispensables à l'amélioration de l'efficacité des opérations. Lors de la Table Ronde de 1988, il est apparu que ces institutions ont révélé un certain nombre de domaines dans lesquels des ressources additionnelles pourraient être utilisées pour améliorer les services en relation avec les entreprises, surtout la provision de formation, mais la plupart d'entre elles n'ont pas reçu d'aide financière en nombre suffisant. Si le CNCE semble être efficace et bien dirigé, le manque de ressources et de support qualifié continueront de freiner la contribution qu'ils peuvent apporter aux activités du secteur privé.

19. L'existence ininterrompue du Service de Police Économique n'est pas compatible avec un environnement tendant à promouvoir l'assurance des entreprises et à encourager la croissance du secteur formel.

En 1974, une branche de la police nationale a été créée pour exercer un contrôle tant sur les individus que sur les entités légales dans les domaines des affaires économiques, douanières et de la taxation. (Ce "service" est à différencier de celui des contrôleurs de prix du Ministère de la Promotion Économique utilisés pendant les années de contrôle d'impôts). Cette Police Économique est investie du droit d'exercer un contrôle sur les entités gouvernementales individuelles qui ont des responsabilités dans les domaines économiques, des taxes et des Douanes, et sont directement supervisés par la Présidence, ce qui en fait une organisation extrêmement puissante.

Les discussions de la Table Ronde ont également suggéré une rationalisation des responsabilités de la Police Économique et une meilleure coordination avec les organisations gouvernementales qui sont sous son contrôle. Il n'est cependant pas évident qu'une telle entité soit même nécessaire. Le but explicite de cette entité est d'exercer un contrôle sur les activités économiques, un objectif qui est contraire au développement d'une assurance des entreprises. De la même façon, le contrôle de la Police Économique par la Présidence ne va pas encourager les entreprises à faire appel aux services de la police en cas de désaccord avec les Douanes ou les autorités qui régissent les impôts et les taxes. Puisque les autorités désignées par le gouvernement ont déjà une autorité de supervision dans le domaine des taxes et des Douanes, il n'est pas évident de comprendre pourquoi un niveau supplémentaire de supervision gouvernementale est nécessaire. De plus, l'existence d'une force de contrôle économique spécialisée est très inhabituelle, plaçant ainsi le Niger à un désavantage dans la compétition avec ses voisins.

20. Les régime d'échange: l'élimination des obligations de licence d'import-export, la réduction du nombre d'importations prohibées et le remplacement des restrictions quantitatives par des barrières de tarif constituent de sérieuses libéralisations du régime d'échange nigérien. Cependant leur application a parfois nui aux bénéfices prévus par la politique de réforme.

Des mesures de libéralisation des entreprises sont nécessaires pour parvenir à une croissance économique dans une économie nigérienne ouverte, dans laquelle les importations et les exportations comptent pour environ 41% du PIB et où tous les départements ont des frontières internationales. De plus, de telles mesures sont réalistes étant données les limitations du service des Douanes. La police des frontières et les efforts de contrôle sont réduits du fait de leur utilisation de seulement 12 véhicules dont certains sont en réparation, aucun n'étant équipé de capacité de communication radio de toute façon (Abdelilah 1990). Malgré la politique et les problèmes de réglementation mentionnés plus haut, le gouvernement a sensiblement clarifié les règles et les procédures auxquelles les transactions internationales formel doivent se conformer.

La tâche la plus importante est de fournir le secteur informel en services et en motivations suffisants pour pouvoir faire des affaires au moyen de réseaux formel tout en étant compétitifs. De plus, des applications contradictoires des nouvelles règles et procédures vont nuire au succès d'objectifs plus importants pour la stimulation des exportations comme nous l'avons mentionné dans le # 13 plus haut.

D. POLITIQUE DU TRAVAIL ET POLITIQUE SOCIALE

21. Le Code du Travail: le Code du Travail du Niger est dépassé et restrictif, rendant l'embauche et le licenciement difficiles et fausse le marché du travail.

Le monopole du Bureau du Travail sur le recrutement des diplômés des écoles techniques et professionnelles a asséché le flot nécessaire des ressources humaines du plus large marché du travail. Si ceci est susceptible de changer à la lumière de la crise fiscale du gouvernement, ça a quand même eu un impact majeur à la fois sur le développement du secteur privé et sur les règles qui régissent le travail en général. Les restrictions sur la durée des contrats de travail et sur les pratiques d'embauche et de licenciement ont sensiblement réduit le facteur de flexibilité nécessaire à la mise en valeur de l'efficacité du marché et pour encourager l'investissement. Les entreprises hésitent à embaucher des travailleurs selon les réglementations du secteur privé formel s'il leur est difficile de rationaliser leurs opérations et de réduire leurs coûts pendant les périodes de creux. Alors qu'il était prévu que le Code du Travail serait revu en juin 1991 sous la politique de la "World Bank Policy Framework Paper", cet effort ne semble pas être enteriné.

En contraste, reconnaissant que les codes de travail restrictifs sont un obstacle à l'investissement et à la croissance économique, un certain nombre de pays africains francophones sont en train de libéraliser leur code. Par exemple le Togo a récemment libéralisé son Code du Travail de manière à ce que les entreprises d'import/export attirent l'investissement étranger. Le Cameroun est en pleine révision de son code pour éliminer de semblables restrictions pour toutes les entreprises, locales et étrangères, à vocation d'exportation ou locale. Le Burundi a entrepris de réviser également son Code du Travail dans le cadre d'un effort plus large de promotion des PME.

22. Les salaires: Les salaires nigériens sont plus élevés que ceux des autres pays de la région ce qui réduit ce qui devrait être un des points forts du Niger.

Etant donné la forte valeur du CFA et les niveaux officiels de compensation, la main d'oeuvre nigérienne n'est pas de taille à être en compétition avec celle de ses voisins. C'est particulièrement le cas du Ghana et du Nigéria qui ont subi des dévaluations de taille ces dernières années. Des données complètes ne sont pas disponibles, il a été estimé que le salaire minimum (SMIG) au Niger est équivalent à celui d'un ouvrier spécialisé au Nigéria. Comme il l'est démontré dans la tableau 6, le coût total des charges (c.a.d le salaire minimum plus les charges sociales obligatoires et les congés payés) est élevé par rapport à des pays non CFA comme le Kenya, le Burundi et l'Ethiopie. De plus, si le Cameroun (un autre pays CFA) a un

salaire minimum sans les charges obligatoires (c.a.d sans les bénéfiques) qui excède celui du Niger (47\$ par heure par rapport à 38\$ par heure) sa main d'oeuvre est plus qualifiée et plus éduquée que celle du Niger.

23. Le développement des ressources humaines: Des taux d'instruction et de faculté de compter très bas (15 pourcent) freinent l'accroissement économique et celui de l'investissement dans le secteur privé formel.

Une étude récente de la Banque Mondiale fournit des preuves concrètes du fait qu'une population scolarisée est une composante essentielle au succès de mesures économiques visant à promouvoir la compétition sur le plan international ainsi qu'un développement continu (Education et Développement: des Preuves pour de nouvelles Priorités, 1991). Qui plus est, des niveaux de scolarisation accrus font ressortir l'efficacité de l'infrastructure de la santé, de la nutrition et des Planning familiaux. La tableau 7 compare les niveaux de scolarisation primaire au Niger avec ceux qui ont été relevés dans un certain nombre de pays voisins et illustrent le retard du Niger dans ce domaine.

Ce retard a deux implications pour le développement du secteur privé. Tout d'abord il va ralentir la vitesse à laquelle le secteur privé peut être développé, comme l'illustre le projet WOCCU qui a été ralenti à cause de la nécessité de donner aux participants une scolarisation et une faculté de compter de base. Il faudra plusieurs années pour pallier à ce retard comparatif. Ceci souligne un impératif besoin de poursuivre la lutte contre tous les éléments qui continuent de freiner le développement du secteur privé afin de maximaliser l'efficacité avec laquelle les ressources limitées du Niger sont utilisées.

24. La forte proportion d'étudiants en Lettres indique que le système universitaire du Niger actuel ne produit pas le type de métiers de gestion et de technique nécessaires à la croissance économique.

Un des plus importants freins à la croissance de l'économie et du secteur privé est le manque de formation à la gestion et le taux très faible d'employés qualifiés qui entrent dans le secteur privé. En 1988, 40% des étudiants nigériens faisaient des études de Lettres ou de Sciences Humaines, contre 2% seulement qui étudiaient l'Agronomie. (Le pourcentage des étudiants en Lettres a pratiquement doublé depuis 1980). Puisque les étudiants avaient traditionnellement la garantie d'un emploi au sein du gouvernement, ils n'avaient aucune raison de se tourner vers des métiers liés au secteur privé. Le faible pourcentage de personnes étudiant l'Agronomie semble refléter un désir de s'éloigner du fardeau de l'agriculture dans un environnement rude et instable. Il faut être conscient que le Niger ne peut pas se

permettre de scolariser des étudiants qui ne vont pas ajouter à la base de métiers nécessaires alors que le domaine technique manque cruellement de personnes qualifiées. De plus, le manque de métiers techniques et de gestion risque d'être un frein à la croissance du futur secteur privé formel parce que ces métiers ne seront pas disponibles pour créer de nouvelles entreprises ou pour travailler dans celles qui existent déjà. Il n'y a pas de programme de gestion à l'université, et le programme le plus proche (Droit et Économie) attire environ 20% des étudiants. La tableau 8 révèle les domaines de spécialisation des étudiants, et reflète le manque crucial de formation commerciale et de gestion.

E. ANALYSE SECTORIELLE

25. L'agriculture: une récente politique de réformes du secteur agricole est destinée à aider les exportations agricoles.

Récemment le gouvernement a mis en place la politique de réforme suivante: a) suppression de la taxe d'exportation sur tous les produits agrico-pastoraux; b) abolition des obligations de permis; et c) établissement d'un Guichet Unique pour les exportateurs. Ces efforts sont destinés à faire baisser le coût qu'entraîne une entreprise commerciale et à réduire les barrières aux nouveaux exportateurs. L'élimination des monopoles gouvernementaux sur la commercialisation des produits agricoles et celle des prix agricoles fixes ont pavé le chemin à une compétition dans le secteur agricole.

Ceci dit, étant donné le degré d'échanges informel qui existe déjà dans le secteur agricole (en incluant le commerce inter-frontières) cette politique de réforme n'a toujours pas eu d'impact économique majeur. Une des raisons pour cela, en dehors de la nature informel du commerce agricole, est qu'un certain nombre de procédures administratives et réglementaires demeurent, sont lourdes à porter et sont parfois appliquées de façon discrétionnaire (Kulibaba, 1991). Celles-ci peuvent être regroupées en cinq domaines: a) le besoin d'approbations et d'autorisations; b) des preuves de légitimité personnelle; c) des frais de permis et de taxes diverses; d) des contributions participatoires; et e) des contrôles techniques. (Voir la tableau 9 pour une description de ces procédures). La complexité et la nature discrétionnaire du procédé combiné au coût de la conformisation aux lois indiquent que des contrôles réglementaires continuent à faire obstacle au secteur privé agro-alimentaire, à freiner l'entrée de nouveaux exportateurs, à limiter la compétition et à entraver l'efficacité économique. De plus, l'obligation de se conformer à ces formalités n'ajoute rien dans les caisses de l'état, et constitue en fait une dépense étant donné le nombre de personnes et de matériel requis pour le traitement de ce processus. Le coût des contrôles routiers,

discuté plus bas (voir #38) affaiblit le potentiel d'exportation du Niger sans pour autant ajouter aux revenus de l'état.

26. Le bétail: le Niger a introduit des réformes capitales dans le secteur du bétail, mais un examen des autres pays pourvus de semblables ressources indique que des mesures supplémentaires sont nécessaires à l'exploitation du potentiel de ce secteur.

Le Botswana, pays enclavé où 80% de la population vit dans des zones rurales et où le bétail compte pour 80% des revenus ruraux, exporte avec succès du boeuf hors-taxes à la Communauté Économique Européenne. En effet, le Botswana exporte plus de boeuf à la CEE qu'à l'Afrique du Sud malgré sa proximité géographique avec cette dernière. Le Botswana exporte surtout du boeuf en conserve, et bénéficie d'un environnement dans lequel le bétail est rarement soumis à des maladies graves. Le Bangladesh, où ce sont les conditions de vie qui effraient les investisseurs, à récemment réussi à attirer des investisseurs étrangers dans le secteur du cuir, capitalisant sur ses productions de cuirs locaux. Pour générer une plus importante valeur ajoutée d'activités agricoles pré-existantes, le Niger va devoir fournir des motivations de poids aux investisseurs privés pour une production, une commercialisation et une gestion meilleures, comme par exemple un taux d'imposition internationalement compétitif, une administration du secteur public accommodante, une meilleure conservation par le froid et d'autres aménagements infrastructureux (comme un transport d'accès par air et par mer meilleur marché) ainsi qu'une autonomie de gestion.

27. L'exploitation des mines: les perspectives de bénéfices apportés par l'uranium ont des chances de demeurer sombres, faisant ainsi pression sur le gouvernement pour qu'il réduise les dépenses publiques ou pour trouver des sources de revenus alternatifs.

Les prix de l'uranium ont des chances de rester paresseux à cause de la baisse de la demande sur le plan international, du niveau élevé des stocks et de la découverte de nouveaux gisements. La baisse des revenus gouvernementaux en provenance du secteur minier pendant les années 80 n'est pas un revers temporaire mais bien une tendance séculaire. Les budgets gouvernementaux devront ainsi être restructurés pour être adaptés à des cibles de revenus réalistes. Cela peut vouloir dire que le rôle du gouvernement devra être diminué à la lumière des entraves des ressources. La restructuration de l'industrie de l'uranium prévue pourrait également mener à de sérieuses réductions des services fournis par les entreprises minières d'Agadez.

28. Les mines d'or constituent un secteur informel en pleine croissance qui emploie des milliers de personnes en comptant les services de support. Le gouvernement n'a presque rien fait pour soutenir ce secteur, passant ainsi à côté d'infrastructures et de services de base, et par la même d'un élargissement de la base d'imposition.

Alors que le gouvernement est bien conscient du potentiel de cette activité, il n'a pris aucune mesures pour l'encourager. Malgré une prise de conscience et la publicité faite, les mineurs travaillent souvent dans de mauvaises conditions et sont pratiquement démunis d'avantages sociaux (sécurité sociale, scolarisation) et physiques (eau, matériel). Pendant ce temps, en négligeant de fournir des services minimaux, les mineurs et les autres n'ont aucune raison de payer des impôts au gouvernement.

En revanche, le Ghana a récemment pris des mesures pour rendre légale l'exploitation des mines de petite taille, et a mis en place une politique visant à encourager et à améliorer le secteur. Celle-ci a inclus la scolarisation, la formation et l'apport de techniques et d'instruments améliorés dans le but d'augmenter la productivité et la sécurité. Le résultat de cela est que la production d'or par des mineurs à petite échelle a contribué grandement à l'accroissement de la production d'or du Ghana et à ses revenus liés à l'exportation ces dernières années. La tableau 10 discute de la politique d'exploitation des mines de petite taille au Ghana.

29. La fabrication: le développement industriel au Niger continuera à rencontrer des obstacles à cause de la petite taille des marchés locaux, de la disposition enclavée du pays, du coût élevé des entrées et de la compétitivité des entreprises nigérianes.

S'il est vrai que le marché nigérian, grâce à sa taille et à sa proximité offre un débouché important aux exportations agro-pastorales en provenance du Niger, il est également vrai qu'il représente une concurrence qui menace le secteur industriel nigérian. Les entreprises nigériennes bénéficient en ce moment d'un taux de change dévalué, d'une base industrielle plus sophistiquée, d'une subvention des prix de l'énergie, de plus grandes économies d'échelle, ainsi qu'une proximité avec la majorité des marchés nigériens et de meilleur prix de revient dus à un main d'oeuvre meilleur marché. Si les ajustements structurels du Nigéria mènent à une augmentation du revenu par habitant, le Niger aura une occasion d'augmenter sa part du marché agro-pastoral de ce pays, en fonction de la force future du naira et de la production locale du Nigéria. Des ajustements structurels continus et réussis au Nigéria auraient cependant comme conséquence un secteur industriel plus solide et plus

compétitif. Cela constituera un défi sérieux pour les entreprises formel qui restent au Niger.

30. La construction et les travaux publics: l'industrie de la construction souffre d'un certain nombre de chocs extérieurs.

Le déclin de l'industrie minière a eu un impact extrêmement négatif sur l'industrie de la construction, et les perspectives de croissance quasiment nulles de l'industrie de l'uranium veulent dire que ce secteur ne va plus susciter de croissance dans l'industrie de la construction comme par le passé. De plus, des limitations ou des coupures de l'investissement public vont affecter négativement ce secteur. Enfin, la subvention des coûts de l'énergie au Nigéria vont continuer à rendre la compétition difficile pour les entreprises nigériennes qui doivent se montrer à la hauteur des produits nigériens, gros consommateurs d'énergie (comme par exemple le ciment et les matériaux de construction), surtout tant que le CFA restera dévalué par rapport au naira.

31. Les échanges commerciaux: l'impact positif de la politique de réformes et de libéralisation entamée ces dernières années a été dépassée par le déclin du secteur moderne du Niger.

Si les libéralisations économiques (comme la disparition du contrôle des prix, le démantèlement du monopole des parastatales et la simplification des transactions internationales) devraient bénéficier aux opérateurs du secteur privé, elles ne suffisent pas à dériver le flot du commerce informel. Ceci a nui au secteur industriel et commercial formel, surtout dans la mesure où le taux d'imposition demeure élevé et la demande demeure faible pour ce que le secteur privé cherche à produire et à vendre. A l'extrémité supérieure du secteur des échanges commerciaux, que la SCIMPEX incarne, la dernière entreprise à s'implanter l'a fait en 1986. Certaines entreprises ont été dissoutes et d'autres sont sur le point de faire faillite.

32. Le tourisme: le tourisme a un potentiel en tant que future source de croissance économique, mais le secteur est en proie à des défis compétitifs qui doivent être abordés.

Le Niger, grâce aux attraits du désert, entre dans la catégorie du "tourisme spécialisé". C'est un sous-secteur à bénéfices élevés de l'industrie touristique où les pays peuvent capitaliser sur des capitaux physiques inhabituels qui attirent un plus petit nombre de personnes. Quand ces activités sont bien prises en main, le tourisme spécialisé attire une clientèle de luxe et apporte une contribution importante à la valeur ajoutée malgré un faible volume. C'est ainsi que le Costa Rica a développé avec succès son industrie touristique autour de la descente de rapides en canot et autres ressources écologiques. Le Zimbabwe a utilisé de la même manière ses parcs naturels de haute qualité pour attirer un groupe de visiteurs selectes. En revanche, le Kenya,

le Sénégal et les Bahamas sont des exemples d'un tourisme à bénéfices faibles dans lequel une substantielle valeur ajoutée dépend d'un nombre élevé de visiteurs.

Les pays de par le monde qui ont obtenu de bons résultats dans leur politique de tourisme sont ceux qui dont le secteur privé a entraîné la construction et la disposition d'hôtels et d'autres services. Typiquement, des régimes de motivation spéciales avec des motivations fiscales très généreuses sont mises en place pour attirer les investisseurs étrangers ou des métiers de gestion, cependant que des contrats commerciaux sont fréquemment utilisés, surtout à la lumière des techniques promotionnelles ciblées qui sont nécessaires au développement d'un tourisme spécialisé. De plus les liaisons-transport sont capitales (représentant un débouché pour le secteur privé: une compagnie aérienne intérieure privée). Enfin, le tourisme, comme d'autres biens économiques doit être en mesure d'être compétitif sur le marché en terme de qualité et de coût.

Si le Niger doit développer son industrie touristique, il doit garder en mémoire que ses voisins, et en particulier l'Algérie, possèdent des capitaux touristiques comparables. N'importe quelle politique de promotion du tourisme doit tenir compte du besoin de créer une industrie compétitive. Le Niger a obtenu jusqu'ici quelques succès en attirant des touristes en quête d'aventures, mais le coût moyen d'une expédition au Niger est 17% plus cher qu'en Algérie (GIE, 1991). Cette différence est imputable en partie à des frais de voyage moindres entre la France et l'Algérie, à un marché des changes parallèle très actif et à l'élimination des taxes sur l'essence et sur les véhicules utilisés à des fins touristiques. Dans la mesure où l'Algérie et le Niger sont en compétition pour le même marché du tourisme, il faudrait sans doute penser une politique du tourisme qui éliminerait les obstacles d'ordre administratif et autres contraintes qui pèsent sur l'industrie et qui fournirait de plus grandes motivations. Etant donné l'importance du rôle joué par l'investissement étranger dans les pays qui possèdent une industrie touristique à succès, il serait peut-être nécessaire d'améliorer les motivations destinées à attirer l'investissement étranger.

De la même façon, si le gouvernement du Niger a éliminé certaines des procédures qui affectent le tourisme (l'élimination des permis de photographier en est un exemple) il peut se révéler nécessaire d'examiner la question de la lourdeur des autres procédures administratives qui affectent le tourisme. Par exemple, en Egypte les visiteurs peuvent aisément et rapidement obtenir des visas d'entrée à l'aéroport même.

33. Le transport: l'efficacité du système des transport au Niger est vitale étant donné la dépendance du Niger des produits manufacturés d'importation et l'importance des courants d'échange à travers le Nigéria.

Le coût du transport est une composante essentielle des coûts de commercialisation dans les pays africains, et surtout dans les échanges longues-distances entre le Sahel et la côte. En tant que telles, les inefficacités du transport augmentent les prix des marchandises au niveau local et nuisent à la compétition des exportations. Cela est particulièrement vrai pour les exportations de bétail vers les marchés du centre et du sud du Nigéria, alors que le Niger est en proie à une compétition accrue de la part des producteurs du nord du Niger.

34. L'existence d'un secteur de passagers en bonne santé mais clandestin laisse penser qu'il pourrait y avoir des barrières réglementaires ou autres à l'entrée dans le secteur des transports qui devraient être éliminées.

Les procédures qui régissent l'entrée par les nouveaux entrepreneurs ou par ceux qui désirent étendre leurs opérations sont discrétionnaires et sont en partie gouvernées par les compétiteurs (Kulibaba, 1991). Les barrières d'entrée semblent particulièrement élevées pour les transporteurs qui travaillent dans le secteur du bétail. Si cela est vrai, cela ne peut que freiner les efforts faits en vue de moderniser le secteur du bétail et pour augmenter la capacité de transport de bétail. Si le marché doit fonctionner de façon compétitive, a) l'entrée devrait être relativement simple et gratuite, et b) les entreprises qui cherchent à étendre leurs opérations ne devraient pas avoir besoin d'autorisations supplémentaires comme c'est le cas en ce moment.

35. Les exigences requises pour entrer dans le secteur du transport sont élevées, en partie à cause des frais administratifs et douaniers.

Les investissements initiaux seront nécessairement élevés à cause du coût de l'équipement importé, mais l'imposition des frais alourdit encore le coût d'entrée. Les acheteurs doivent payer des droits de douanes aux autorités nigériennes basés sur le coût total payé des transactions (transport et assurances inclus). Le paiement de ces frais additionnels et des droits de douane ajoutent environ 40% aux frais d'achat d'un véhicule (Kulibaba, 1991). Le résultat est qu'il existe un marché automobile informel très actif, menant à des revenus dûs pour le gouvernement.

36. Les procédures d'immatriculation d'un nouveau véhicule sont par trop complexes.

Il y a 11 différentes procédures qui demandent l'obtention de 17 documents pour établir une entreprise de transport (voir tableau 11 pour une liste de ces procédures). Ici, à nouveau la complexité du processus sert de barrière d'entrée aux nouveaux transporteurs.

37. Au Niger, des frais de permis et autres mettent les transporteurs nigériens en position de faiblesse dans leur compétition avec les transporteurs nigériens.

Les procédures d'immatriculation et le permis d'opérer sont moins coûteuses au Nigeria, et aucune autorisation formelle n'est exigée ni pour l'établissement des entreprises de transport ni pour l'achat de véhicules. Combiné avec des prix du pétrole subventionnés, ces prix allégés donnent aux transporteurs nigériens un avantage sur le marché nigérien et dans la région.

38. Il y a eu une escalade substantielle des demandes de pots-de-vin de la part de la police, augmentant ainsi le coût du transport et décentrant les bénéfices économiques potentiels qui auraient pu être gagnés dans le trop-plein en vigueur dans la capacité de transport.

Le problème des pots-de-vin payés à la police a apparemment empiré ces cinq dernières années, et comptent pour au moins 20% des dépenses totales encourues par les opérateurs des populaires minibus de 17 passagers. Ceci a constitué une source de plaintes de la part des marchands et du Syndicat des Transporteurs. Un sondage non-officiel a indiqué que la fréquence des contrôles routiers semble augmenter et tandis que les chiffres varient, le plus bas prix cité était 1000 CFA. Ces pots-de-vin représentent un sérieux détournement de fonds gouvernementaux vers des sources non-officielles. Il a été estimé que les pots-de-vin payés par les opérateurs de transport sont équivalents à 11 milliards de CFA par an, soit approximativement 10% des revenus gouvernementaux pour 1990 (GEMINI, 1990). Ces pots-de-vin sont des taxes officieuses qui font monter les prix locaux cependant qu'elles servent de taxes d'exportation. Elles servent aussi de dissuasion aux entreprises en ce qui concerne leur éventuelle participation au secteur formel réduisant ainsi la base d'imposition potentielle du gouvernement.

39. Pour promouvoir l'efficacité du secteur de transport, les efforts pour restreindre les mouvements de transporteurs aux départemental ou à d'autres régions géographiques déterminées devrait être évité.

Pour maximiser les bénéfices qui peuvent être gagnés dans le cadre d'une économie ouverte visant au commerce inter-frontières,

la disponibilité des services de transport ne devrait pas être entravée. Le réseau routier du Niger qui est bon et relativement étendu donne un avantage considérable au pays, et permet au commerce de circuler librement. Une quelconque tentative pour restreindre les mouvements des transporteurs ou l'accès géographique pourrait grandement diminuer cet avantage et déboucher sur de plus grandes inefficacités et des coûts plus élevés.

L'emploi dans le secteur non structuré a compté pour environ 97% des chiffres totaux de l'emploi au Niger en 1988. La population active était au nombre de 2,31 millions en 1988 cependant que 2,26 millions travaillaient informellement (voir tableau 24). Des données ne sont pas disponibles pour une analyse

III. LE SECTEUR PRIVÉ AU NIGER

Le but du chapitre suivant est de mettre en valeur le rôle du secteur privé dans l'économie. Etant donnée la nature de l'économie nigérienne, un effort particulier a été fait pour explorer la contribution du secteur non structuré au PIB et à l'emploi et pour clarifier son rôle dans les activités des secteurs industriels et de service.

A. UN APERCU DU SECTEUR PRIVÉ

1. Le Secteur Privé: le secteur privé contribue approximativement à 75% du Produit Interieur Brut (PIB) et compte pour 98% des chiffres de l'emploi.

Basé sur des chiffres de 1988, le secteur privé a contribué 519 milliards FCFA au PIB total du Niger (qui est de 696 milliards de FCFA), soit 74,5%. La majeure partie de cette contribution était faite par l'agriculture (en incluant le bétail), la fabrication artisanale, le commerce et autres services. Avec un PIB pratiquement comparable en 1983, le secteur privé a contribué 75% cette année-là également. Des différences mineures ont existé dans la distribution du secteur privé au PIB pendant ces années avec une légère augmentation de la production artisanale et des services variés cependant que la valeur ajoutée du bétail a baissé. La moyenne de contribution au PIB des six années (1983-1988) est de 73%. Les tableaux 12-17 montrent la contribution du secteur privé au PIB de 1983 à 1988 sur une base courante du FCFA, avec la part du secteur privé en augmentation grâce au rôle du secteur non structuré. Ces tableaux montrent également la contribution sectorielle des parastatales et du gouvernement. Les tableaux 18-19 utilisent des graphiques pour montrer la répartition sectorielle globale du PIB en 1988 au cours actuel du FCFA et en tant que pourcentage du PIB total. Les tableaux 20-23 montrent le PIB du Niger et les revenus par habitant par rapport à l'Afrique.

En ce qui concerne l'emploi, on peut noter qu'environ 98% de la population active travaille dans le secteur privé. La majorité des gens travaille dans le secteur agricole (1,8 million, soit 77% du total) cependant que les autres travailleurs appartiennent aux secteurs du commerce, des autres services, et aux fabrications artisanales. L'emploi dans le secteur privé est caractérisé en majeure partie par un travail familial indépendant dans les zones rurales et par un travail de sous-traitants et d'apprentis dans le secteur artisanal. Il n'est pas rare que les gens aient deux emplois et qu'ils travaillent dans plusieurs secteurs de l'économie, surtout étant donné la brièveté de la saison des pluies, essentielle aux fermes du Niger. Les tableaux 24-26 mettent en lumière des estimations des chiffres de l'emploi dans le secteur privé en 1988 et les regroupe par activité économique, type de secteur et par genre.

2. Le secteur non structuré: l'économie du Niger est presque entièrement non structuré sauf en ce qui concerne les services gouvernementaux et la participation des parastatales dans les secteurs des mines, des transports, des communications et des secteurs fournisseurs d'énergie.

Le PIB du secteur non structuré était de 494 milliards de FCFA en 1988, soit 71% du total par rapport à 470 milliards de FCFA en 1983, soit 67,5% à l'époque. Les chiffres de 1988 sont peut-être plus révélateurs et représentent une augmentation importante par rapport à 1987: 72 milliards de FCFA en PIB supplémentaire et une contribution additionnelle au PIB de 6,3% sur une base courante. Le secteur non structuré semble avoir augmenté depuis 1988, ce qui indique qu'une plus grande part du secteur privé non structuré au PIB. Il est d'autre part très possible que le PIB et la valeur ajoutée du secteur non structuré soient sous-estimés à cause de l'impossibilité de se référer à des statistiques au sujet de la production et de la distribution du secteur non structuré (voir plus bas #3). Les tableaux 27-28 montrent le PIB non structuré en FCFA absolus et en tant que pourcentage du PIB en 1988.

L'emploi dans le secteur non structuré comptait pour environ 97% des chiffres globaux de l'emploi en 1988. La population active atteignait environ 2,31 millions en 1988 cependant que 2,26 millions travaillaient informellement (voir tableau 24). Des données ne sont pas disponibles pour une analyse de série chronologique de l'emploi dans le secteur privé, même s'il est généralement tenu pour acquis que l'emploi dans le secteur privé formel a baissé alors que l'emploi gouvernemental a augmenté. Aucun de ces secteurs n'est particulièrement important pour l'emploi comparé au secteur non structuré.

3. Étant donné la nature du secteur non structuré, il est vraisemblable que les chiffres officiels du PIB soient sous-estimés.

Une source prétend que les transactions internationales, et en particulier celles qui ont lieu inter-frontières avec le Nigéria, sont sous-estimées de 50% au moins (Economist Intelligence Unit, 1990-91). Ceci impliquerait que a) le commerce international (exportations et importations de biens et de services) aurait pesé environ 430 milliards de FCFA en 1988, à l'opposé des chiffres officiels de 287 milliards ; et b) que le PIB aurait atteint 835 milliards, soit 21% de plus que les statistiques officielles. Étant donné que certains échanges de marchandises impliquent des produits fabriqués au Niger (par exemple les produits agricoles, liés au bétail et de traitement agricoles), le secteur non structuré joue sans doute un rôle encore plus important dans la fabrication artisanale (par exemple les cuirs et les peaux) que les chiffres officiels ne le suggèrent. Les opérateurs de secteur de service non structuré (transport,

commerce...) ont longtemps joué un rôle dans la distribution des importations et des exportations et leur contribution au PIB est plutôt plus élevée qu'on ne le dit officiellement. En évitant les taxes, les produits distribués informellement fournissent également le public avec des produits finis prêts à la consommation dans une économie caractérisée par un pouvoir d'achat faible.

Le recensement de 1989 conduit par le projet GEMINI (sous l'égide de l'USAID) à Maradi et à Dosso a découvert que le nombre des entreprises ont été sérieusement sous-estimées par le Ministère du Plan (MOP). Les estimations du GEMINI au sujet de la densité des entreprises étaient deux fois plus importantes que celles établies par le MOP dans les grandes villes, et cinq-six fois plus élevées dans les zones rurales. (L'emploi primaire non fermier dans les zones rurales était comparable à celui du reste de l'Afrique, à 50/1000 personnes; dans les villes rurales, les 95/1000 du Niger sont en retard de moitié par rapport aux standards africains, à 187/1000 dû au faible niveau de participation féminine à la population active et aux faibles niveaux de revenus). Si ces entreprises étaient/sont souvent a petite échelle, elles n'en contribuent pas moins au PIB. Des tableaux-clé de l'étude GEMINI sont mis en lumière dans les tableaux 29-30.

En réponse à la réalisation grandissante que les statistiques du secteur non structuré ont été sous-estimées, la Direction de la Statistique et de la Démographie du MOP (DSD) a fait un recensement en 1987-1988 qui a capturé des informations sérieusement révisées à propos du secteur non structuré. Des découvertes-clé, publiées dans un rapport (Augeraud, 1990), correspondent à de nombreuses découvertes de GEMINI et incluent les éléments suivants:

- a) la DSD estime qu'il y a 292 144 entreprises non structurées au Niger en excluant l'agriculture et le bétail, mais en incluant 1500 personnes qui travaillent dans le secteur minier non structuré et 30 000 employés de maison;
- b) les estimations révisées de la DSD sont presque exactement le double des estimations originales, donnant raison aux estimations de GEMINI en ce qui concerne la densité des entreprises dans les villes plus importantes;
- c) les 292 144 entreprises du secteur non structuré emploient 389 557 personnes (1,3 par entreprise), ce qui représente environ 85% de l'emploi non-agricole;
- d) la contribution globale de ce secteur au PIB est d'environ 30%;

- e) l'emploi informel, en incluant l'agriculture et le bétail, constitue 97% de l'emploi total;
- f) le mélange d'emploi informel est destiné principalement aux travailleurs indépendants et aux sous-traitants (qui constituent 52% de la population active) et du travail familial (43% du total);
- g) parmi les personnes employées en dehors du secteur agricole (452 389, soit 20% des chiffres globaux pour l'emploi), 85% travaillent dans le secteur non structuré, en général sont des travailleurs indépendants et leurs occupations se situent dans le domaine des services tels que le commerce, le transport, les tâches ménagères et la cuisine;
- h) le secteur non structuré recouvre un grand nombre d'activités de service et d'activités industrielles et devient souvent "formel" car certaines de ces entreprises paient la patente et ont des permis obtenus au niveau local;
- i) de nombreuses entreprises non structurées opèrent de la même façon que le secteur formel et génèrent des revenus comparables, si ce n'est qu'elles ne paient pas d'impôts au gouvernement central; des 470 entreprises inscrites de façon officielle en 1987 auprès de la Déclaration Statistiques et Fiscales, 150 ont des revenus qui n'atteignent pas les 25 millions FCFA, qui est la moyenne des grosses entreprises du secteur non structuré recensées par lea DSD;
- j) le secteur non structuré est hétérogène dans son organisation comme le montrent leur échelle (d'un seul employé pour une petite entreprise rurale jusqu'à sept pour des entreprises urbaines de plus grande taille), leur valeur ajoutée (444 000 FCFA pour les petites entreprises rurales jusqu'à 35 millions de FCFA pour les établissements urbains de plus grande envergure), la qualité de leur niveau de gestion; et enfin
- k) la majeure partie du secteur non structuré opère sur une simple base d'encaissements-décaissements, n'utilise pas de système de comptabilité spécial, et se caractérise par son niveau d'analphabétisme en français.

Si la majeure partie de l'activité est caractérisée par de faibles bénéfices, de faibles rendements technologiques en produits substitutifs, la plus grande partie de l'activité suggère que ce qui n'est pas capturé dans les statistiques officielles peut représenter une contribution conséquente au PIB. Les tableaux 31-33 sont extraits du rapport technique de la DSD sur son recensement du secteur non structuré en 1987-1988.

4. Le Secteur Privé moderne: si le secteur non structuré est en pleine croissance, le secteur privé moderne est dans un état de sérieux déclin.

Le secteur privé au Niger n'a jamais été très large, ne rapportant que 52,3 milliards de FCFA en 1983, soit 7,5% du total. Ces chiffres ont baissé depuis jusqu'à atteindre 25 milliards de FCFA en 1988, soit 4% du PIB total. La baisse la plus spectaculaire était en 1988 et cette tendance semble avoir empiré depuis.

Les deux plus importantes associations commerciales du secteur moderne SPEIN et SCIMPEX ne comptent que 45 entreprises du secteur privé parmi leurs membres. La totalité de leurs membres du secteur privé combinés ne comptaient que 3500 employés en 1988 cependant que le nombre des employés des parastatales de la SPEIN atteignait 7341. Les 14 membres de la SCIMPEX (qui appartiennent tous au secteur privé) ont vu les activités globales baisser de 52 milliards de FCFA en 1980 à 31 milliards de FCFA en 1990 et le nombre des employés passer de 1,080 à 838 de 1980 à 1990 et l'expatriation des directions passer de 271 en 1980 à 13 en 1990. Les 14 companies sont en train de faire l'expérience de pertes sérieuses et la plupart d'entre elles sont spécialisées par produit dans le marché plutôt que des tentatives d'expansion, de se diversifier et de capturer de plus grosses parts du marché. Une partie du déclin du secteur moderne formel est lié à la chute du prix de l'uranium et à l'impact négatif qu'elle a eu sur les revenus gouvernementaux, sur les travaux publics et l'activité de la construction. D'autres raisons incluent le niveau élevé des impôts qui pèsent sur le secteur privé non structuré pour compenser une base d'imposition quelque peu limitée, la possibilité qu'a le secteur non structuré de capturer des parts du marché aux dépens du secteur formel (matériaux de construction, commerce...) ainsi qu'un onéreux fardeau administratif dû à la documentation exigée par le gouvernement en ce qui concerne les approbations fiscales, les permis d'importer etc. Le tableau 34 montre la modeste contribution du secteur privé moderne au PIB du Niger entre 1983 et 1988.

Le secteur moderne n'a pas pu se développer ni absorber la population active grandissante du Niger à cause des problèmes auxquels il doit faire face. L'emploi dans ce segment de l'économie atteint entre 15000 et 28000, soit 1,2% du total de la population active. Avec une projection de la population active qui atteindrait les 5,1 millions en l'an 2000, l'un des principaux défis qui s'offre au Niger est de promouvoir un secteur moderne privé, prospère, dynamique et efficace. L'échouage à ce projet laisse peu d'alternative à aux activités à faible bénéfices du secteur non structuré. Le tableau 35 présente les scénarios de croissance de la population au Niger.

B. LA DISTRIBUTION SECTORIELLE DES ENTREPRISES PRIVÉES AU NIGER

5. l'Agriculture: le secteur privé non structuré est responsable de la production agricole qui emploie 77% de la population active et compte pour 39% du PIB.

Tout le secteur rural agricole est considéré comme faisant partie du secteur privé. Le gouvernement emploie environ 1500 personnes dans le secteur agricole, principalement dans le domaine de la recherche, de l'extension, de l'encadrement, de la collecte de données, des analyses statistiques et de l'administration. On estime à 2222 le chiffre des personnes du secteur privé non structuré qui travaillent dans le secteur agricole rural, même s'il est difficile d'estimer leur impact. En revanche, 1,8 million de personnes ont travaillé "informellement" dans le secteur agricole en 1988, soit 77% du total de la population active du Niger. Il n'existe pas d'emploi en sous-traitance dans le secteur agricole, en partie parce que les gens sont essentiellement de la subsistance et alternent entre la production de la culture vivrière et le bétail.

Le secteur agricole a contribué 271 milliards de FCFA au PIB en 1988, la meilleure année qu'a connu le pays depuis 1983, l'année où ce secteur a produit 286 milliards de FCFA en produits. La production agricole (la culture vivrière) a compté pour 153 milliards de FCFA (soit 22% du PIB total), presque autant qu'en 1985, l'année où le Niger a commencé à récupérer de la terrible sécheresse de 1984. Le sous-secteur du bétail a continué à grandir, apportant une contribution de 98 milliards de FCFA en 1988 (14% du PIB). Si ce total est inférieur aux années 1981-1983 (une moyenne de 115 milliards de FCFA), il représente la troisième année consécutive où la valeur ajoutée a augmenté. Les sous-secteurs forestiers et de la pêche sont restés relativement modestes, ajoutant 21 milliards de FCFA au PIB de 1988 (3%). Les tableaux 36-40 mettent en lumière la production agricole au Niger, en incluant ses positions par rapport aux autres pays africains.

6. Si la majorité des gens gagne sa vie grâce à l'agriculture et au bétail, le PIB et les ratios de l'emploi sont en baisse, reflétant une urbanisation et une désertification grandissantes.

Les statistiques officielles placent 77% de la population active dans le secteur agricole, même si cela peut en soi constituer une sous-estimation du total réel étant donné l'enjambement d'activités au sein de l'économie (GEMINI, 1990). Par exemple les artisans métallurgiques sont souvent des fermiers, de la même manière que les étudiants rentrent chez eux pendant la saison des pluies pour aider leurs familles dans la production de nourriture. Toujours est-il que, basé sur des statistiques officielles, la part de la population active qui travaille dans l'agriculture a baissé de 95% en 1965 à 91% en 1980 et à 77% en

1988. Ceci est en accord avec les tendances en baisse dans la contribution du secteur agricole au PIB qui est passée de 68% en 1965 et à 43% en 1980 à 39% en 1988.

Cependant, même si le Niger reste presque entièrement rural ou désertique, la population urbaine augmente couramment d'environ 8% par an (contre un total de 3,4%). La population urbaine est de 18% en ce moment (1,35 million) comparée à 7% en 1965. Les résidents des zones urbaines sont supposés être 27% en l'an 2000 et 34% en l'an 2010. Étant donnée la faiblesse de la base d'imposition, cela va placer un fardeau supplémentaire sur le secteur privé qui va devoir fournir des emplois et des services dans les petites et grandes villes. La mesure dans laquelle le gouvernement accomode le secteur privé pour qu'il devienne "formel" déterminera la mesure dans laquelle le gouvernement aura une base d'imposition qui permette de fournir l'infrastructure et les services nécessaires à la vie urbaine. Jusqu'à aujourd'hui avec un secteur privé moderne en baisse, la majeure partie des problèmes de chômage a été abordée par le secteur non structuré. Les tableaux 41-42 montrent l'urbanisation nigérienne comparée à d'autres pays africains, et des projections de tendance jusqu'en 2010.

7. Les statistiques officielles suggèrent que l'agriculture n'est pas particulièrement significative en tant qu'entrée dans la fabrication moderne et les revenus de l'exportation.

De 1984 à 1987 la valeur ajoutée agro-industrielle (c'est-à-dire l'industrie alimentaire, les boissons, les textiles, les peaux, les cuirs, et la papèterie) était de 26 milliards de FCFA, soit 6% de la valeur ajoutée industrielle. Ceci est un chiffre relativement bas selon les standards africains et les standards globaux, et il est déformé à cause de l'importance de l'extraction minière d'uranium pour le PDM national. Toujours est-il que l'agroindustrie ne représentait que 13% de la manufacture de 1984 à 1987, comparé à environ 30% au Sénégal. Il est difficile de quantifier la contribution du secteur privé à l'agroindustrie même si le secteur privé a contribué approximativement 62% de la valeur ajoutée totale de la fabrication moderne (formelle). Il est probable que la valeur ajoutée agroindustrielle provient du secteur privé.

D'après le Ministère du Plan, les exportations liées à l'agriculture n'ont équivalu qu'à 10 milliards de FCFA, soit 7% du total des exportations en 1987-1988. (Citant la BCEAO et d'autres sources, The Economist prétend que le Niger a exporté pour 29,5 milliards de FCFA d'animaux vivants et de niébé pendant la même période). Ainsi qu'il en a été fait mention plus tôt, les transactions internationales sont sous-estimées par les statistiques officielles à cause de substantiels échanges inter-frontières informels avec le Nigéria et d'autres pays voisins. Il semblerait donc que le Nigéria exporte des animaux, du niébé,

des onions, des poivrons, des cuirs et des peaux et autres produits agroindustriels en quantités plus importantes que ne le suggèrent les chiffres officiels. Étant un secteur informel c'est clairement une activité du secteur privé. D'autre part, les limitations des ressources du Niger (par exemple l'eau), une connaissance limitée du marché, et des pratiques agricoles traditionnelles limitent le degré auquel il peut devenir un exportateur de taille de produits agricoles et agroindustriels.

8. Les statistiques officielles du Niger prétendent que le pays est à presque 100% autosuffisant en production céréalière, des rendements de bétail stables, et en croissance de la production horticultrice hors-saison. L'autosuffisance en céréales est contestée par des sources non-gouvernementales.

Le ratio d'autosuffisance de commerce des céréales a été officiellement de 97-98% depuis 1985 malgré un rendement de millet et de sorgho en baisse ou stagnant. Les fermiers ont compensé le manque de rendement par hectare en augmentant la zone cultivée. Le millet occupe près de 3,5 millions d'hectares de terres cultivées de façon permanente et des terres arables, et le sorgho en occupe 1,4 millions d'hectares, alors que 3% de la masse totale des terres du pays est cultivée. Le Niger est toujours le plus gros producteur régional de ces commodités. Le riz, le maïs et le blé semblent avoir ajouté légèrement à la production céréalière du Niger, et en particulier le paddy.

Il n'en demeure pas moins que les experts en secours d'urgence qui servent de moniteurs à la production céréalière du Niger pensent que le pays a un déficit moyen de 10%. Avec des rendements par hectare en baisse, un environnement fragile et une croissance de la population de 3,4%, il est probable que la demande va dépasser de beaucoup la production locale. La différence entre la production et la consommation nigériennes semble avoir été compensée par la distribution informelle.

Les rendements du bétail ont été relativement stables ces dernières années malgré des progrès lents dans le réapprovisionnement en bétail depuis la sécheresse de 1984 et la baisse graduelle du nombre de pâtures disponibles aux gardiens de troupeaux de bétail (9270 hectares en 1988 pour 10626 hectares en 1975). Le niébé, les onions et les tomates ont montré une entrée de rendements importante depuis 1986. L'entrée du niébé du Niger est considérablement plus élevée que celle de ses voisins francophones. Ces tendances mettent en valeur l'élasticité et l'adaptabilité du secteur agro-pastoral privé du Niger dans un environnement physique rude. Les tableaux 43-49 reflètent les tendances récentes au Niger par produit, basées sur des statistiques officielles.

9. Il est difficile de déterminer l'impact de la politique de réformes sur la production agricole étant donné l'adoption et la mise en application récentes dans un environnement fermier conservateur.

Le gouvernement a commencé de libéraliser les prix sur la majeure partie des produits agricoles avec la saison agricole commerciale 1986/1987. Il y a eu cependant très peu d'impact étant donné que la plupart de ces cultures (comme le millet, le sorgho et le niébé) ont été consommées, utilisées pour consolider les réserves ou encore commercialisées privément. Le gouvernement a continué à fixer les prix pour les producteurs de coton et de riz en 1988/1989, mais ces commodités ne sont pas produites en abondance au Niger et sont généralement commercialisées privément. De plus, la production agricole est gênée par des problèmes de distribution d'entrée (par exemple une faible demande, des RISK AVERSION, une adhérence aux techniques traditionnelles de fermage), des entraves de crédit structuré (par exemple un système bancaire faible, la perception des prêts bancaires comme de l'argent gouvernemental "gratuit", le coût élevé des financements informels) et des faiblesses de données commerciales (par exemple des pertes post-récoltes, une absence d'entreposage à froid et un manque de facilités agro-alimentaires) qui ne sont qu'indirectement touchés par les prix des producteurs. En tant que tel, il est difficile de déterminer l'impact de la politique de réformes sur les productions du secteur primaire. Dans certains cas, comme la concentration du Niger sur ses exportations, les acheteurs potentiels des productions locales (comme la SONITEXTIL et le coton) ont été attiré par des prix plus compétitifs sur les produits finis de l'autre côté de la frontière. Le tableau 50 met en lumière certains prix de producteurs et la production de ces dernières années.

10. Les mines: le secteur des mines a baissé régulièrement pendant les années 80 à cause de la baisse de la demande sur le marché mondial.

Le secteur minier du Niger, qui est à peu près la seule composante moderne en état de marche du secteur industriel du Niger, a baissé comme mesure du PIB depuis le début des années 80. La production et la valeur ajoutée ont baissé régulièrement pendant la décennie passant de 8% en 1983 à 6% en 1988. Cela a été particulièrement difficile pour le Niger puisque les exportations d'uranium comptaient pour 79% des revenus dûs aux exportations (1980-1986), nécessaires au service de la dette et à des importations critiques. Les exportations minières comptaient pour environ 7% des dépenses gouvernementales de 1981 à 1986. En 1988, le secteur minier comptait pour 61% du total de l'industrie. Les tableaux 51-52 montrent le déclin du secteur minier nigérien dans les années 80. Le tableau 53 reflète l'état de l'industrie nigérienne dans les années 80, reflétant surtout la baisse de l'extraction d'uranium. Les tableaux 54-55

illustrent la contribution du secteur minier et de la fabrication au PIB.

Le secteur minier est considéré comme une parastatale à cause des 33% d'intérêt du gouvernement dans Somair (par le biais d'ONAREM) et des 31% dans Cominak, deux consortiums qui sont dirigés principalement par des compagnies françaises. Les mines emploient approximativement 4200 personnes. Les français sont les plus gros clients du Niger en ce qui concerne l'achat d'uranium, suivis par les japonais, les espagnols et les allemands.

11. Le secteur non structuré de l'extraction des mines d'or provoque un grand intérêt et a contribué presque 4 milliards de FCFA au PIB annuel.

Depuis 1983, l'extraction minière non structurée a augmenté sa contribution au PIB de 2 milliards de FCFA à presque 4 milliards de FCFA. Si cela n'est pas particulièrement significatif en tant que pourcentage du PIB (0,5%), la DSD pense que le nombre de mineurs informels a augmenté de presque 100% entre 1987 (environ 1500) et 1990 (3000). D'autres sources prétendent qu'il y a au moins 10 000 mineurs informels et 20 000 travailleurs de soutien associés à cette activité. Étant donné le potentiel minier du Niger, cela peut se transformer en secteur de croissance.

12. La Fabrication: le Niger manque d'une tradition manufacturière sophistiquée, mais le pays a un large réseau de producteurs artisanaux qui fabriquent des produits pratiques adaptés aux besoins et au pouvoir d'achat des marchés locaux.

La fabrication continue à représenter un petit pourcentage du PIB, seulement 7,5% entre 1983 et 1988 (296milliards de FCFA/3 958 milliards). La majeure partie de cela venait du secteur artisanal informel (82% du total de la fabrication) qui augmente régulièrement depuis 1981. Il semble que la contribution de la fabrication non structurée au PIB est sous-estimée pour les raisons mentionnées plus haut (voir #3). Le tableau 56 montre l'évolution de la contribution du secteur de fabrication au PIB et sa position par rapport aux autres pays africains.

Le profil de l'étude GEMINI sur le sous-secteur métallurgique au Niger offre quelques aperçus de la segmentation de marché, des capacités techniques et des prix dans le secteur de la fabrication. Ce sous-secteur offre une gamme de services et d'applications, particulièrement dans le domaine des produits ménagers, des instruments agricoles de base et des produits liés au transport. Le coût des entrées est aussi bas dans la mesure où la ferraille est fondue et réutilisée pour fabriquer un nouveau produit. En tant que tel, le crédit n'est pas une entrave dans la mesure où les exigences de fonds de roulement sont faibles. Il y a une gamme de métiers, des forgerons traditionnels aux soudeurs plus perfectionnés. Les produits ménagers sont plutôt

simples, d'une technologie peu avancée et sont très demandés étant donné la croissance de la population et leur accessibilité. Le matériel agricole est primaire (comme par exemple des binettes, des sarclours, des rateaux et des haches) avec peu de différenciation en qualité et des paiements souvent effectués indirectement sous la forme de travaux agricoles. Les produits liés au transport (comme les chariots, les soutien-bagages) représentent les bénéfices élevés du marché, avec des rendements limités par un pouvoir d'achat faible. Ce marché-ci est également caractérisé par un très fort marché de réparations dans le secteur de service. Ainsi le sous-secteur métallurgique met en valeur une activité de fabrication-clé, qui est l'artisanat, qui est fait sur mesure pour se conformer aux besoins des marchés spécifiques et aux limitations du pouvoir d'achat, caractérisée par différents niveaux de technologie et de métiers techniques, et souvent dirigée par des personnes qui sont également fermiers ou qui continuent d'exercer d'autres activités comme sources d'emploi primaires ou secondaires.

13. Si le secteur de fabrication artisanale croît, le secteur de fabrication moderne est en pleine disparition.

Le secteur formel de fabrication a souffert d'une baisse brutale de la valeur ajoutée de 1988 après des années de stagnation. En 1988, le secteur formel de fabrication a compté pour moins de 1% du PIB. Ainsi, ni les fabricants privés modernes ni les parastatales ne sont particulièrement significatifs au Niger. Les obstacles à la croissance de la fabrication incluent: a) le coût élevé des entrées importées pour toute sorte d'opérations de fabrication intermédiaire; b) une faible demande au niveau local, limitant ainsi les bénéfices de la production sur place; c) une absence de métiers techniques, même si GEMINI et d'autres sources ONG confirment les différents niveaux de spécialisation et la rapide acquisition de métiers; d) un manque d'expérience dans la gestion moderne, incluant la direction de PME; e) la non disponibilité de capitaux à terme, qu'il s'agisse de la dette ou de l'équité; f) un manque de connaissance du marché, des contacts de marché et de familiarisation avec des technologies non-traditionnelles; et g) les restrictions légales, réglementaires et sociales, incluant la possession de terres et le rôle des femmes dans l'économie. (Voir les tableaux 12-17 au sujet des tendances de fabrication par rapport au PIB démontrant d'une croissance du secteur non structuré et d'un déclin simultané du secteur formel, déjà relativement marginal.

14. Le secteur de fabrication est bien moins important comme source d'emploi que l'agriculture et les services.

Le secteur de fabrication a compté pour 63 690 jobs en 1988, dont 95% s'est situé dans le secteur artisanal non structuré. (En dehors du commerce, de la cuisine et des hôtels, le secteur de fabrication est le secteur où les femmes sont en plus grand

nombre que les hommes; en 1988, 35 630 femmes ont trouvé du travail dans le domaine de la fabrication contre 28 060 hommes) par rapport à 1,8 million dans le secteur agricole, et presque 400 000 dans le commerce, les restaurants et autres services. Ceci dit, les estimations du nombre de personnes employées dans la fabrication pourraient souffrir de la même erreur qui a affecté les chiffres du PIB et les statistiques du travail rural étant données la rotation et le mélange dans l'activité économique. Ainsi qu'il a été souligné par le chapitre de GEMINI sur les métaux, les fabricants non structurés sont souvent des fermiers avec une formation rudimentaire qui sont capables de fabriquer des instruments agricoles relativement simples et autre matériel destiné au marché local. Ainsi, le nombre de fabricants peut être plus important, de la même manière que le nombre de personnes qui travaillent à mi-temps dans le domaine du rempaillage, des cuirs, des peaux et du sous-secteur de fabrication pourraient avoir été sous-estimé. Ceci s'appliquerait aux hommes et aux femmes, et particulièrement aux hommes qui sont des fermiers et aux femmes au foyer. (Voir le tableau 24 pour un aperçu des chiffres de l'emploi dans le secteur de fabrication par rapport à l'économie dans son ensemble).

15. Le Commerce et le Tourisme: le commerce, qui est le deuxième plus important secteur de l'économie après l'agriculture, représente une tradition ancienne au Niger.

Comme c'est le cas pour la plupart des économies africaines, l'échange commercial joue un rôle important en terme de PIB et d'emploi. Il est difficile de quantifier la contribution exacte que le commerce apporte au PIB à cause de a) la majeure partie de cette contribution est informelle; b) les statistiques officielles la mettent dans le même cas que les hôtels et les restaurants. Officiellement le commerce, les hôtels et les restaurants ont compté pour 591 milliards de FCFA en valeur ajoutée de 1983 à 1988, soit 15% du PIB total. Le secteur informel représentait 499 milliards de FCFA de ce chiffre, presque entièrement dans le commerce et de la cuisine. Le secteur non structuré a contribué 61 milliards de FCFA supplémentaires, faisant de la contribution du secteur privé au commerce, aux restaurants et aux hôtels environ 95% du total.

Si l'activité du secteur non structuré est centrée sur le commerce et la cuisine, il y a peu de trace d'activité du secteur privé dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie. La CEE (FED) a aidé certains des groupements d'intérêt économique dans la région d'Agadez avec de la promotion touristique, mais le tourisme et les hôtels sont principalement regroupés dans la région de Niamey et sont dirigés par le secteur privé. La capacité de 29 hôtels est d'à peu près 1083 chambres et on estime que le secteur hôtelier ne tourne qu'à 40-50% de sa capacité. Comme c'est le cas de la construction et des travaux publics, le

tourisme nigérien a souffert de la baisse des prix de l'uranium et du déficit des activités commerciales liées au tourisme. Le chiffre total des visiteurs non-résident (qui représentent plus de 90% de cette activité) est passé de 40 438 en 1984 à 24 592 en 1988. Le tableau 57 met en valeur la capacité hôtelière et les tendances depuis 1984.

Le secteur formel des échanges commerciaux, qui n'a jamais été particulièrement significatif a diminué ces dernières années. Si ces chiffres incluent également les hôtels et les restaurants, l'activité du secteur moderne a baissé d'un chiffre record de 18 milliards de FCFA (3% du PIB) en 1984 à 12 milliards de FCFA en 1988. Comme c'est le cas pour le reste de l'économie formelle, 1988 a été une année de baisse, une tendance qui a prévalu jusqu'à aujourd'hui. Outre le fait que les grandes sociétés européennes périclitent (SCOA, CFAO, Peyrissac) ou partent (Unilever), le secteur parastatal a également souffert d'une baisse de sa valeur ajoutée à cause de la rationalisation de COPRO-NIGER et de la SONIDEP. La discussion préalable au sujet des revenus en baisse des membres de la SCIMPEX, des pertes nettes et de la réduction des niveaux des employés met en valeur l'état de détérioration dans les échanges du secteur privé formel. La plupart des autres sociétés formelles fournissent un déploiement limité de produits spécialisés à bénéfices élevés. Avec la valeur ajoutée de l'entreprise urbaine moyenne informelle à 35 millions de FCFA sans charges fiscales trop élevées (Augeraud, 1990), le secteur formel n'est pas à la hauteur de la compétition. Les tableaux 58-59 fournissent un profil des services dans l'économie nationale et de la contribution faite au PIB par le commerce, les hôtels et les restaurants. Le tableau 60 montre la tendance à la croissance du secteur de service dans les années 80 par rapport à l'Afrique (mesurés en dollars US).

16. Les niveaux d'emploi dans le commerce, les restaurants, et les hôtels comptent pour 9% du total.

En 1988, il est estimé qu'environ 208 370 personnes ont travaillé dans le commerce, les restaurants et les hôtels, 98% dans le secteur non structuré. En ajoutant le secteur moderne privé, 99% des chiffres globaux de l'emploi dans ce secteur étaient ceux du secteur privé. Le commerce et la cuisine sont des activités-clé au Niger, avec des concentrations d'emploi significatives qui suggèrent que les chiffres de l'emploi pourraient être sous-estimés (GEMINI, 1990). Il est significatif que ce secteur représente la plus importante source d'emploi féminin officiellement déclaré (112 700 en 1988). Les figures-clé de l'emploi dans le commerce, les restaurants et les hôtels sont montrées au tableau 24.

17. Les Autres Services: les services divers, incluant le gouvernement, les emplois domestiques, les travailleurs sociaux, les activités culturelles et les activités de loisir, la banque, les assurances, l'immobilier et les vocations mécaniques apportent une contribution substantielle au PIB et à l'emploi.

Ce secteur de l'économie a contribué 916 milliards de FCFA au PIB total entre 1983 et 1988, soit environ 23% du total. Cette collection d'activités variées a également fourni 203 190 emplois en 1988, soit 9% des chiffres totaux de l'emploi. La majeure partie des activités de ce secteur est liée au gouvernement (575 milliards de FCFA en valeur ajoutée de 1983 à 1988, et environ 19 000 employés en incluant les parastatales dans ce secteur). Toujours est-il que la majorité de l'emploi (179 136) se trouve dans le secteur non structuré. Étant donné le rôle relativement limité des finances formelles (les banques, les compagnies d'assurance), il semblerait que la majeure partie de la contribution de ce secteur au PIB est sous la forme de services divers (réparations, veilleurs de nuit). Le secteur privé formel et des parastatales ont un rôle très limité dans ces activités économiques, rôle essentiellement limité aux secteurs des finances, des assurances et de l'immobilier. Les tableaux 58-59 mettent en lumière cette portion de l'économie en terme de PIB. Les chiffres de l'emploi sont montrés dans le tableau 24.

18. Transports/Communication: le secteur des transports et de la communication contribue 4% au PIB et emploie environ 14 870 personnes.

La communication consiste essentiellement d'entreprises d'état, telles que la télévision, les chaînes de radio et les PTT. La contribution de ce secteur au PIB était de 16 milliards de FCFA entre 1984 et 1987, soit moins de 1% du total. L'emploi dans le secteur de la communication était de 2083 en 1987.

Le secteur des transports apporte une contribution beaucoup plus importante aux chiffres du PIB et de l'emploi, représentant l'un des marchés les plus segmentés du Niger. Le secteur (ainsi que celui de la communication) a contribué 158 milliards de FCFA au PIB entre 1983 et 1988, soit 4% du total. Les transports étaient sans doute responsables de 135 milliards de FCFA de ce chiffre, la majorité étant le fait du secteur privé (77%). La majeure partie de cette contribution provient d'opérateurs du secteur informel des transports. Des 14 870 employés de ces secteurs combinés, 10 671 sont des transporteurs informels. 1180 personnes supplémentaires travaillent dans le secteur privé moderne, arrivant à un total de 11 851. La SNTN et la NITRA, deux parastatales, ont employé 1800 personnes en 1988. Les tableaux 24, 58 et 59 dénombrent les chiffres de l'emploi et de la valeur ajoutée des secteurs de la communication et des transports.

Basé sur des découvertes de GEMINI, le secteur des transports est caractérisé par les éléments suivants:

- a) une capacité de passagers et de chargements excessive due à un investissement important avant la chute des prix de l'uranium;
- b) une parastatale profitable et relativement autonome (SNTN) qui bénéficie des envois du gouvernement et des parastatales de/vers Cotonou;
- c) des prix d'économie de marché puisque les tarifs de chargement légaux sont ignorés, ce qui a pour résultat de mettre les prix à 50% des coûts légaux;
- d) des tarifs de transport de passagers compétitifs, basés sur des services différentiels (les voitures prennent 20% de plus que les tarifs officiels puisqu'elles sont plus petites et peuvent repartir plus vite dans la mesure où on peut faire le plein en moins de temps);
- e) un usage largement répandu des véhicules nigériens et de l'essence bon marché; et
- f) des paiements aux postes de police qui comptent pour 20% des frais de transport pour un minibus de 17 passagers, une situation qui n'a fait qu'empirer ces dernières années.

Ainsi, comme c'est le cas de la plupart des pays africains, le secteur des transports est une industrie dynamique composée d'opérateurs formels et informels qui concourent aux prix, au volume et aux services différentiels. Le plus étonnant dans le rapport GEMINI étaient l'estimation des 11 milliards de FCFA payés aux postes de police aux postes de police, équivalents à environ 10% des revenus du gouvernement central en 1990.

19. La Construction: le secteur de la construction fait presque entièrement partie du secteur privé, mais il a souffert de la chute des prix de l'uranium et du déclin des investissements publics.

La construction et les travaux publics ont contribué 168 milliards de FCFA, soit un peu plus de 4%. En fait tout cela provenait du secteur privé (94%). Ainsi, sa contribution est comparable à celle des secteurs de la communication et des transports. En 1988, il a employé 14 430 personnes, ce qui est également presque identique au secteur des transports. Environ 86% de l'emploi de la construction provenait du secteur privé, informel pour la plupart (67%). Ce qui est notable dans ce secteur, c'est le changement dans la distribution du PIB et l'érosion du secteur privé moderne. Malgré une très légère

hausse en 1986-1987, le secteur privé formel a vu sa position baisser alors que le rôle du secteur non structuré a augmenté. Avec le départ anticipé de Maurice Delens, on attend une participation minimale du secteur privé formel dans l'industrie de la construction. Les tableaux 24, 25 et 59 donnent un aperçu de la construction et des travaux publics.

C. LE RÔLE DES PARASTATALES DANS L'ÉCONOMIE DU NIGER

20. La Couverture de l'Industrie: il y a 49 entreprises parastatales dans tous les secteurs de l'économie, même si certaines d'entre elles ont été récemment liquidées ou privatisées.

Dans les secteurs de l'industrie alimentaire (fabrication technique) et du bétail, les entreprises parastatales ont inclus le RINI (riz), le SICONIGER (arachides), la SOTRAMIL (millet), la SONERAN (bétail), le LCE (bétail) et l'OLANI (lait). Certaines d'entre elles ont inclus la participation du gouvernement dans l'association avec les investisseurs étrangers (SICONIGER) cependant que d'autres ont servi de dispositifs de recherche gouvernementale (SONERAN, LCE, UAB). Dans la plupart des cas, ces entreprises ont fait subi des pertes à cause d'une politique publique peu pratique. Par exemple, malgré des tentatives du gouvernement pour garantir à la RINI une part du marché, la RINI n'a pas été en mesure de réussir à cause de l'importance du marché informel du riz. La SICONIGER ne peut pas entrer en compétition avec les légumes et l'huile d'arachides importés en partie parce que le gouvernement a doublé les prix de production des arachides en 1985, et ces achats constituent 80% du coût total de la production de SICONIGER. La SOTRAMIL, récemment privatisée, a eu des problèmes à faire face à la compétition avec les fabricants de farine de millet locaux, et a eu des problèmes avec l'emballage et l'équipement. L'OLANI a eu des problèmes du même type que ceux de SICONIGER car les prix d'achat contrôlés ont rendu OLANI peu compétitifs par rapport aux produits laitiers importés. Dans le secteur minier, l'ONAREM possède plus de 30% des consortiums de Cominak et de Somair qui sont responsables de l'extraction d'uranium. Ceci constitue un secteur-clé dans lequel le gouvernement a l'intention de rester complètement impliqué étant donnée l'importance stratégique de l'uranium en tant que source de revenus de l'exportation, de métiers du secteur moderne et de transfert technologique et de revenus en taxes du gouvernement.

Dans le secteur de fabrication, les parastatales ont inclus les industries agro-alimentaires mentionnées plus haut ainsi que la SONITAN (peaux et cuirs), la SNCP (peaux et cuirs), la SNC (ciment), la SONICERAM (céramique), la SONITEXTIL (textiles), la SINN (imprimerie), l'ONERSOL (énergie alternative) ainsi que de plus petites opérations dans les secteurs du papier et du métal. Comme c'est le cas pour l'industrie alimentaire, certaines des

entreprises de fabrication ont impliqué le gouvernement et des investissements étrangers privés (SONITAN, SONITEXTIL). Ces companies sont généralement peu lucratives et/ou peu significatives en terme de leur part sur le marché. Dans le cas de la SONITAN, la "privatisation" du gouvernement de ses propres a été effectuée d'une façon qui a imposé des conditions de direction, de commercialisation et d'opération aux investisseurs d'origine qui avaient obtenu un certain succès dans leur production pour le marché européen. L'investisseur d'origine s'est retiré et la SONITAN (à présent SONITRAN avec un nouveau propriétaire français) n'opère qu'à une faible capacité d'utilisation, ne produit que des peaux de qualité inférieure et possède un amas de stocks qu'elle ne pourra pas écouler et dont la valeur est dépréciée. La SONITEXTIL, qui était à une époque un fournisseur de textiles à haut rendement sur le marché nigérian, a souffert de la pauvreté de la production de coton et d'une mauvaise gestion. D'autres entreprises comme la SNC et la SONICERAM ne sont pas compétitives à cause des coûts/usages élevés de l'énergie et ont souffert du déclin de la construction et des travaux publics.

Dans le secteur de service, le gouvernement a établi le COPRO-NIGER (commerce de base) et la SONIDEP (produits dérivés du pétrole) afin d'entrer en compétition avec les sociétés françaises d'origine mises en place pendant la colonisation. La SONARA (commercialisation des arachides) a été créée par le gouvernement pour diriger la commercialisation des produits dérivés de l'arachide qui ont été développés par les français pendant la colonisation. Ces entreprises ont fait de mauvaises affaires mais leur rôle a été suffisamment pregnant pour encourager la CFAO, la SCOA et Peyrissac à réduire leur activité au Niger. Des parastatales-clé sont également représentées dans le domaine de l'énergie (NIGELEC, SINOCHAR), des transports (SNTN, NITRA) et de la communication (ORTN, OPT). Le rendement dans ces cas-là va du profitable (SNTN) au fournisseur de service efficace (OPT avec le courrier, NIGELEC) en passant par celles qui sont très fortement subventionnées (NIGELEC, ORTN), celles qui sont très fortement endettées (SONICHAR) et celles qui font d'énormes pertes (ORTN). Le tableau 61 fournit une liste des parastatales du moment.

21. Le PIB: on estime que les parastatales ont contribué 13% au PIB de 1983-1988.

La majeure partie de la contribution du secteur parastatal au PIB se trouve dans le secteur minier, où le gouvernement contrôle environ 30% des parts des consortiums par le biais de l'ONAREM. Les mines constituent 54% de la valeur ajoutée des parastatales de 1983 à 1988, soit environ 7% du PIB total pendant cette période. En dehors de l'extraction minière, seuls les secteurs de l'énergie (2% du PIB total), les transports et la communication (1% du PIB total) ont apporté une contribution du

secteur parastatal. La part restante du PIB parastatal provient de la banque et du secteur financier, de la fabrication, de la construction, du tourisme et du commerce. En 1984, on estimait le déficit des parastatales à 10 milliards de FCFA.

Une baisse généralisée de l'activité des parastatales a eu pour effet de faire baisser leur contribution au PIB, même si les 11% de 1988 ne dévient pas réellement de la norme (13%). Ces dernières années, le COPRO-NIGER a perdu son monopole, le rôle de commercialisation de l'OPVN a été réduit (personnel, flotte de transport et stock compris), le NIGELEC est en train de perdre son rôle d'approvisionnement du secteur minier (rôle qu'assume à présent SONICHAR), et des entreprises non-viables telles que l'UNCC, la SONFAME, la SONARA et le CNCA ont été liquidées. Voir les tableaux 12-17 pour la distribution du PIB parastatal. Le tableau 62 met en lumière certains des indicateurs financiers et économiques-clé de 16 des 49 parastatales échantillonnés par la Banque Mondiale et le Ministère des Finances.

22. L'Emploi: le secteur parastatal a fourni moins de 1% des chiffres globaux de l'emploi en 1988.

L'emploi dans le secteur parastatal était estimé à 10 950 en 1988, soit environ 0,5% de l'emploi total. (Il est difficile de spécifier le niveau des employés, étant donné que certains employés du gouvernement travaillent pour les parastatales et vice-versa). Ces employés sont distribués à travers pratiquement tous les secteurs non-agricoles de l'économie, la plus large part étant celle du secteur minier (30%). Un échantillonnage de 16 parastatales-clé montrent que les niveaux d'emploi dans ces entreprises était à son apogée en 1987 (9828) et a baissé jusqu'à 9589 en 1989. Toujours est-il que cela ne représente qu'une baisse de 82 depuis 1983. Voir le tableau 24 pour les chiffres de l'emploi dans le secteur parastatal.

23. La Structure Financière: la dette des parastatales a été considérablement réduite depuis 1983, mais les investissements ont également considérablement diminué.

Basée sur les échantillonnages des 16 parastatales mentionnés plus haut, la dette a été réduite de 61 milliards de FCFA en 1983 à 46 milliards en 1989. La SONICHAR représente environ la moitié de cette somme, ce qui laisse penser que les autres 15 entreprises ont des dettes bien moins importantes. La dette à court-terme a également été réduite de 62 milliards de FCFA en 1983 à 44 milliards en 1989. Cependant si la dette des banques est en baisse, les parastatales ont essayé de remplacer le crédit fournisseur comme une source de financement à court-terme. Ceci dit, les payables n'ont augmenté que de 3 milliards de FCFA (comparaison du bilan consolidé de 1983 à 1989), ce qui reflète le fait que les fournisseurs font preuve de mauvaise volonté et que le Trésor Public ne semble pas prête à fournir le support et

les crédits à des parastatales comme le NIGELEC, le NITRA, l'ONPPC, l'OPT et le RINI. De nouveaux capitaux n'ont pas été disponibles pour recapitaliser les parastatales de manière à ce qu'elles redeviennent efficaces. Les investissements ont atteint leur apogée en 1986 avec 18 milliards de FCFA, et ont finalement baissé à 6 milliards de FCFA en 1989. Ceci, en retour, reflète une série de faiblesses inhérentes aux entreprises parastatales depuis des années: a) une dépendance à la dette en tant que source de recapitalisation au lieu de faire des affaires à profit de manière à maintenir leurs revenus; une réduction de la dette du gouvernement et des parastatales équivaut à une baisse des fonds disponibles à l'investissement dans les parastatales; et b) une absence de gestion orientée vers le profit qui assure aux entreprises individuelles d'être dirigées autant que possible en tant qu'unités économiques plutôt qu'en tant qu'unités sociales subventionnées par la Trésor Public.

24. Le Crédit: les parastatales ont reçu par le passé leur part de crédits disponibles dans le système bancaire, et un non-fonctionnement de cette dette a ralenti le développement du secteur privé formel.

Le système bancaire reconduit rarement ses crédits ces jours-ci et lorsqu'il le fait, c'est souvent en vue d'une affaire à court-terme. En juillet 1990, le système bancaire avait 105 milliards de crédit en suspens, dont 94% était à court-terme. D'après la BCEAO, 73% de ces crédits étaient assignés à des entreprises du secteur privé, même si cela semble également inclure les prêts qui étaient alloués aux parastatales. Les clients les plus importants étaient la vente en gros et les détaillants (54%). Il est significatif que seuls quatre sous-secteurs de l'économie avaient des prêts à long-terme en suspens, et que ceux-ci ne constituaient que 1% du chiffre total des prêts: des prêts non-spécifiés aux secteur de service, aux secteur de transport et à l'entreposage, au commerce en gros et à l'agriculture. Les tableaux 63-64 examinent la position du crédit en vigueur dans le secteur bancaire.

La nature à court-terme du système bancaire reflète son incapacité et son manque de volonté de prendre des risques. Si ceci est en partie lié avec les taux d'intérêt subventionnés, les contrôles monétaires et de crédit, c'est également lié à des prêts non performants dans le portefeuille du secteur bancaire consolidé. En juillet 1990, 44% des crédits du système bancaire, en suspens par rapport à l'économie étaient non performants. La part des parastatales dans cela était de 78%, ce qui reflète une source de fonds qui sinon aurait été utile à fournir le crédit à terme tellement nécessaire au développement du secteur privé moderne.

L'échec de la BDRN et la liquidation du CNCA reflète les problèmes de la gestion du crédit dans le système bancaire des

parastatales ainsi que la mauvaise gestion de la part des emprunteurs, dont beaucoup sont des entreprises parastatales qui pensent que le Trésor Public serait une source durable de subventions d'exploitation. Ces deux banques avaient 76% de leurs prêts totaux en suspens et 53% des avoirs bancaires consolidés en 1985 (Ohio State, 1987). Toujours est-il qu'une portion substantielle des deux établissements était non performante, menant à l'effondrement de ces deux banques, paralysant ainsi le système bancaire.

La création de la SONIBANK est le résultat de l'adoption d'un plan de restructuration de la BDRN en juin 1990. Ce plan, appuyé par la Banque Mondiale et la France, exigeait un nouvel investissement de capital social, le gel de tous les prêts non performants et des dépôts équivalents dans le secteur public, ainsi qu'une nouvelle direction. Une institution financière tunisienne détient 25% de la part de capital de SONIBANK et a nommé un directeur. Les 36 milliards de prêts non performants et leur équivalent en dépôts dans le secteur public de la BDRN ont été transférés dans une agence séparée qui doit les collecter de 1990 à 1993, en libérant les dépôts à chaque collecte. La SONIBANK a repris les avoirs performants de la BDRN et un passif équivalent, des dépôts du secteur privé pour la plupart. Le résultat en est un bilan considérablement réduit et une institution qui va certainement se montrer prudente dans l'allocation de crédits, la duration du portefeuille créditaire, et une expansion des branches. Le tableau 65 fournit un aperçu du bilan du système bancaire consolidé, lequel bilan démontre une importante dépendance des fonds étrangers. Le tableau 66 reflète les faibles taux d'intérêt par rapport au reste de l'Afrique, bien que peu de gens empruntent ou épargnent auprès du secteur financier formel.

25. La Privatisation: le Niger n'a pas réussi sa privatisation des parastatales à cause d'un climat d'investissement difficile, de systèmes d'information faibles, d'avoirs médiocres, de parts de marché limitées, d'absence de direction professionnelle et d'un manque de disponibilité de capital .

La privatisation des entreprises parastatales n'a pas marché de façon effective pour un certain nombre de raisons qui ralentit les autres privatisations et les campagnes de restructuration des parastatales à travers l'Afrique:

- a) les procédures d'estimation sont basées sur la valeur des actifs sur papier plutôt que sur leur cash-flow;
- b) le gouvernement tient à déterminer la qualité des dossiers soumis à son attention et à rejeter les offres si le prix d'achat est inférieur à celui demandé par le gouvernement, même quand ces entreprises perdent de l'argent et reçoivent des subventions du gouvernement;

- c) le secteur privé n'est pas invité à prendre part à la formulation de la politique de privatisation;
- d) les entreprises avec des "contrats de gestion" sont dirigées par des fonctionnaires qui ont une expérience limitée du secteur privé, voire pas d'expérience du tout;
- e) le gouvernement prétend que l'emploi a besoin d'être protégé même quand il est nécessaire de réduire la taille d'une entreprise et de la rationaliser pour la rendre compétitive et profitable; et
- f) une petite base d'investisseurs locaux, des intérêts étrangers limités, un système bancaire affaibli ainsi qu'une politique réglementaire et fiscale difficile freinent la demande du côté des investisseurs.

Il faut ajouter à ces problèmes génériques: a) le manque de métiers de formation à la gestion des entreprises professionnelles modernes; b) les faibles structures compétitives et le poids de la dette; et enfin c) une période désagréable pendant laquelle investir alors que le Niger poursuit une stratégie commerciale de croissance.

En juillet 1990, le gouvernement avait déclaré son intention de garder 31 entreprises privées, d'en privatiser 16 et d'en liquider sept. Il n'en demeure pas vrai que la méthode de privatisation utilisée par le gouvernement pour certaines de ces entreprises n'était pas tenable, insistant sur des prix d'achat de pointe sans affacturage du service de la dette, de la perte des subventions d'opération, des frais généraux élevés, et des employés retenus. D'après une estimation (celle du Club du Sahel, 1988) les exemples de mauvaise gestion du processus de privatisation de la part du gouvernement abondent, et sont en général dûes à des conflits dans la politique d'objectifs ou à des interférences dans la gestion des entreprises. Ceci a, en retour, rendu le secteur privé prudent en ce qui concerne la reprise des parastatales dont le gouvernement doit continuer à absorber la dette et les pertes. Dans la mesure où le secteur privé local manque d'expérience dans la gestion de grosses et moyennes entreprises du type de celles que le gouvernement est en train de privatiser, les investissements étrangers représentent la seule option alternative. Ici encore, le gouvernement n'a pas créé le climat nécessaire à favoriser les investissements étrangers et à compenser pour les difficultés inhérentes au marché du Niger. Le tableau 67 profile les plans du gouvernement en ce qui concerne les parastatales individuelles. Le tableau 68 montrent les déboursements externes des secteurs public et privé en 1988 par rapport au reste de l'Afrique.

26. L'Engagement des Donateurs: la Banque Mondiale et la France travaillent avec le Ministère des Finances et les entreprises publiques pour forrtifier les systèmes d'information et de gestion.

Reconnaissant que les perspectives de privatisation au Niger sont peu prometteuses, la Banque Mondiale a travaillé avec le Ministère des Finances au développement de la capacité institutionnelle des entreprises et au renforcement de la gestion. Un système d'information muni de données financières-clé destinées à rechercher des données financières et d'emploi importantes. Cela inclue le capital social, le chiffre d'affaire, les subventions, les impôts payés, les progrès effectués dans le sens du service de la dette, les coûts du personnel et les niveaux d'emploi. Des contrats de gestion professionnelles ont été signés avec plusieurs entreprises, incluant l'OPT, le NIGELEC et la SONICHAR. Ces efforts ont également reçu le support bilatéral de la France.

D. LES SECTEURS DE POINTE ET LES SECTEURS EN RETARD DE L'ÉCONOMIE

27. Des secteurs de service informels divers, l'agriculture, le gouvernement et la fabrication artisanale informelle sont les secteurs de pointe de l'économie de croissance.

Une rapide comparaison entre 1981 et 1988 donne le classement de croissance des sous-secteurs suivant (en assumant un minimum de 1% de contribution au PIB): a) les secteurs de service informels divers ont augmenté de 33 milliards de FCFA; b) l'agriculture (en incluant le bétail, le secteur forestier et la pêche) de 27 milliards de FCFA; c) le gouvernement de 25 milliards de FCFA; et d) la fabrication artisanale informelle de 21 milliards de FCFA. S'il est exact qu'une comparaison stricte année par année ne peut certainement pas déterminer les tendances séculaires, la croissance de tous les secteurs mentionnés ci-dessus (sauf l'agriculture) a été régulière pendant les années 80. Les services informels divers et la fabrication informelle démontrent d'une augmentation de valeur ajoutée tous les ans entre 1981 et 1987 cependant que celle du gouvernement a augmenté chaque année de 1981 à 1987 et est restée relativement stagnante en 1988. L'agriculture a augmenté régulièrement entre 1981 et 1983, a stagné de 1984 à 1987 et a rebondi en 1988 grâce à la force de la production des récoltes.

Les tendances des services divers et de la fabrication artisanale qui appartiennent au secteur formel privé sont particulièrement importants par rapport à leurs compétiteurs du secteur moderne. L'augmentation combinée des services informels et de la fabrication était de 54 milliards de FCFA (105%) comparée à la baisse de la fabrication du secteur privé moderne et des parastatales et à celui des services divers, déclin de 8

milliards de FCFA (36%). Ainsi il est clair que le secteur informel a commencé à remplacer le secteur formel dans ces domaines de l'activité économique, et que cette tendance va s'accroître. Les tableaux 69-70 mettent en lumière les tendances du PIB et les principaux secteurs de croissance du Niger dans les années 80.

28. Les intérêts du secteur privé formel dans les industries de la construction, du commerce, du tourisme et des mines parastatales ont fait preuve de la plus grande baisse des années 80.

En suivant la même comparaison entre 1988 et 1981, on constate que la plus importante baisse de la contribution au PIB provient des secteurs suivants: a) du secteur moderne privé de construction et des entrepreneurs des travaux publics (20 milliards de FCFA de baisse); b) des entreprises du secteur privé moderne engagées dans les activités liées au tourisme et au commerce (12 milliards de FCFA de baisse); et c) du secteur minier moderne (qui est presque entièrement parastatal) qui a baissé de 8 milliards de FCFA. Comme c'était le cas pour les secteurs de pointe, une comparaison année par année ne peut guère déterminer les tendances séculières, et il semble que les trois secteurs en retard ont eu un bref sursaut vers la moitié ou la fin des années 80 mais sont retombés vers 1988. La construction moderne privée a décliné régulièrement entre 1981 et 1985, est légèrement remontée vers 1986-1987 puis s'est effondrée à son niveau le plus bas en 1988. Les secteurs modernes privés du tourisme et du commerce ont fait preuve d'un léger mieux en 1987 avant de retomber à leur pire niveau en 1988. Le secteur minier parastatal a eu des hauts et des bas, a stagné en 1981-1982, a augmenté en 1983, a baissé puis s'est stabilisé en 1984-1985, a baissé puis s'est stabilisé à nouveau en 1986-1987 pour enfin atteindre son niveau le plus bas en 1988.

Il est bon de noter que le secteur non structuré a augmenté de 21 milliards de FCFA (26%) au sein de ces trois secteurs en retard pendant que le secteur formel a décliné de 38 milliards de FCFA (39%). ainsi, comme c'est le cas des secteurs de pointe, il semblerait que le secteur informel dépasse le secteur formel ou en tous cas occupe les domaines de production ou de distribution où le secteur formel n'est plus viable. Ces tendances sont mises en lumière dans les tableaux 71-72.

E. LES TENDANCES ÉCONOMIQUES DIVERSES ET LE ROLE DU SECTEUR PRIVÉ

29. Le commerce des marchandises et les comptes courants: il est presque impossible de déterminer la valeur des exportations et des importations à cause du degré d'échanges commerciaux informels qui ont lieu le long des frontières communes.

Les chiffres du commerce des marchandises sont tous différents et il est donc très impossible de connaître le total réel. Comme il en a été fait mention plus haut, The Economist pense que les échanges inter-frontières sont sous-estimés de 50% par les statistiques officielles. D'après la BCEAO les exportations de marchandises du Niger ont baissé depuis 1987 comme l'indique le total de 98 milliards de FCFA en 1989, le plus bas depuis 1978. 20% provenaient sans doute du secteur privé. Toujours est-il qu'en raison de la faiblesse du pouvoir d'achat, les exportations de marchandises étaient estimées à 107 milliards de FCFA en 1989, ce qui constitue également son niveau le plus bas depuis 1978. Si ces totaux reflètent la réalité, le déficit commercial du Niger était de 8 milliards de FCFA. Ce déficit a empiré en 1989 à cause des 64 milliards de FCFA payés essentiellement au service de la dette, des transports et des assurances et en transferts privés nets hors du pays qui n'étaient que partialement compensés par des influx gouvernementaux (qui provenaient sûrement des donateurs) au nombre de 44 milliards de FCFA. Cela a laissé le Niger avec un déficit actuel de 28 milliards de FCFA, le plus important depuis 1985.

Le déficit du compte courant est négatif en ce sens qu'il reflète une économie épuisée. Il n'en demeure pas moins qu'il y a des améliorations de structure du déficit par rapport à ces dernières années. Tout d'abord s'il est exact que les exportations de marchandises ont baissé, c'est également le cas des importations et des paiements de services nets. Ensuite, la fuite des capitaux privés du Niger a atteint son apogée en 1985 avec 25 milliards de FCFA après avoir augmenté chaque année depuis 1978. Ces transferts ont décliné chaque année depuis 1986 et n'en étaient plus qu'à la moitié du chiffre de 1985 en 1989. Cependant, étant donné la vraisemblable sous-estimation des marchandises, des services et des mouvements de capitaux, ces données devraient être interprétées avec prudence. Les chiffres de la BCEAO sont présentés dans le tableau 73 qui met en lumière le commerce des marchandises du Niger, les tendances des comptes courants et la balance des paiements. Les tableaux 74 et 77 reflètent les tendances à la structure et à la croissance du commerce des marchandises du Niger comparées à celles d'autres pays africains.

En ce qui concerne les effets sur le secteur privé, la baisse des importations pendant les années 80 suggère un pouvoir d'achat plus faible et un commerce non structuré en hausse. Il est

probable que les chiffres des exportations et des importations sont plus élevés que ne le suggèrent les chiffres officiels, ce qui reflète des exportations agro-pastorales en hausse (animaux vivants, cuirs et peaux, niébé et onions) en provenance du Niger vers le Nigéria en échange de l'importation au Niger d'un fort volume de biens de consommation bon marché.

30. La balance des paiements et le service de la dette: la balance des paiements du Niger continue à refléter une dépendance à l'aide des donateurs bien que les déboursements de l'AOD aient ralenti en 1989.

Le Niger a dépendu de l'aide à long terme des donateurs tout au long des années 80 pour étayer la position de ses capitaux. Ceci est en partie la conséquence de la baisse de revenus de l'uranium dans les années 80, d'une sécheresse périodique et de la reconnaissance d'un épuisement général des ressources au Niger. Les déboursements de l'AOD étaient de 283 millions de dollars US, le plus bas depuis plusieurs années et en deçà de la moyenne de 368 millions US. (Le lecteur est prié de se référer au rapport de la "Articulation of USAID Strategy" et au rapport 1989 du PNUD en ce qui concerne les problèmes de l'aide des donateurs).

Malgré des déboursements en baisse, la dette à long terme du Niger a grimpé d'environ 1,5 milliards de dollars US en 1989 par rapport à 250 millions en 1975. Les chiffres totaux de la dette sont sensiblement plus bas que ceux qui ont été contractés à cause des pertes et profits et la majorité des prêts aujourd'hui sont déboursés sous forme de subvention.

En ce qui concerne l'impact du secteur privé, le service de la dette va traîner sous forme de coût pour le gouvernement. Pour garder les taux d'inflation maniables, cela va sans doute limiter l'argent en circulation et en conséquent les allocations de crédit une fois que le secteur bancaire renaîtra. Ce processus va également renforcer le rôle de la finance non structurée où les coûts de financement sont élevés. Les tableaux 78-82 mettent en lumière certains des chiffres-clé de la dette et illustrent la position de la dette du Niger par rapport aux autres pays africains.

31. Investissement et remise: l'investissement en général et l'investissement privé en particulier est l'une des principales faiblesses de l'économie nigérienne.

L'investissement total du Niger dans le secteur moderne a baissé dans les secteurs privés et publics. En 1981, la formation de capital brut était de 61 milliards de FCFA avec 35 milliards de FCFA (57%) qui représentent l'investissement du secteur privé. En 1988, l'investissement était de 14,5 milliards de FCFA avec seulement 5 milliards de FCFA (33%) dans le secteur privé.

L'investissement direct privé et les transferts privés bruts ont été insignifiants ou négatifs pendant les années 80 et le début des années 90.

La réduction nette de l'investissement privé entre 1981 et 1988 a eu lieu dans les domaines suivants: a) le transport (18 milliards de FCFA); b) le commerce et le tourisme (9 milliards de FCFA); c) la fabrication (3 milliards de FCFA).

L'investissement privé formel a fluctué dans la construction, le secteur financier et l'immobilier et les mines et a été peu ou non existant dans l'agriculture et la génération d'énergie. Les tableaux 83-84 mettent en lumière l'investissement privé dans le secteur moderne de l'économie de 1981 à 1988. Les tableaux 85-86 montrent les faibles économies domestiques brutes et les investissements du Niger en tant que pourcentage du PDB et par rapport à l'Afrique.

32. Les dépenses du gouvernement et le Programme d'Investissement Public: le Programme d'Investissement Public du gouvernement pour 1990-1992 se concentre sur le développement et l'infrastructure rurale.

Le gouvernement a consacré 273 milliards de FCFA au budget d'investissement public pendant l'année 1990-1992. Ceux-ci sont classés comme suit: a) le développement rural (101 milliards de FCFA, soit 37%); b) l'infrastructure (93 milliards, soit 34%); c) l'éducation (16 milliards de FCFA, soit 6%); d) la santé (14 milliards de FCFA, soit 5%); et e) autres (49 milliards de FCFA, soit 18%). On s'attend à ce que les deux composantes essentielles aident au développement économique et au développement du secteur privé. Par définition, le développement rural devrait aider les fermiers et les gardiens de troupeaux dans la production agro-pastorale et les exportations, bien que ce programme doive faire ses preuves. L'investissement dans l'infrastructure devrait impliquer principalement la réhabilitation du transport, des télécommunications et les facilités d'approvisionnement en eau. Le PIP est financé en grande partie par des subventions des donateurs.

33. Le coût des facteurs de production: le coût des facteurs de production du Niger est élevé d'après les standards régionaux et mondiaux, rendant impérative pour le Niger la nécessité de réduire les coûts dans d'autres domaines pour être compétitifs.

Étant donné la position enclavée et la faible base de ressources du Niger, c'est un pays cher à exploiter. Le coût de l'électricité et des télécommunications est élevé dans la région. Au Niger, le risque d'une augmentation du coût de l'énergie est élevé dans la mesure où le Nigeria fournit de l'électricité subventionnée au Niger. Le gouvernement du Nigeria a déclaré que le coût sera augmenté lors de l'expiration du contrat en vigueur en 1996. De plus, le coût des

télécommunications est élevé en raison de la location et de la faible population du Niger.

34. Une population active grandissante: la portion de la population du Niger qui a entre 15 et 64 ans devrait augmenter de 3,7 millions en 1990 à 5,1 millions en l'an 2000 et à 7,1 millions en 2010. Environ 84% de ces personnes sont classifiées comme étant économiquement actives, ce qui suggère que l'économie devra créer plus d'un million d'emplois supplémentaires d'ici l'an 2000 pour maintenir le "status quo".

La population du Niger augmente de 3,4% et les taux de croissance urbaine augmentent encore plus vite. Le résultat est que la population active devrait augmenter à une moyenne de 120 000 personnes par an de 1991 et 2000, alors que beaucoup cherchent du travail dans les secteurs de fabrication et de services modernes. Ceci fera encore plus pression sur le gouvernement qui devra fournir des services de base pour la production du secteur privé et l'exploitation de marché ainsi qu'en ce qui concerne la santé et l'éducation. Avec des taux de croissances pareils, un secteur privé formel en baisse et des parastatales et des finances publiques affaiblies, il est vraisemblable que le Niger fera l'expérience d'une croissance significative de son secteur informel pendant les années 90. Les tableaux 87-88 mettent en lumière les indicateurs démographiques-clé au Niger.

F. LA PERSONNALITÉ ET LE CARACTÈRE DU SECTEUR PRIVÉ

35. Général: le secteur privé est essentiellement informel, à petite échelle, rural et composé de travailleurs indépendants.

Ainsi qu'il en a été discuté plus haut, plus de 97% de l'emploi se trouve dans le secteur informel. La taille moyenne des entreprises non structurées est de 1,3 employés avec la majorité des gens qui travaillent indépendamment ou sont des travailleurs familiaux agricoles. Les travailleurs indépendants sont généralement des fermiers et/ou des gardiens de troupeaux alors que les travailleurs familiaux sont souvent des femmes et des enfants qui travaillent dans les fermes. Ces deux catégories de travailleurs constituent 93% de la population active. Ceux qui travaillent comme employés informels, comme sous-traitants, apprentis et dans d'autres jobs (domestiques par exemple) ont compté pour 67 290 emplois, soit 3% de la population active totale. Ce dernier groupe se trouve dans les villes et dans la campagne.

36. La division du travail au sein du secteur informel par sexe: l'emploi du secteur non structuré est principalement masculin, et l'absence de participation des femmes dans l'économie nationale est une des raisons pour lesquelles la densité des entreprises et de l'emploi dans les zones rurales est de 50% en deça de la norme africaine.

La vaste majorité de la population active du secteur informel est masculine (1,8 million, soit 79% de la population active totale). Les hommes représentent la majorité des travailleurs indépendants et familiaux (1,7 million sur 2,15 millions), les sous-traitants et les apprentis (24 770 sur 29 640) et les employeurs (4670 sur 5290). Les femmes comptent pour environ 460 590 des emplois du secteur informel, généralement du travail familial ou indépendant. Ce dernier est généralement dans le domaine du commerce et de la cuisine (112 700) ou de la fabrication artisanale (35 630). Le manque de participation des femmes dans l'économie a été citée comme l'une des majeurs raisons pour laquelle le Niger retarde l'Afrique dans le domaine de la formation d'entreprises dans les zones rurales (GEMINI, 1990). Voir les tableaux 25-26 en ce qui concerne la distribution de la population active du Niger par sexe et par occupation.

37. Le secteur privé formel: les estimations des chiffres de l'emploi varient, mais il y a un consensus que son ancien rôle dans l'économie est en train d'être remplacé par des opérateurs du secteur informel.

Les estimations de l'emploi du secteur privé moderne varient de 15 024 à 27 900 (voir tableaux 24-25). Même en prenant l'estimation la plus large, ceci ne compterait que pour 1% de l'emploi total. En ce qui concerne la contribution au PIB, le secteur privé moderne a baissé pendant les années 80, ne contribuant que 247 milliards de FCFA de 1983 à 1988, soit 6% du total. Ses 25 milliards de FCFA en valeur ajoutée de 1988 (4%), sa pire année de la décennie reflète sa chute.

38. Mais à quel point le secteur privé formel est-il faible?: Si il est clair que son importance diminue, le rôle du secteur privé peut également être sous-estimé dans les statistiques officielles.

D'après le tableau de service de 470 entreprises du secteur privé formel qui remplissent leur Déclaration Statistique et Fiscale, 421 appartenaient au secteur privé et les autres aux parastatales. La distribution des entreprises du secteur privé formel est établie comme suit:

- a) le commerce (130);
- b) la construction (67);

- c) l'immobilier, les fournitures et équipement de bureau (50);
- d) le transport (29);
- e) les hôtels, les cafés et les restaurants (22);
- f) les travaux publics (18);
- g) les entreprises de loisir, de mécanique et domestique (18);
- h) la santé, la sanitation, l'éducation, les associations (17); et
- i) 70 autres entreprises de bétail (2), d'industrie alimentaire (16), de papier et d'imprimerie (12), de produits chimiques (7), de machines et d'équipement (6), de textiles et de cuirs (6), de bois (3), de matériaux de construction (4), de métaux (3) et de services financiers (11).

Étant données les circonstances économiques du moment, il est vraisemblable que la plupart de ces entreprises sous-estiment leur chiffre d'affaires pour réduire leurs impôts. A la lumière de la capacité qu'a le secteur privé non structuré d'entrer en compétition avec le secteur formel et d'étendre sa part de marché, ceci serait une réponse logique au problème. De plus, de la même façon que de nombreuses entreprises du secteur formel opèrent d'une manière similaire à celles du secteur formel, l'inverse est également susceptible d'arriver comme moyen de survivre en tant qu'entreprise. Ceci dit, à la fin, rien de tout cela ne devrait obscurcir le rôle déclinant d'un secteur privé formel sévèrement affaibli au Niger. Certaines des entreprises enregistrées par la DSF ont fermé, reflétant ainsi cette faiblesse générale.

39. Les associations commerciales: il n'y a pas de groupe ou d'organisation inter-sectorielle significatifs qui soit représentatifs du secteur privé au Niger.

Le SPEIN a de l'influence, mais ses adhérents incluent une large proportion d'entreprises du secteur parastatal. Le SCIMPEX appartient entièrement au secteur privé, mais il n'a que 14 membres qui ont tous des difficultés financières. L'idée que la Chambre de Commerce est un organe du gouvernement (plutôt qu'une organisation consacrée à l'aide aux entreprises privées) est très répandue.

Du côté des petites entreprises, un rapport-sondage récent de l'USAID (Iddal, 1990) a révélé que les syndicats, les associations, les coopératives et les organisations non gouvernementales font face à un certain nombre d'obstacles dans leur démarche pour devenir des représentants efficaces des intérêts du secteur privé:

- a) des procédures d'enregistrement difficiles pour les personnes qui ne possèdent pas d'expérience dans ce domaine;
- b) un manque d'aide technique de la part des sources du gouvernement qui n'aborde pas la question des exigences nécessaires à l'enregistrement;
- c) des délais dans l'obtention des approbations pendant lesquels ces organisations ne peuvent pas agir, ce qui les condamne à une perte d'intérêt parmi leurs membres potentiels;
- d) obstacles financiers et obstacles liés aux frais généraux (téléphone, bureau); et
- e) une incapacité à générer des résultats, ce qui mène à une apathie des membres et une inefficacité générale.

Si la plupart des 41 associations sondées ont une boîte postale (94%) et un téléphone (81%), peu d'entre elles ont un telex (18%) ou un FAX (7%). La plupart d'entre elles (57%) disséminent des informations en organisant une réunion, laquelle réunion est souvent considérée par les membres comme étant des paroles sans aucune action. Tous ces obstacles renforcent la spirale de léthargie organisationnelle dans le secteur privé cependant que le gouvernement manque d'un dialogue organisé et construit avec les représentants du secteur non structuré. Le tableau 89 établit la liste des organisations sondées par USAID.

40. La Chambre de Commerce: la Chambre de Commerce est active, mais elle est largement perçue comme étant incapable de promouvoir l'entreprise privée .

Toutes les entreprises du secteur privé sont membres de la Chambre de Commerce, celle-ci n'est pas véritablement une organisation de représentation parce que: a) l'adhésion est obligatoire; b) tous les employés sont embauchés par le gouvernement et payés par le Trésor Public, et c) le personnel de haut niveau de la Chambre est nommé par le gouvernement. Parmi les 41 associations sondées par l'USAID en 1990, 72% ont été formées indépendamment de la Chambre de Commerce. Ceci reflète le sentiment parmi la vaste majorité des entreprises informelles et de petite taille que la Chambre de Commerce ne représente pas efficacement leurs intérêts. Le tableau 90 établit la liste des organisations et des membres les plus importants de la Chambre de Commerce.

En contraste, l'adhésion à la Chambre de commerce est volontaire dans la plupart des pays d'Amérique latine et en Afrique anglophone. Au Ghana, "the Chamber of Commerce and Association of Ghana Industries" a activement fait pression sur les groupes pour le secteur privé et compte actuellement près de 3500 membres

parmi eux. Au Cameroun, où le gouvernement a établi la Chambre de Commerce sous l'égide du Ministère de l'Industrie, il y a quatre groupes du secteur privé importants au sein desquels l'adhésion est entièrement volontaire et dont les représentants sont librement élus. Deux groupes de ce type (dont un qui ne comprend presque exclusivement que des négociants) se sont également implantés au Cap Vert. En Gambie, l'Association des Entrepreneurs de Gambie (qui a été établie par les diplômés d'un programme de formation financé par USAID) a 350 membres qui paient leurs cotisation en entier, des entreprises du secteur informel pour la plupart.

41. Les organisations non gouvernementales (ONG): le Niger a une collection limitée de ONG engagées dans le développement des entreprises, et une expansion de ce rôle sera nécessaire au développement des petites entreprises de manière à ce qu'il aille au-delà de ses limitations du moment et qu'il aide à la création de services sociaux.

La communauté ONG du Niger a une organisation "parapluie" appelée le Groupement des Aides Privées (GAP) qui comprend 26 membres (Décembre 1989). Quatre de ces organisations seulement sont locales, les autres étant basées en Europe ou en Amérique du Nord. Toutes les ONG ne sont pas membres du GAP.

Certaines des ONG actives au Niger incluent des volontaires de plusieurs nations (France, Canada, Japon, États-Unis), des organisations privées (CARE, WOCCU, CLUSA, CARITAS) et des organisations missionnaires. Certaines de ces organisations travaillent avec une série de projets de développement des entreprises impliquant: a) le développement des métiers artisanaux comme le travail du bois, du métal, de la mécanique automobile et de la construction (grâce à des volontaires français, canadiens et allemands, CARITAS); b) une gestion des entreprises intégrée qui implique une formation professionnelle, des projets d'administration et de crédit (CARE, WOCCU); et c) une gestion des coopératives privée, professionnelle et orientée vers l'économie de secteur (CLUSA). De plus, le FED (EEC) a travaillé avec les opérateurs à petite échelle dans le domaine de l'industrie agro-alimentaire, des cuirs et des peaux, des textiles, de l'artisanat et du commerce touristique pour promouvoir le développement des entreprises dans ces domaines. Si cette liste n'est pas exhaustive, elle représente certaine des principales organisations qui opèrent au Niger.

G. L'INFRASTRUCTURE SOCIALE ET LE SECTEUR PRIVÉ

42. Le système de prestations de soins: le système de prestation de soins du Niger est faible, ce qui offre un terrain d'activité propice au secteur privé et aux ONG.

Étant donné la limitation des ressources gouvernementales, il serait bon d'encourager l'expansion du rôle des ONG dans le développement du secteur privé, incluant la transmission des services sociaux telle que la santé. Étant donnée la faiblesse de la position du gouvernement des Finances, la seule production pharmaceutique du secteur formel semble être avec l'ONPCC et la SOGANI, même si les 135 négociants du secteur formel enregistrés par le biais de la DSF offrent un potentiel d'offices de distribution de santé. Si la majorité de ceux-ci se trouvent à Niamey ou à Maradi, la plupart sont des vendeurs en gros qui ont vraisemblablement d'autres contacts de vente au détail à travers le pays. Une plus grande implantation des ONG dans le développement des entreprises va sûrement offrir des occasions de meilleures livraisons de services à la base. Une revue plus régionale des capacités de la production du service médical peut également être garantie, tel que le contact avec Parke-Davis dans la zone de libre-échange de Dakar. Les tableaux 91-96 reflètent les statistiques-clé du secteur médical au Niger par rapport à l'Afrique. Le tableau 97 met l'accent sur des exemples spécifiques de maladie au Niger pendant les années 80.

43. L'enseignement: le Niger est l'un des pays du monde le moins scolarisés ce qui va freiner le développement du secteur formel privé.

Le rôle du secteur privé dans le domaine de la scolarisation et de l'enseignement est très limité. En 1989 il y avait 60 institutions privées (3% du total) sur un total de 2266 écoles. Ces établissements privés avaient 6851 élèves (2% du total) en 1989. Beaucoup de ces écoles privées sont des écoles coraniques.

En plus du rôle limité de l'enseignement privé, le gouvernement a traditionnellement promis des emplois aux diplômés de l'université (voir Chapitre II, #24). Ceci n'a pas encouragé les jeunes les plus diplômés de chercher à faire carrière dans le secteur privé. Ainsi que le montre l'étude des tendances selon l'orientation des études (Tableau 8), la plupart des étudiants font des études de Lettres plutôt que des spécialités qui leur seraient utiles pour les affaires (la gestion, les finances, la comptabilité, la théorie d'organisation ou les relations patrons-employés). Même des domaines proches de ces matières (le Droit et l'Économie par exemple) sont tangentiels à la gestion des entreprises et ont trop souvent une approche légale théorique qui serait plus appropriée dans un système fortement régularisé, administratisé et bureaucratisé. De semblables erreurs de gestion du système universitaire en lumière des besoins critiques du Niger en

matière de gestion et de professionnels a sapé le développement du secteur formel privé. Paradoxalement, cette situation a conduit le gouvernement à décourager les étudiants à travailler dans le secteur privé formel qui est justement le domaine de l'économie où il y a un potentiel d'expansion de la base d'imposition qui est indispensable au gouvernement pour pouvoir mettre en place des services de base.

Ceci dit, les problèmes vont bien au delà du nombre d'étudiants qui ont opté pour une carrière de fonctionnaires. Les taux d'alphabétisation en français du Niger sont estimés à 15% de la population. Ce qui est clair, c'est que le négoce au Niger est principalement indigène, que la parole donnée y est plus importante que les documents légaux et les rapports financiers. De ce point de vue, le clash entre le gouvernement et le secteur privé informel est plus qu'un simple problème de taxes et de réglementation. Il semble également que le secteur formel dans son ensemble diminue d'importance (comme par exemple le secteur privé moderne et les parastatales) ou dépendent tragiquement de l'aide extérieure (par exemple de celle du gouvernement) pendant que le secteur informel s'adapte et remplit le vide des besoins à court-terme. Cette situation peut perdurer indéfiniment, mais étant donné que le Niger aura éventuellement besoin d'un cadre d'individus éduqués plus important qu'aujourd'hui pour développer les institutions dont elle a besoin pour une croissance à long terme. Ceci sera important non seulement pour parvenir à une production plus efficace, mais également pour pouvoir développer les services sociaux qui sont hors de portée du gouvernement pendant quelques années à venir. Les tableaux 98-100 mettent en lumière les statistiques-clé de l'enseignement au Niger, en incluant les spécialités des étudiants à l'université.

ANNEXE I: BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Abdelilah, Nassar E. and Corrieo. P. Renato, ``Niger Economic Policy Reform Program: Study and Recommendations for Computer Systems and Database Support for The Niger Customs Service," Academy for Educational Development for USAID, January 31, 1990.

Abt Associates, ``A Rapid Appraisal of the Marketing of Niger Cowpeas," Agricultural Marketing Improvement Strategies Project, February 1989.

Abt Associates, ``A Rapid Appraisal of the Hides and Skins Sub-Sector in Niger," Agricultural Marketing Improvement Strategies Project, April 1990.

BCEAO, "Rapport de 1989", 1990.

BCEAO, "Statistiques économiques et monétaires", March 1990.

BCEAO, "Statistiques économiques et monétaires", July 1990.

BCEAO, "Statistiques économiques et monétaires", December 1990.

Chambre de Commerce, d'Agriculture, d'Industrie et d'Artisanat du Niger, "Annuaire", 1986.

Cook, Andrew, Carlos Cuevas, and Douglas Graham, ``Trader Finance in Chad and Niger: Case Studies for Agricultural and Pastoral Products," Ohio State University for USAID, August 1990.

Courcelle, Michel, et de Latire, Anne, "The Private Sector in Niger," OECD/CILSS, 1988.

Doan, Peter L., and Lewis, Blane D., "Niger Market Town Development Study", Research Triangle Institute for USAID, 1989.

The Economist Intelligence Unit, "Niger Country Profile: 1990-1991", September 1990.

FED, "G.I.E. Développement de l'entreprise privée", February 1991.

FED, "Politique et Actions du G.I.E. en Matière d'Appui au Secteur Textile/Confection", January 1991.

FED, "Politique et Actions du G.I.E. en Matière d'Artisanat au Niger", January 1991.

FED, "Politique et Actions du G.I.E. en Matière de Tourisme au Niger: Décembre 1988-Avril 1991", January 1991.

Giri, Jacques, "Could the Private Sector Provide the Impetus for the Development of the Sahel", Club du Sahel, September 1989.

Graham, Douglas H., et al., "Rural Finance in Niger: A Critical Appraisal and Recommendations for Change", Ohio State University for USAID, February 1987.

Graham, Douglas H., and Carlos Cuevas, "Rural Financial Markets in Niger: Markets, Institutions, and Experiments," Ohio State University for USAID, July 1990.

Gregoire, Emmanuel, "Les Alhazai de Maradi", édition de l'ORSTOM, 1986.

Groupement des Aides Privées (GAP), "Rapport Annuel d'Activités, 1989, Niger", 1990

Harmon, David, and Deborah Orsini, "Synthesis of HRDA: Private Sector Training Needs Assessment, Labat-Anderson for USAID, September 1989.

Harmon, David, and Wyckoff-Baird, Barbara, "Human Resources Development Assistance (HRDA) Project", Labat-Anderson for USAID, December 1988.

Hardy, Benjamin, "Niger: Reform of Foreign Trade Laws and Regulations," Final Report, May 1989.

Integrated Livestock Production Project, "Niger's Livestock Export Policy," Government of Niger/Tufts University/USAID, February 1988.

International Monetary Fund, "Niger: Medium-Term Economic and Financial Policy Framework Paper, 1990-93," Enhanced Structural Adjustment Facility, Washington, DC, June 28, 1990.

International Monetary Fund, "International Financial Statistics", 1991.

International Science and Technology Institute, "Niger: Private Sector Assessment," Prepared for USAID, October 1987.

Kulibaba, Nicolas P., "Livestock and Meat Transport in the Niger-Nigeria Corridor," USAID Agricultural Marketing Improvement Strategies Project, Abt Associates, Draft Report, February 1991.

Marchés Tropicaux et méditerranéens, "Niger 1988," No. 2243, November 4, 1988, pp. 3013-83.

Mead, Donald C., et al., "Prospects for Enhancing the Performance of Micro and Small-Scale Nonfarm Enterprises in Niger," Michigan State University and the Growth and Equity through Microenterprise Investments and Institutions (GEMINI) Project for USAID, February 1990.

Mouskoura, Marcellin, "Projet Etude-USAID", for USAID, May 1987.

Nathan Associates, ``ARIES: An Analytical Framework for Assistance to the Informal Sector in the Sahel," Final Report for USAID, September 1990.

SCIMPEXNI, ``Annuaire du Syndicat des Commerçants Importateurs et Exportateurs du Niger," 1989.

SPEIN, "Annuaire du Syndicat Patronal des Entreprises et Industries du Niger", Edition 1988.

UNDP and World Bank, "African Economic and Financial Data", September 1989.

UNDP, ``Cooperation au Developpement: Niger Rapport 1989," January 1991.

USAID/Niger, ``FY 1990 Assessment of Program Impact Report," October 31, 1990.

USAID/Niger, ``Niger: Country Development Strategy Statement, FY 1988," February 1986.

USAID/Niger, ``Niger: Action Plan FY 1989-1990," April 1989.

USAID/Niger, ``Niger: Agriculture Sector Development Grant II: Program Assistance Approval Document," Volumes I and II, 1990.

USAID/Niger, `NEPRP In-Country Surveys," Internal Document No. 0106R, October 19, 1990.

Wilcock, David C., ``Agricultural Marketing in Niger: Current Situation, Constraints, and Possible AEPRP Program Components," Development Alternatives Inc for USAID, August 1987

World Bank, "Trends in Developing Economies: 1989", September 1989.

World Bank, "World Development Report", 1990.

World Bank, "World Tables", 1988-89 Edition, 1989.

GOVERNMENT OF NIGER

Barhouni, Maliki, ``Etude sur la Commercialisation des Principaux Produits Agricoles au Niger," Ministère de la Promotion Economique Direction du Developpement Industriel, October 1990.

Conseil Militaire Supreme, Commission Nationale de Suivi de la Conjoncture, ``Programme Significatif de Relance," August 1986.

Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, ``La fiscalité: outil de promotion des micro-entreprises artisanales au niger?," September 1987.

Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, ``Etude sur les Mesures d'Incitation à l'Industrie. Rapport No. 1: Reforme du Système d'Incitation à l'Investissement et à la Production," Louis Berger International, February 1989.

Ministère du Commerce, de l'Industrie, et de l'Artisanat, Code des Investissements, Ordonnance No. 89-19, 8 December 1989.

Ministry of Commerce, Industry and Artisanal Production, "Private Roundtable Conference: Niger's Policy of Private Sector Promotion Main Report", June 1988.

Ministere de Finance, "Le Systeme d'Information de Gestion du Secteur Parapublic", Rapport No. 1, February 1991.

Ministère du Plan, Direction de la Statistique et de la Demographie, Annuaire Statistique, April 1990.

Ministere du Plan, "Bulletin Statistique", Année 1990.

Ministere du Plan, "Commerce Extérieur: Résultats Definitifs 1984-1986", February 1990.

Ministere du Plan, "Commerce Extérieur: Résultats Provisoires 1987-1988", June 1990.

Ministere du Plan, "Comptes Economiques de la Nation: 1984-1985: Résultats Definitifs", August 1990.

Ministere du Plan, "Les Comptes Economiques de la Nation: Le Produit Interieur Brut en 1987", July 1988.

Ministere du Plan, "Les Comptes Economiques de la Nation: Le Produit Interieur Brut en 1988", July 1989.

Ministère du Plan, ``Enquete Nationale sur le Secteur Informel et la Petite Enterprise: Premiers Résultats et Comptes Mensuels des Principales Activités," October 1987.

Ministère du Plan, ``Etudes et Conjoncture," Nos. 10 et 11, November 1990 and March 1991.

Ministère du Plan, ``Plan de Developpement Economique et Sociale du Niger, 1987-1991," February 1987.

Ministere du Plan, "Population et Développement au Niger", November 1990.

Ministere du Plan, "Rapport sur les Statistiques des Entreprises du Secteur Moderne", édition 1984-1987, March 1991.

Ministere du Plan, "Recensement General de la Population R.G.P. 1988", November 1990.

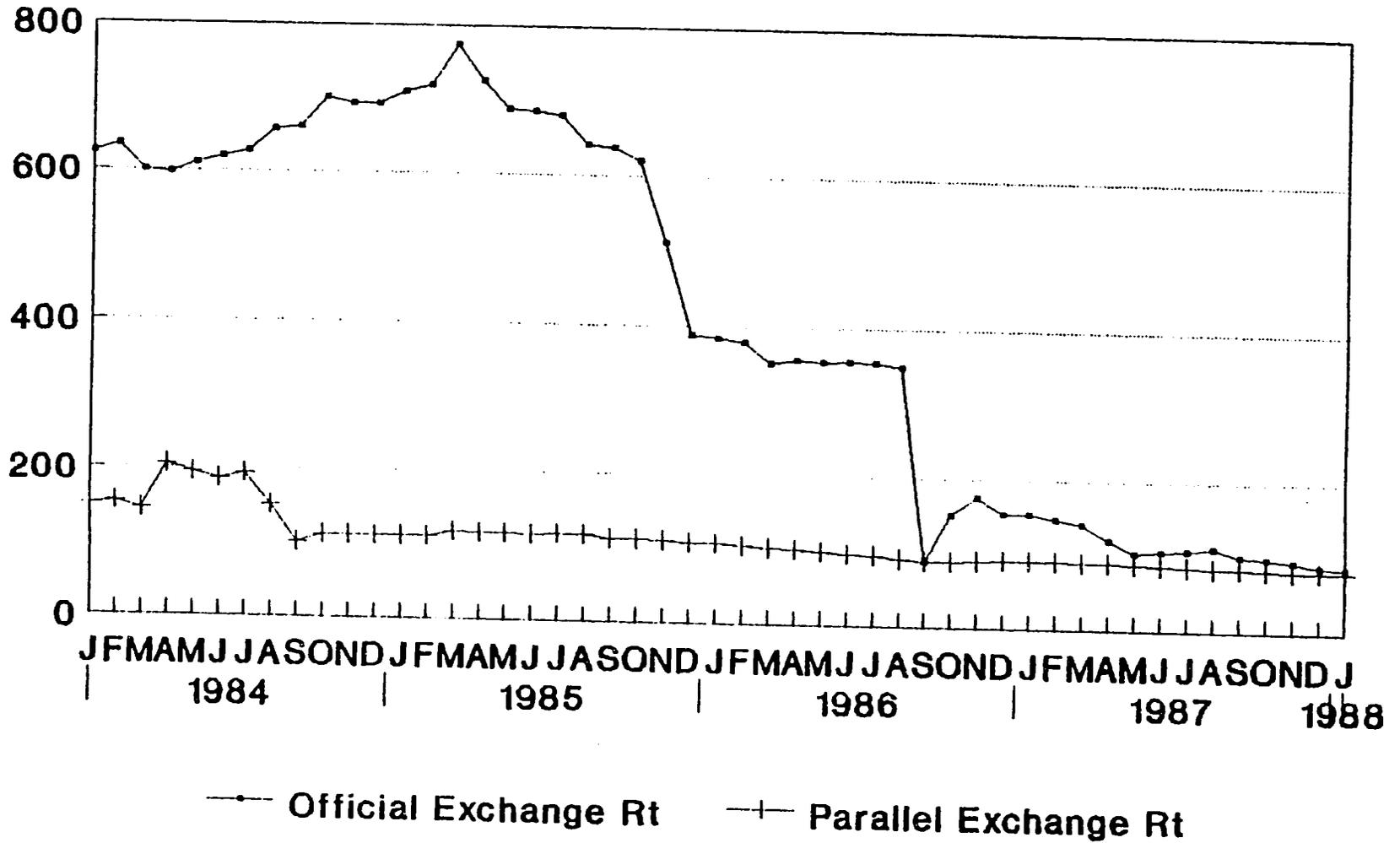
Ministry of Planning, "Outlines of the Support Programme for Private Initiatives and Job Creation", June 1987.

Ministère de la Promotion Economique, Direction de la Promotion de l'artisanat, "Les aspects juridiques de la fiscalité de l'artisanat au Niger," Doc. 11, October 1989

ANNEXE II: TABLEAUX POUR LES CHAPITRES II ET III

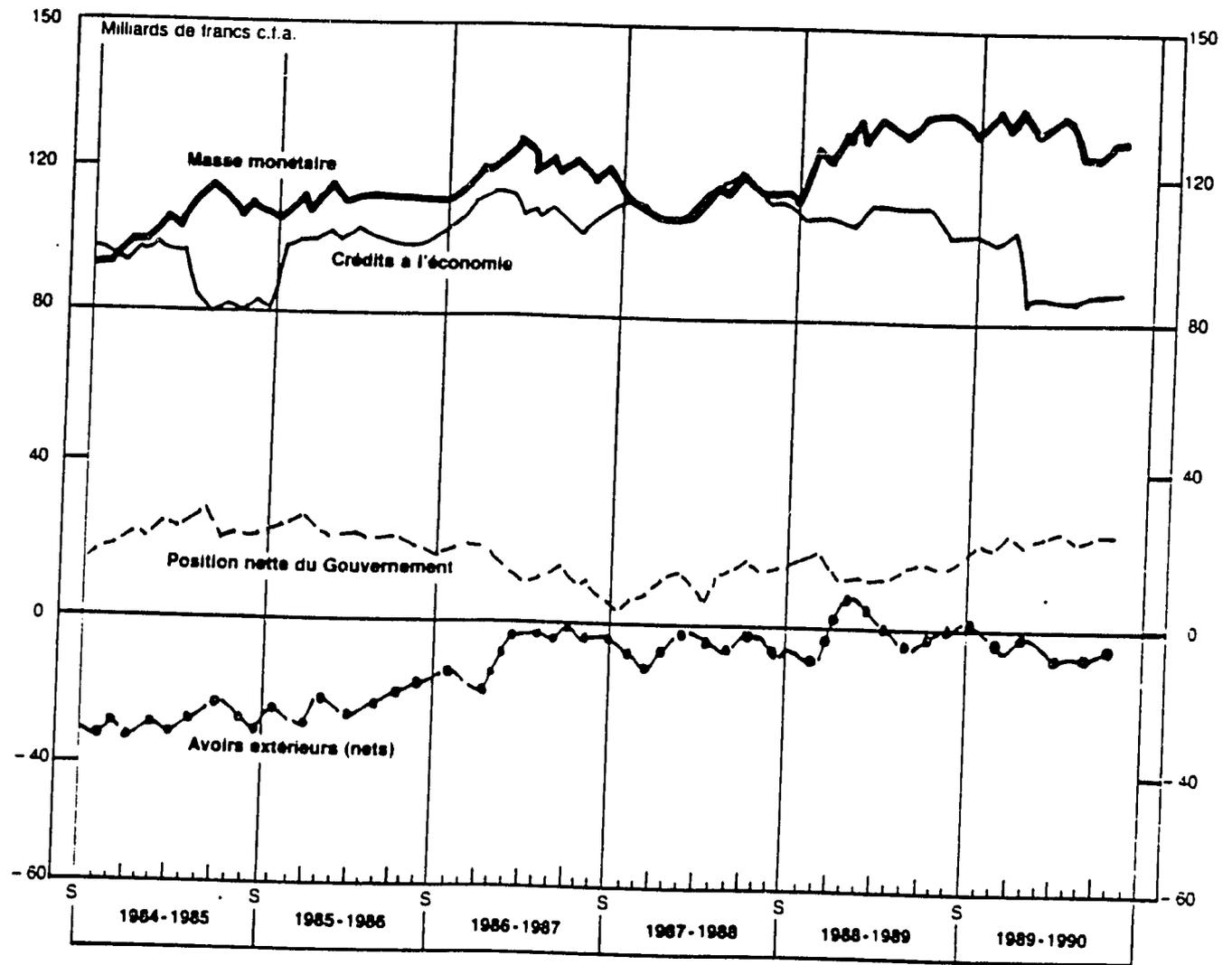
EXHIBIT 1

EXCHANGE RATE, CFA FRANC WITH THE NAIRA



Source: Ministère du Plan, Direction de l'analyse économique et de la planification, Etudes et Conjoncture.

EXHIBIT 2
NIGER - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



Fin de période	Avoirs extérieurs (net)	Credit intérieur	Position nette du Gouvernement	Crédits à l'économie	Actif = Passif	Masse monétaire (a)	Autres éléments net
<i>Millions de francs c.f.a.</i>							
1985 - Juin	- 23 417.2	104 931.4	22 515.2	82 416.2	81 514.2	111 678.6	- 30 164.4
Septembre	- 19 511.6	105 515.1	22 921.8	82 593.3	86 003.2	108 926.2	- 22 923.0
Decembre	- 28 842.4	127 030.1	26 592.9	101 362.7	99 113.2	108 105.1	- 8 991.0
1986 - Mars	- 28 373.6	125 853.1	24 311.0	101 542.1	97 479.5	114 321.1	- 16 841.6
Juin	- 21 419.4	124 290.2	25 504.5	98 785.7	102 870.8	113 500.9	- 10 630.1
Septembre	- 17 767.0	126 620.3	19 923.5	106 096.8	108 253.3	114 473.1	- 6 219.8
Decembre	- 19 235.1	133 803.1	19 107.5	114 695.6	114 568.0	121 051.3	- 6 483.3
1987 - Mars	- 4 260.5	120 171.6	11 870.4	108 301.2	115 911.1	121 630.6	- 5 719.5
Juin	- 181.1	116 104.7	11 609.9	104 494.8	115 923.6	122 439.5	- 6 515.9
Septembre	- 3 990.0	114 639.7	2 901.7	111 738.0	110 649.7	113 733.2	- 3 083.5
Decembre	- 10 406.4	119 610.1	11 358.5	108 251.6	109 203.7	114 442.9	- 5 239.2
1988 - Mars	- 3 323.4	120 063.7	6 956.0	117 107.7	120 740.3	126 426.9	- 5 686.6
Juin	- 2 784.0	130 446.8	19 168.5	111 278.3	127 662.8	131 704.1	- 4 041.3
Septembre	- 6 637.7	124 139.3	15 230.1	108 909.2	117 501.6	123 583.2	- 6 081.6
Decembre	+ 3 506.2	118 073.2	12 185.8	105 887.4	121 579.4	131 795.2	- 10 215.8
1989 - Mars	+ 68.3	122 116.7	11 901.2	110 215.5	122 185.0	135 900.3	- 13 715.3
Juin	- 2 745.8	125 151.1	17 618.3	107 532.8	122 405.3	136 603.7	- 14 198.4
Septembre	+ 717.5	126 167.3	20 989.7	105 177.6	126 884.8	135 633.3	- 8 748.5
Decembre	- 4 589.3	114 365.5	24 239.4	90 126.1	109 776.2	139 459.3	- 29 683.1
1990 - Mars	- 8 942.3	111 942.6	24 316.5	87 626.1	103 000.3	130 541.3	- 27 541.0
Avril	- 7 931.6	113 183.8	24 264.8	88 919.0	105 252.2	125 966.9	- 20 714.7
Mai	- 9 596.4	113 480.9	24 609.0	88 871.9	103 884.5	125 253.6	- 21 369.1
Juin	- 5 415.4	114 682.7	261 138.6	88 544.1	109 267.3	129 809.9	- 20 542.6
Juillet	- 6 660.7	114 276.7	25 157.2	89 119.5	107 616.0	130 045.2	- 22 429.2

EXHIBIT 3

GROWTH OF MONEY SUPPLYAverage Annual Nominal Growth Rate
Percent1980-88

Uganda	77.8
Zaire	59.4
Sierra Leone	50.6
Ghana	45.0
Somalia	42.4
Zambia	28.9
Botswana	25.1
Tanzania	21.5
Mauritius	20.2
Lesotho	18.8
Zimbabwe	18.1
Malawi	17.7
Madagascar	16.3
South Africa	15.8
Kenya	14.9
Chad	14.4
Burkina Faso	12.9
Mali	12.3
Mauritania	12.1
Ethiopia	11.9
Nigeria	11.9
Cameroon	10.8
Rwanda	10.5
Burundi	9.9
Togo	8.9
Congo	8.6
Senegal	7.6
Cote d'Ivoire	7.1
Gabon	6.5
Central African Rep.	6.3
NIGER	6.1
Benin	5.1

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 202-203.

EXHIBIT 4

U.M.O.A. - INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION AFRICAINE

	1985	1986	1987	1988	1989
Base 100 : Année 1970					
Ouagadougou					
1er trimestre	334.4	325.3	315.0	325.0	319.6
2ème "	335.5	333.0	314.8	330.3	327.0
3ème "	343.6	329.1	318.6	332.5	334.7
4ème "	327.5	318.6	320.4	335.0	337.3
Année	335.3	326.5	317.2	330.7	329.7
Bamako (a)					
1er trimestre	529.7	585.0	452.8	507.6	
2ème "	579.5	593.5	449.5	530.6	
3ème "	637.1	557.9	525.5	571.6	
4ème "	591.4	511.3	500.1		
Année	584.4	561.9	482.0		
Niamey					
1er trimestre	398.3	381.6	366.0	379.1	346.4
2ème "	415.6	397.4	364.8	363.5	352.9
3ème "	428.0	424.0	382.9	366.5	368.7
4ème "	402.3	388.5	370.9	354.9	354.7
Année	411.1	397.9	371.2	366.0	355.7
Dakar					
1er trimestre	432.0	481.2	463.6	457.8	448.6
2ème "	454.1	478.1	460.1	449.0	451.4
3ème "	465.4	487.2	472.5	462.6	469.3
4ème "	478.0	499.3	466.1	458.2	467.0
Année	457.4	486.5	465.6	456.9	459.1
Lomé					
1er trimestre	354.8	378.3	377.4	379.4	377.6
2ème "	366.1	386.2	381.8	386.0	377.3
3ème "	362.4	373.9	376.5	373.0	373.9
4ème "	363.9	368.4	371.9	372.8	363.9
Année	361.8	376.7	376.9	377.8	373.2
Abidjan (ouvrier, employé, artisan)					
		Base 100 = Août 1984 - Juillet 1985			
1er trimestre	...	108,9	115,8	125,6	128,7
2ème "	...	112,5	117,8	128,0	129,1
3ème "	...	111,6	121,2	129,0	
4ème "	105,8	114,4	123,6	129,1	
Année	...	111,9	119,6	127,8	
(a) Indices des prix des produits alimentaires relevés sur les marchés					
N.B. : Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis par les Services nationaux de Statistiques sauf Abidjan					

Source: BCEAO

EXHIBIT 8

AVERAGE ANNUAL INFLATION

GDP Deflator

1980-88

Uganda	100.7
Zaire	56.1
Ghana	46.1
Somalia	38.4
Mozambique	33.6
Zambia	33.5
Tanzania	25.7
Madagascar	17.3
South Africa	13.9
Malawi	12.6
Lesotho	12.2
Zimbabwe	12.1
Nigeria	11.6
Botswana	10.0
Kenya	9.6
Mauritania	9.4
Senegal	8.1
Benin	8.0
Mauritius	7.8
Cameroon	7.0
Central African Rep.	6.7
Togo	6.1
Rwanda	4.1
Burundi	4.0
Cote d'Ivoire	3.8
Mali	3.7
NIGER	3.6
Chad	3.2
Burkina Faso	3.2
Ethiopia	2.1
Gabon	0.9
Congo	0.8

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 178-179.

TABLEAU 6
TAUX SALARIAUX COMPARÉS

TAUX EN VIGUEUR PAR HEURE*
(EN DOLLARS US)

<u>Pays</u>	<u>Taux Par Heure</u>
Kénya	0.26
Burundi	0.30
Ethiopie	0.31
Togo	0.59
Maurice	0.70
Niger**	0.71

* Inclue le taux salarial médian et le ratio des prestations sociales.

** Inclue le SMIG, le "complément temporaire" de 18 pourcent, la sécurité sociale de 17 pourcent, et un mois de congés payés.

Source: Base de donnée compilée par le groupe de service de sources diverses.

TABLEAU 7.

POURCENTAGE D'ENFANTS AFRICAINS
INSCRITS DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES
1987

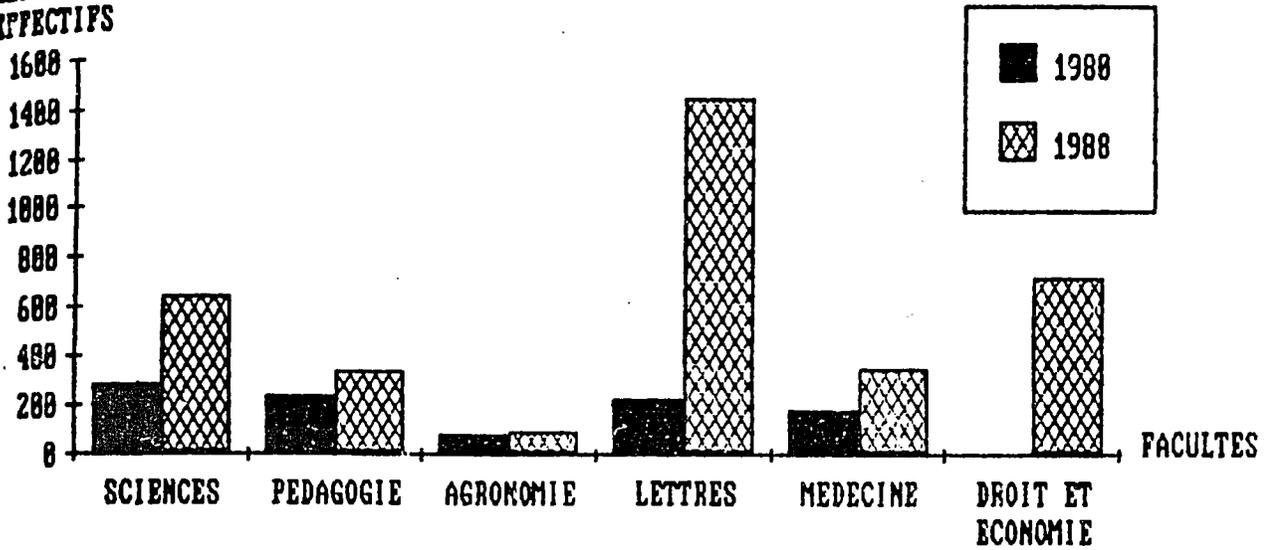
<u>ÉCONOMIES À REVENUS BAS/MOYENS</u>	<u>TOTAL</u>
Cameroun	109
Maurice	106
Togo	101
Kénya	96
Nigéria	77
Ghana	71
Côte D'Ivoire	70
Ouganda	70
Papouasie Nouvelle-Guinée	70
Burundi	67
Rwanda	67
Malawi	66
République de Centrafrique	66
Bénin	63
Sénégal	60
Mauritanie	52
Tchad	51
Libéria	35
Burkinafaso	32
Niger	29
Mali	23

NOTE: Les bases de données sont des estimations d'enfants de tous âges inscrits à l'école primaire. Les chiffres sont exprimés comme ratio d'élèves jusqu'à la population d'enfants d'âge moyen. Les ratios d'inscription bruts pourraient excéder 100 pourcent parce que certains élèves sont plus jeunes ou plus vieux que le standard d'âge à l'école primaire du pays (généralement 6-11 ans).

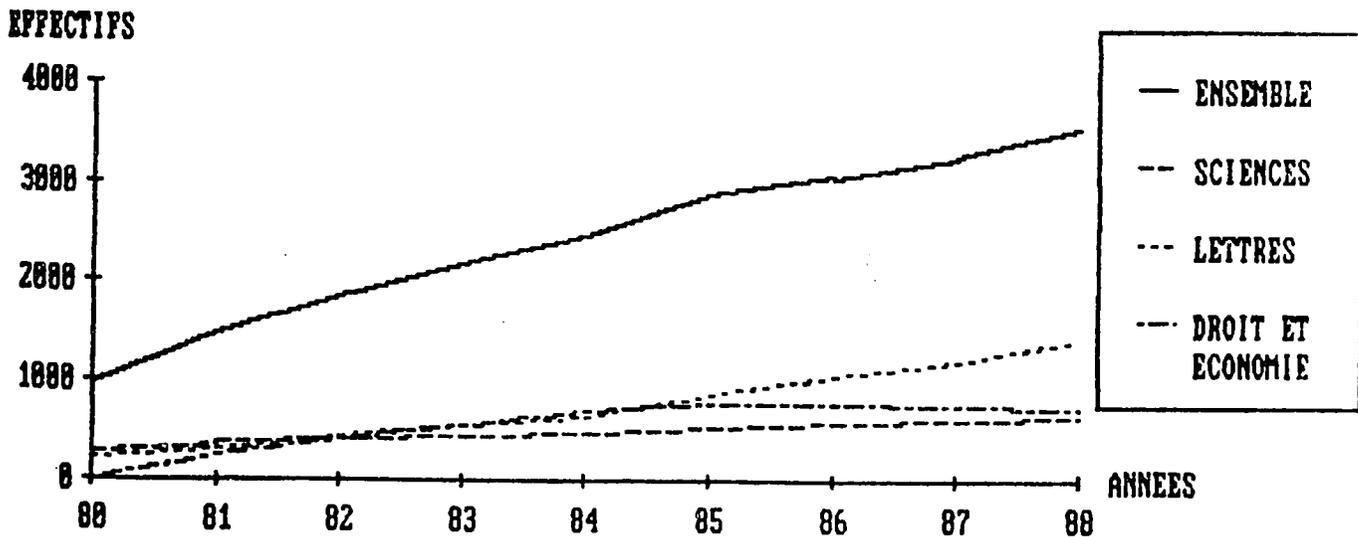
SOURCE: La Banque Mondiale, Le Rapport Sur Le Développement Mondial 1990. Oxford University Press: NY 1990; pp 234-235.

EXHIBIT 8

REPARTITION DES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DE NIAMEY SELON LA FACULTE POUR LA PERIODE 1980-1988
EFFECTIFS



EVOLUTION DES EFFECTIFS DES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DE NIAMEY SELON LA FACULTE ET POUR L'ENSEMBLE DES FACULTES



Source: Annuaire Statistique

68

TABLEAU 9

PROCÉDURES RÉGULATOIRES AFFECTANT LES EXPORTATEURS DE BÉTAIL, CUIRS ET PEAUX

Une étude préalable du secteur d'exportation du bétail a identifié 11 procédures gouvernant les exportateurs de bétail, de cuirs et de peaux.¹ Ces procédures peuvent être classées en 5 catégories, certaines étant applicables à d'autres secteurs:

- autorisations,
- preuves de légitimité personnelle,
- taxes et frais de permis,
- contributions de participation, et
- contrôles techniques.

Autorisations et Accords: Des autorisations et des accords officiels sont nécessaires pour monter une affaire. Ces autorisations varient selon le secteur mais incluent des cartes professionnelles,² des autorisations préalables, et accords de titres. Celles-ci sont supposément données selon l'autorité discrétionnaire d'officiels nommés centralement (préfets) ou de comités (conseil régional de développement); dans le secteur du transport, par exemple, les comités d'autorisation incluent des représentants d'entreprises concurrentes.

Preuves de Légitimité Personnelle: Celles-ci incluent les rapports de police, les chèques d'identité nationale et les attestations de solvabilité de la banque. Dans une certaine mesure ces chèques peuvent réduire les fraudes mais ils peuvent également créer des occasions de corruption et de révision discrétionnaire arbitraire. De plus, le besoin d'établir la preuve de solvabilité financière peut agir comme une barrière à l'entrée parce qu'il établit une participation dans le système bancaire moderne -- qui est essentiellement moribond au Niger.

Taxes et Frais de Permis: Ils sont établis à plusieurs stades de la procédure.

¹ Ainsi que documenté dans Kulibaba, 1991, pp 27-36.

² L'utilisation continue des cartes professionnelles pour les marchands interfrontières va faire l'objet d'une étude du Gouvernement du Niger en 1991.

Contributions de Participation: Elles tombent dans deux catégories: la côtisation d'adhésion à la Chambre de Commerce et au Conseil National des Utilisateurs de Transport (CNUT).

La Chambre de Commerce: Le paiement de la côtisation annuelle est obligatoire pour tous les commerces au Niger. La collecte de redevance de patente de la Chambre pour les nouvelles entreprises et les frais de démarrage ont également un rôle de contrôle assurant ainsi l'obligation de se conformer aux règles. La Chambre n'est pas une organisation de représentation commerciale puisque l'adhérence n'y est pas volontaire et que sa direction est nommée par le gouvernement plutôt qu'élue. Les transporteurs sont de fait représentés par le Syndicat des Transporteurs qui est une organisation indépendante à laquelle l'adhésion est volontaire ce qui rend l'adhésion à la Chambre redondante.³

Le Conseil National des Utilisateurs de Transport (CNUT): Comme c'est le cas pour la Chambre de Commerce, l'adhésion au CNUT n'est pas volontaire. Dans les deux cas, les frais d'adhésion constituent essentiellement une subvention des deux organisations.

Les Contrôles Techniques: Ils incluent des contrôles liés dont le rôle est d'assurer la sécurité publique ou à confirmer la légitimité de certains produits et varient de secteur en secteur.

³ Kulibaba, p. 100.

TABLEAU 10

LES MINES D'OR À PETITE ÉCHELLE DU GHANA

En 1989, le gouvernement ghanéen a introduit une loi sur l'extraction d'or dans les mines à petite échelle. Le but de cette loi était double: d'une part fournir des motivations en vue de favoriser la participation des ghanéens dans le secteur minier; d'autre part de légitimiser ce qui était autrefois des petites opérations minières illégales et récupérer pour le compte du gouvernement ces revenus perdus en contrebande. En légalisant la pratique, les autorités ont espéré collecter de l'or qui était auparavant exporté par le Togo (qui n'a pas de mines d'or mais qui a exporté jusqu'à 50 millions de dollars US par an). Même si des données précises de production ne sont pas disponibles, les autorités ont espéré récupérer environ de 30 000 à 60 000 onces d'or par an, et il est par conséquent clair que le débit des mineurs à petite échelle a été un facteur déterminant dans l'organisation des exportations d'or en provenance du Ghana enregistrées ces dernières années.

Les objectifs de la loi sur l'extraction de l'or dans les mines à petite échelle n'était pas limitée à l'augmentation des revenus gouvernementaux. A travers l'application de la loi, le gouvernement a également cherché à améliorer les chances d'embauche des ghanéens, à minimiser les dommages faits à l'environnement et à améliorer l'efficacité des opérations minières à petite échelle. Les mineurs légaux à petite échelle devaient être éduqués et formés, et devaient être initiés à des techniques et à des instruments modernisés pour aider à la bonne marche de leurs opérations. De plus, les mineurs reçoivent également des motivations supplémentaires dûs au sentiment de sécurité qui résulte directement du fait que leurs activités sont légales, et par-là même exemptes de tracasseries administratives. Enfin, pour maximiser encore plus avant les gains économiques de ce secteur, le monopole de l'achat de l'or a disparu.

Sources: "Report of the Minerals Commission, 1984-1988", Accra, p.7; et SRI International and the Services Group, "Macroeconomic Assessment of Ghana's Economic Recovery Programme and Its Impact on Private Sector Development" Projet de Rapport Préparé pour USAID, Juillet 1989. p.51.

TABLEAU 11

PROCÉDURES GÉNÉRALES POUR L'ACHAT ET L'OPÉRATION D'UN VÉHICULE

Onze différentes procédures sont nécessaires à l'obtention et à l'opération d'un véhicule, ce qui exige de compléter jusqu'à 17 documents. La plupart de ces documents ne sont pas déraisonnables (inspection de véhicule etc.) mais le besoin de les acquérir séparément est incommode, fait perdre beaucoup de temps, et s'avère coûteux. Ces procédures administratives sont:

Accord de titre de transport. Reçu du Comité restreint de Transport départemental.

Autorisation d'achat. Coût: 5000 francs CFA.

Certificat de vente/légalisation. Un timbre fiscal qui coûte 100 francs CFA et qui est exigé pour la copie officielle de l'acte de vente du véhicule.

Certificat de mise en consommation. Doit être obtenu des Douanes après paiement des droits de Douane, un timbre fiscal de 5000 CFA et la taxe de développement du tourisme.

Procès verbal de réception. Enregistre le numéro de série officiel du véhicule, avec des frais basés sur la taille du moteur.

Immatriculation. Est accompagnée de frais en fonction de la taille du moteur.

Vignette. Doit être obtenue des autorités fiscales locales avec des frais en fonction de la taille du véhicule; la vignette est équivalente à 11%-16% du coût officiel annuel d'opération du véhicule.

Patente. Elle est établie en fonction de la capacité de transport du véhicule. Le paiement de la patente domine les frais annuels requis pour l'opération d'un véhicule et compte pour 56 à 64 pourcent du coût officiel annuel total.

Inspection technique. Elle doit être effectuée tous les six mois. En plus, les opérateurs doivent fournir la preuve que l'assurance, les frais de patente et les contributions à la Sécurité Sociale (pour les employeurs seulement) ont été payés.

Assurance. Une assurance de responsabilité minimale est exigée.

Contribution au conseil national des utilisateurs de transport (CNUT). Les propriétaires de ce type de véhicules doivent payer une contribution annuelle de 30 000 CFA au CNUT.

Source: Kulibaba, 1991, pp.29-36.

TABLEAU 12: 1983 PIB (FCFA MILLIARDS)

SECTEUR ECONOMIQUE	SECTEUR INFORMEL	PRIVE FORMEL	PARAPUBLIC	GOUVERNEMENT
Secteur Rural	285	0	0	0
-- Agriculture	146	0	0	0
-- Elevage	122	0	0	0
-- Forets/Peches	17	0	0	0
Industries Extractives	2	3	52	0
Industries Manufacturieres	34	6	3	0
-- Moderne	0	6	3	0
-- Artisanat	34	0	0	0
Electricite, Gaz et Eau	0	0	10	0
BTP	10	19	1	0
Commerce/ Rest's/Hotels	88	15	3	0
Transports/ Communicat's	14	2	10	0
Autres Services	37	9	7	88
TOTAL	470	54	86	88
PIB TOTAL (1)	698			
dont INFORMEL:	67.3%			
dont PRIVE (2):	75.1%			
dont FORMEL (3):	32.7%			
(1) PIB 2.2 milliards plus grand a cause de totalisation ronde				
(2) Secteur prive = secteur informel et secteur prive formel				
(3) Secteur formel = secteur prive formel, secteur parapublic et Gouvernement				
SOURCE: Annuaire Statistique, 1989 (pp. 215, 218)				

TABLEAU 13: 1984 PIB (MILLIARDS FCFA)

SECTEUR ECONOMIQUE	SECTEUR INFORMEL	PRIVE FORMEL	PARAPUBLIC	GOUVERNET
Secteur Rural	229	0	0	0
-- Agriculture	141	0	0	0
-- Elevage	70	0	0	0
-- Forets/Peches	18	0	0	0
Industries Extractives	2	3	47	0
Industries Manufacturieres	37	5	3	0
-- Moderne	0	5	3	0
-- Artisanat	37	0	0	0
Electricite, Gaz et Eau	0	0	11	0
BTP	13	16	1	0
Commerce/ Rest's/Hotels	92	12	7	0
Transports/ Communicat's	13	4	8	0
Autres Services	40	5	7	92
TOTAL	426	45	84	92
PIB TOTAL (1)	647			
dont INFORMEL:	65.8%			
dont PRIVE (2):	72.8%			
dont FORMEL (3):	34.2%			
(1) PIB 1.8 milliards plus grand a cause de totalisation ronde				
(2) Secteur prive = secteur informel et secteur prive formel				
(3) Secteur formel = secteur prive formel, secteur parapublic et Gouvernement				
SOURCE: Annuaire Statistique, 1989 (pp. 215, 218)				

TABLEAU 14: 1985 PIB (FCFA MILLIARDS)

SECTEUR ECONOMIQUE	SECTEUR INFORMEL	PRIVE FORMEL	PARAPUBLIC	GOUVERNET
Secteur Rural	238	0	0	0
-- Agriculture	158	0	0	0
-- Elevage	61	0	0	0
-- Forets/Peches	19	0	0	0
Industries Extractives	2	3	47	0
Industries Manufacturieres	38	5	4	0
-- Moderne	0	5	4	0
-- Artisanat	38	0	0	0
Electricite, Gaz et Eau	0	0	14	0
BTP	13	9	1	0
Commerce/ Rest's/Hotels	86	9	8	0
Transports/ Communicat's	13	7	8	0
Autres Services	42	6	6	96
TOTAL	432	39	88	96
PIB TOTAL (1)	655			
dont INFORMEL:	66.0%			
dont PRIVE (2):	71.9%			
dont FORMEL (3):	34.0%			
(1) PIB 2.3 milliards plus grand a cause de totalisation ronde				
(2) Secteur prive = secteur informel et secteur prive formel				
(3) Secteur formel = secteur prive formel, secteur parapublic et Gouvernement				
SOURCE: Annuaire Statistique, 1989 (pp. 215, 218)				

TABLEAU 15: 1986 PIB (FCFA MILLIARDS)

SECTEUR ECONOMIQUE	SECTEUR INFORMEL	PRIVE FORMEL	PARAPUBLIC	GOUVERNEMENT
Secteur Rural	232	0	0	0
-- Agriculture	127	0	0	0
-- Elevage	85	0	0	0
-- Forets/Peches	20	0	0	0
Industries Extractives	3	3	41	0
Industries Manufacturieres	40	5	4	0
-- Moderne	0	5	4	0
-- Artisanat	40	0	0	0
Electricite, Gaz et Eau	0	0	16	0
BTP	14	12	3	0
Commerce/ Rest's/Hotels	76	9	6	0
Transports/ Communicat's	13	5	9	0
Autres Services	47	6	5	99
TOTAL	425	40	84	99
PIB TOTAL (1)	648			
dont INFORMEL:	65.6%			
dont PRIVE (2):	71.8%			
dont FORMEL (3):	34.4%			
(1) PIB 0.9 milliards plus grand a cause de totalisation ronde				
(2) Secteur prive = secteur informel et secteur prive formel				
(3) Secteur formel = secteur prive formel, secteur parapublic et Gouvernement				
SOURCE: Annuaire Statistique, 1989 (pp. 215, 218)				

TABLEAU 16: 1987 PIB (FCFA MILLIARDS)

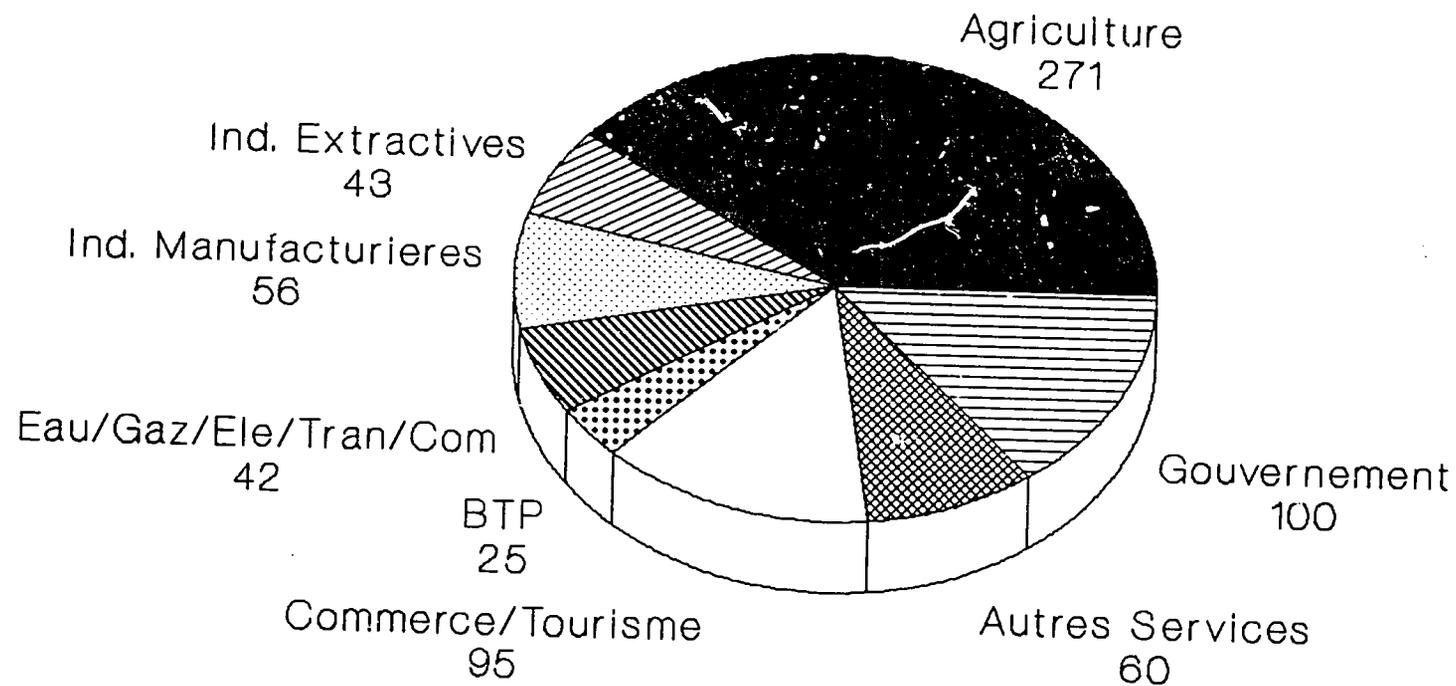
SECTEUR ECONOMIQUE	SECTEUR INFORMEL	PRIVE FORMEL	PARAPUBLIC	GOVERNEMENT
Secteur Rural	219	0	0	0
-- Agriculture	106	0	0	0
-- Elevage	93	0	0	0
-- Forets/Peches	20	0	0	0
Industries Extractives	3	5	42	0
Industries Manufacturieres	45	8	3	0
-- Modernes	0	8	3	0
-- Artisanat	46	0	0	0
Electricite, Gaz et Eau	0	0	18	0
BTP	16	16	2	0
Commerce/ Rest's/Hotels	75	11	3	0
Transports/ Communicat's	13	4	11	0
Autres Services	50	5	6	100
TOTAL	422	49	85	100
PIB TOTAL (1)	656			
dont INFORMEL:	64.3%			
dont PRIVE (2):	71.8%			
dont FORMEL (3):	35.7%			
(1) PIB 2.6 milliards plus grand a cause de totalisation ronde				
(2) Secteur prive = secteur informel et secteur prive formel				
(3) Secteur formel = secteur prive formel, secteur parapublic et Gouvernement				
SOURCE: Annuaire Statistique, 1989 (pp. 215, 218)				

TABLEAU 17: 1988 PIB (FCFA MILLIARDS)

SECTEUR ECONOMIQUE	SECTEUR INFORMEL	PRIVE FORMEL	PARAPUBLIC	GOUVERNEMENT
Secteur Rural	272	0	0	0
-- Agriculture	153	0	0	0
-- Elevage	98	0	0	0
-- Forets/Peches	21	0	0	0
Industries Extractives	4	1	39	0
Industries Manufacturieres	50	5	2	0
-- Moderne	0	5	2	0
-- Artisanat	50	0	0	0
Electricite, Gaz et Eau	0	0	16	0
BTP	18	5	2	0
Commerce/ Rest's/Hotels	83	7	5	0
Transports/ Communicat's	13	4	9	0
Autres Services	56	4	5	100
TOTAL	496	26	78	100
PIB TOTAL (1)	700			
dont INFORMEL:	70.9%			
dont PRIVE (2):	74.6%			
dont FORMEL (3):	29.1%			
(1) PIB 4.0 milliards plus grand a cause de totalisation ronde				
(2) Secteur prive = secteur informel et secteur prive formel				
(3) Secteur formel = secteur prive formel, secteur parapublic et Gouvernement				
SOURCE: Annuaire Statistique, 1989 (pp. 215, 218)				

TABLEAU 18

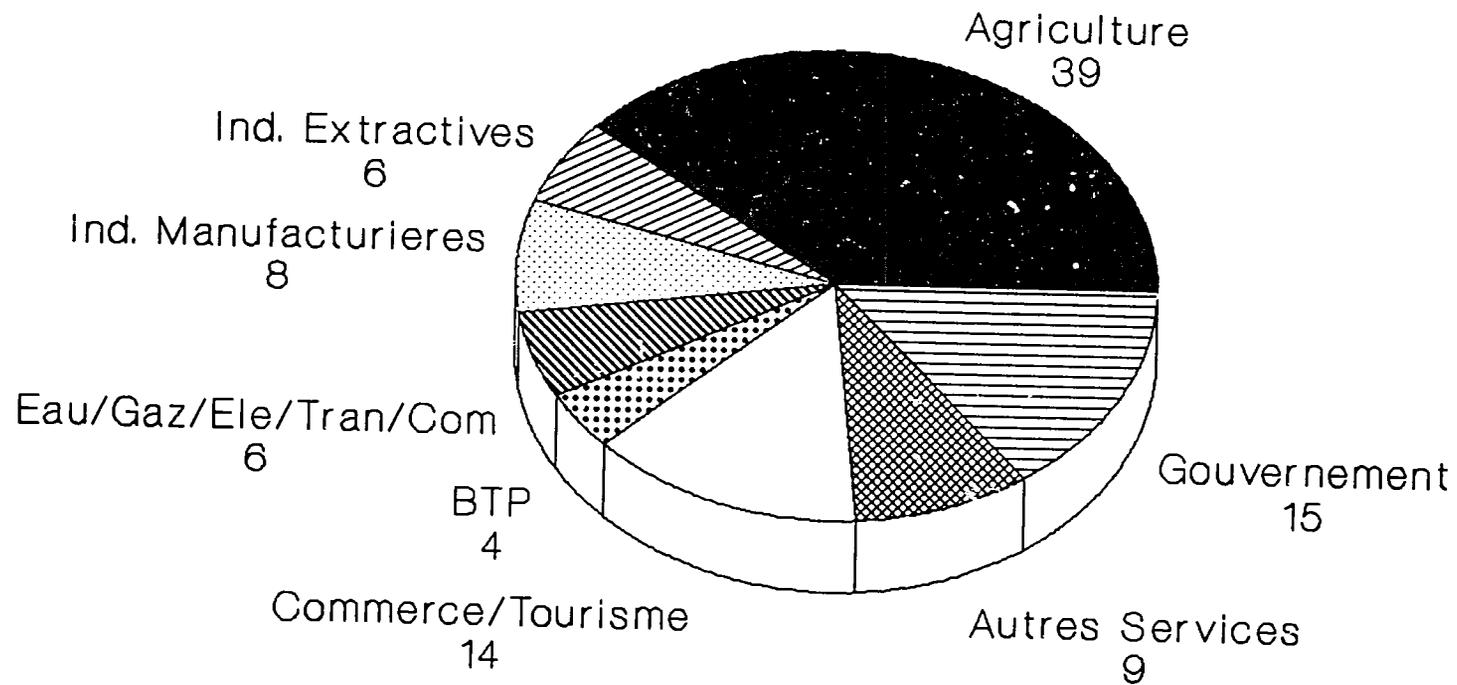
1988 PIB PAR SECTEUR (milliards FCFA)



Source: Annuaire Statistique, 1988-1989

EXHIBIT 19

1988 PIB PAR SECTEUR (%)



Source: Annuaire Statistique, 1988-1989

EXHIBIT 20

GROSS DOMESTIC PRODUCT
Millions Of Current Dollars

	<u>1965</u>		<u>1988</u>
South Africa	10,540	Mozambique	1,100
Nigeria	5,850	Ethiopia	4,950
Zaire	3,140	Chad	920
Ghana	2,050	Tanzania	2,740
Sudan	1,330	Malawi	1,080
Ethiopia	1,180	Somalia	970
Uganda	1,100	Zaire	6,470
Zambia	1,060	Madagascar	1,880
Zimbabwe	960	Burkina Faso	1,750
Kenya	920	Mali	1,940
Senegal	810	Burundi	960
Cameroon	810	Uganda	3,950
Tanzania	790	Nigeria	29,370
Cote d'Ivoire	760	Zambia	4,000
Madagascar	670	NIGER	2,400
NIGER	670	Rwanda	2,310
Guinea	520	Kenya	7,380
Sierra Leone	320	Togo	1,350
Chad	290	Central African Rep.	1,080
Liberia	270	Benin	1,710
Mali	260	Ghana	5,230
Burkina Faso	260	Lesotho	330
Gabon	230	Guinea	2,540
Benin	220	Mauritania	900
Somalia	220	Sierra Leone	1,270
Malawi	220	Senegal	4,980
Congo	200	Zimbabwe	5,650
Togo	190	Cote d'Ivoire	7,650
Mauritius	190	Congo	2,150
Mauritania	160	Botswana	1,940
Burundi	150	Cameroon	12,900
Rwanda	150	Mauritius	1,600
Central African Rep.	140	South Africa	78,970
Botswana	50	Gabon	3,320
Lesotho	50		

Note: Includes only countries for which data are available from the source indicated. Page totals calculated by readers may not reflect totals for the region because of data omissions by reporting countries. This note will not be repeated, but is generally applicable.

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 182-183.

EXHIBIT 21

GROWTH OF GROSS DOMESTIC PRODUCT

Average Annual Growth Rate
(Percent)1980-88

Botswana	11.4
Mauritius	5.7
Burkina Faso	5.5
Cameroon	5.4
Burundi	4.3
Kenya	4.2
Congo	4.0
Chad	3.9
Senegal	3.3
Somalia	3.2
Mali	3.2
Lesotho	2.9
Zimbabwe	2.7
Malawi	2.6
Benin	2.4
Cote d'Ivoire	2.2
Rwanda	2.1
Central African Rep.	2.1
Ghana	2.1
Tanzania	2.0
Zaire	1.9
Mauritania	1.6
Ethiopia	1.4
Uganda	1.4
South Africa	1.3
Zambia	0.7
Madagascar	0.6
Togo	0.5
Sierra Leone	0.2
Gabon	-0.2
Nigeria	-1.1
NIGER	-1.2
Mozambique	-2.8

Note: Growth rates based on GDP constant 1988 dollars.

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 180-181.

. 92'

EXHIBIT 22

GROSS NATIONAL PRODUCT PER CAPITA

Dollars

1988

Mozambique	100
Ethiopia	120
Chad	160
Tanzania	160
Malawi	170
Somalia	170
Zaire	170
Madagascar	190
Burkina Faso	210
Mali	230
Burundi	240
Uganda	180
Nigeria	290
Zambia	290
NIGER	300
Rwanda	320
Kenya	370
Togo	370
Central African Rep.	380
Benin	390
Ghana	400
Lesotho	420
Mauritania	480
Senegal	650
Zimbabwe	650
Cote d'Ivoire	770
Congo	910
Botswana	1010
Cameroon	1010
Mauritius	1800
South Africa	2290
Gabon	2970

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 178-179.

GROWTH RATE OF GNP PER CAPITAverage Annual Growth Rate
Percent1965-88

Botswana	8.6
Lesotho	5.2
Cameroon	3.7
Congo	3.5
Burundi	3.0
Mauritius	2.9
Kenya	1.9
Mali	1.6
Rwanda	1.5
Burkina Faso	1.2
Malawi	1.1
Zimbabwe	1.0
Nigeria	0.9
Cote d'Ivoire	0.9
Gabon	0.9
South Africa	0.8
Somalia	0.5
Benin	0.1
Togo	0.0
Ethiopia	-0.1
Mauritania	-0.4
Tanzania	-0.5
Central African Rep.	-0.5
Senegal	-0.8
Ghana	-1.6
Madagascar	-1.8
Chad	-2.0
Zaire	-2.1
Zambia	-2.1
NIGER	-2.3
Uganda	-3.1

Note: Growth rates based on GNP constant 1988 dollar measures.

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 178-79.

90

TABLEAU 24: EMPLOI (CHIFFRES DE 1988)

SECTEUR ECONOMIQUE	SECTEUR INFORMEL	PRIVE FORMEL	PARAPUBLIC	GOUVERNEMENT
Secteur Rural	1789727	2222	0	1501
Industries Extractives	1425	870	3294	161
Industries Manufacturieres	60378	2005	1015	292
Electricite, Gaz et Eau	0	498	1287	1129
BTP	9696	2784	1323	627
Commerc./ Rest's/Hotels	204954	1479	1735	202
Transports/ Communicat's	10671	1180	1800	2083
Autres Services	179136	3986	496	18708
TOTAL	2255987	15024	10950	24703
TOUS SECTEURS(1)	2306664			
dont INFORMEL:	97.8%			
dont SECTEUR PRIVE (2):	98.5%			
dont SECTEUR FORMEL (3):	2.2%			
(1) Ensemble total 514 plus grand que le total du Recensement				
(2) Secteur prive = secteur informel et secteur formel prive.				
(3) Secteur formel = secteur formel prive, secteur parapublic et le Gouvernement				
METHODOLOGIE: (1) Chiffres des effectifs employes tires de l'Annuaire Statistique;				
(2) Effectifs des parapublics et secteur prive formel tires de l'Annuaire				
Statistique, SPEIN, et SCIMPEX; (3) Total du Recensement				
moins secteur formel donne les chiffres du secteur informel				
SOURCES: Recensement Generale de la Population (1988), pp. 77-79				
Annuaire Statistique (1989), pp. 81, 83, 85, 87				
SPEIN				
SCIMPEX				

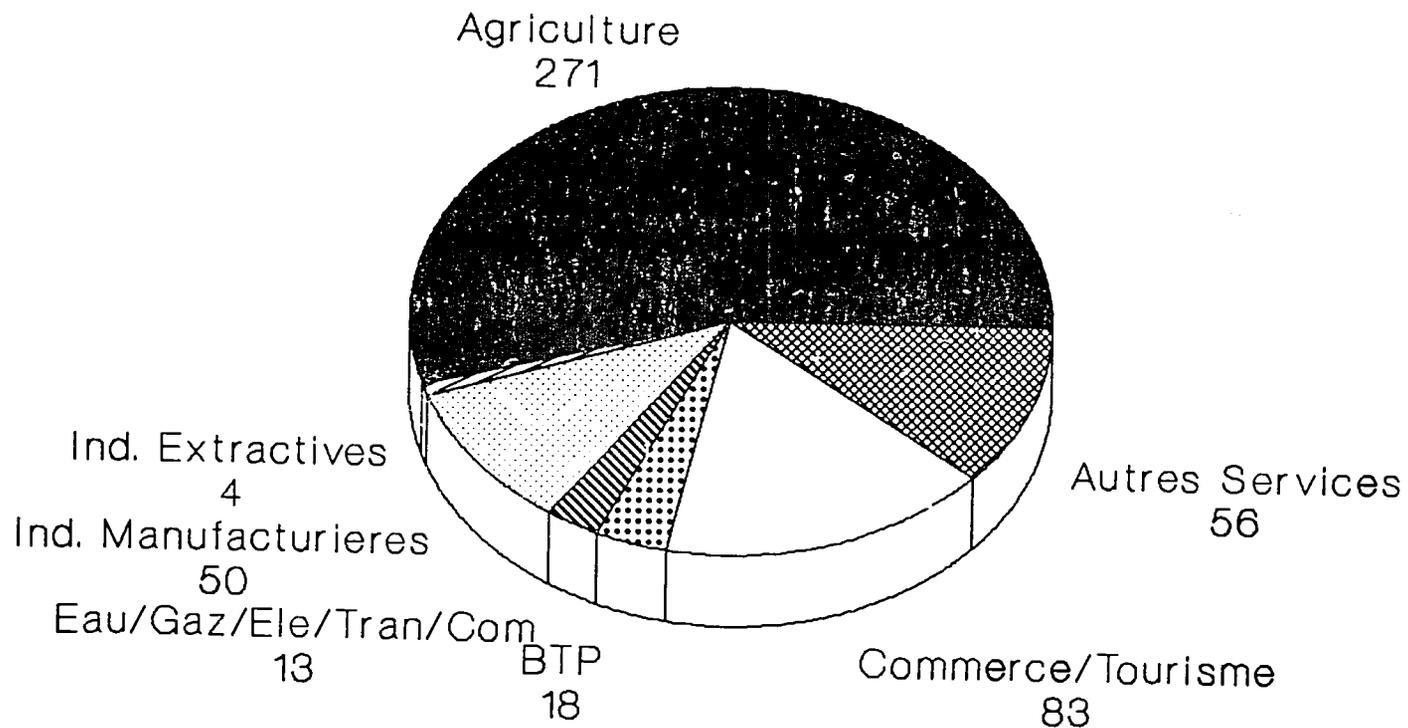
TABLEAU 25: EFFECTIFS SELON DONNEES DU RECENSEMENT NATIONAL (1988)

INFORMEL:	TOTAL	MASCULIN	FEMININ
Independant	1165590	974970	190620
Aide Familial	984730	731580	253150
Tacheron	19550	15540	4010
Apprenti	10090	9230	860
Employeur	5290	4670	620
Autres	32360	21030	11330
ENSEMBLE INFORMEL	2217610	1757020	460590
FORMEL:	TOTAL	MASCULIN	FEMININ
Secteur Public	42840	35470	7370
Parapublic	17800	16180	1620
Secteur Prive	27900	23490	4410
ENSEMBLE FORMEL	88540	75140	13400
TOTAL	2306150	1832160	473990
dont INFORMEL	96.2%		
-- Masculin	76.2%		
-- Feminin	20.0%		
dont SECTEUR PRIVE (1):	97.4%		
-- Masculin	77.2%		
-- Feminin	20.2%		
dont SECTEUR FORMEL:	3.8%		
-- Masculin	3.3%		
-- Feminin	0.6%		
(1) Secteur informel et secteur prive formel appartiennent collectivement au secteur prive;			
secteur prive formel = 1.2% de l'ensemble			
SOURCE: Recensement Generale de la Population (1988), pp. 94-95			

TABLEAU 26: EMPLOI PAR SEXE AU NIGER (CHIFFRES DE 1988)

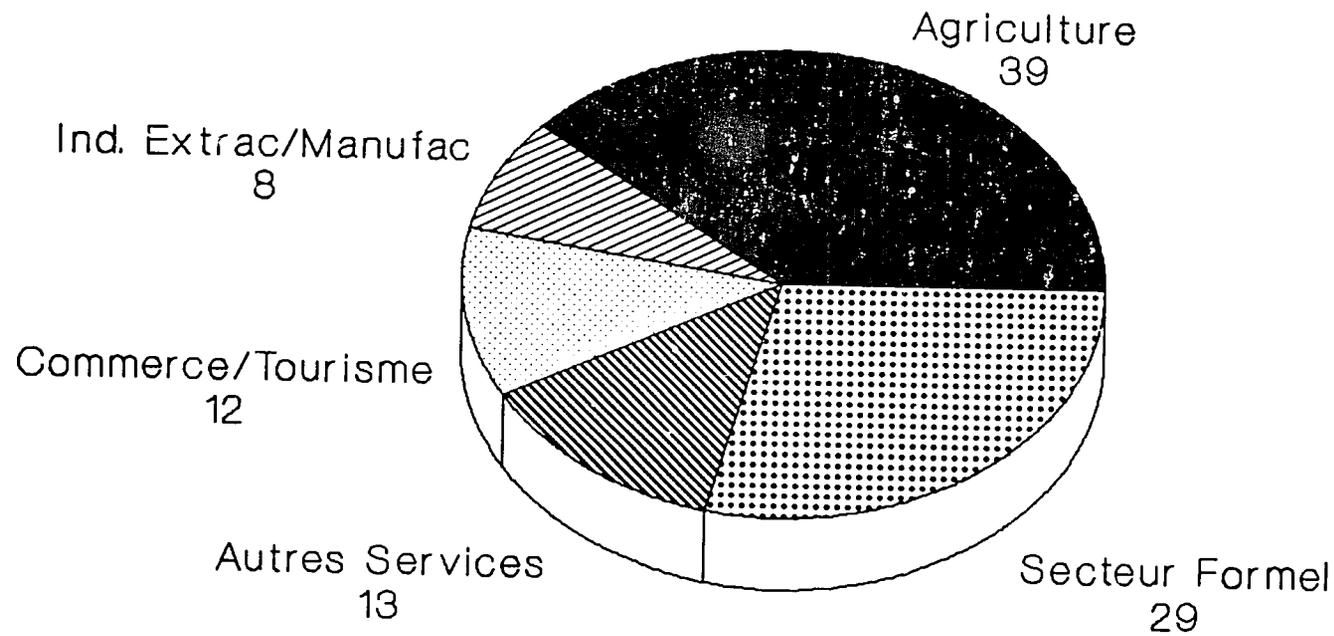
SEXE	PRIVE	PARAPUBLIC	GOUVERNET	TOTAL
Masculin	1805060	9137	18477	1832674
Feminin	465951	1813	6226	473990
TOTAL	2271011	10950	24703	2306664
SEXE	POPULATION		EMPLOI	% EMPLOYES
Masculin	3590070		1832674	51.0%
Feminin	3658030		473990	13.0%
TOTAL	7248100		2306664	31.8%
NOTE: Ensemble total 514 plus grand des chiffres du Recensement				
SOURCES: Annuaire Statistique, 1989 (p. 85)				
Recensement Generale de la Population, 1988 (p. 77)				

TABLEAU 27
1988 PIB INFORMEL (milliards FCFA)



Source: Annuaire Statistique, 1988-1989

TABLEAU 28
1988 PIB DU SECTEUR INFORMEL (%)



Source: Annuaire Statistique, 1988-1989

EXHIBIT 29

NONFARM ENTERPRISE DENSITY
(number of enterprises per 1,000 population)

A. MSU Survey Results

	Large towns	Small towns	Z.D.s
Manufacturing	23.6	35.7	65.0
Commerce	27.7	30.9	18.5
Services	24.1	25.3	26.0
Total	75.4	91.9	109.5

Source: survey results.

B. Ministry of Plan Data

	Niamey	Other towns	Rural
Manufacturing	13.9	9.6	10.5
Commerce	47.2	17.2	4.1
Services	14.6	7.0	2.1
Total	75.7	33.8	16.7

Source: République du Niger, Ministère du Plan, Direction de la Statistique et de la Démographie, Service des enquêtes, *Enquête Nationale sur le Secteur Informel et la Petite Entreprise: Présentation méthodologique*. Xavier Oudin, ORSTOM, Niamey, Juillet 1989, page 7. Note that in these data, "other towns" are locations with 10,000 or more inhabitants; all smaller towns are considered as rural.

**DENSITY AND COMPOSITION OF TOTAL EMPLOYMENT
IN NONFARM ACTIVITIES
IN TWO DEPARTMENTS OF NIGER, 1989**
(full plus part-time employment per 1,000 population)

	Large Towns		Small Towns		Zones de Den.	
	Dosso	Maradi	Dosso	Maradi	Dosso	Maradi
1. Manufacturing						
salt mining	0	0	2.8	1.2	25.5	0
abattoirs etc.	5.3	3.5	3.0	2.6	4.6	4.7
milk and dairy	3.8	1.2	2.1	.2	0	.4
fruit & veg. proc.	.5	.5	.4	.1	.2	.1
groundnut proc.	9.0	2.3	13.8	.8	2.3	4.6
grain mills	2.7	2.5	2.0	1.6	0	.9
bakery	11.0	.7	9.7	.4	6.1	.2
condiments	11.3	6.9	16.4	4.4	11.3	2.4
Subtotal: food	43.6	17.6	50.2	11.3	50.0	13.3
garments	7.7	7.7	5.4	3.8	1.2	4.3
leather/shoes	.8	1.2	2.1	5.3	.2	.2
wood products	2.3	2.9	1.3	.7	1.3	.8
mats	1.9	1.1	7.2	3.0	113.7	5.2
ceramics	6.2	2.0	1.0	1.9	0.5	0.8
metal prods.	4.8	2.6	2.3	4.3	4.2	5.0
other	.6	1.8	1.6	1.7	2.0	1.1
Total	68.5	36.9	71.1	32.0	173.1	30.7
2. Commerce						
wholesaling	4.5	1.9	1.7	0	0	0.2
groceries	1.0	.1	0.7	0.3	0.2	0.2
gen. retailing	10.4	7.9	11.1	4.7	2.7	1.6
vending	24.1	29.8	35.0	32.0	20.4	26.0
specialty ret.	2.5	4.9	1.0	2.7	0.4	0.6
Total	42.5	44.6	49.5	39.7	23.7	28.6
3. Services						
repairs	10.0	8.2	3.4	1.5	1.9	1.7
bar, rest, hotel	1.7	1.4	1.1	0.8	0.1	0.5
food catering	22.0	23.6	32.0	15.0	7.6	32.3
hairdressing	1.7	1.3	1.2	1.2	3.4	4.0
trad. doctors	1.3	1.4	1.1	1.3	2.7	6.2
transport	5.2	2.7	4.2	1.0	1.9	1.8
other	6.2	3.7	4.2	3.0	2.2	6.7
Total	48.1	42.3	47.2	23.8	19.8	53.2
4. Total nonfarm (1+2+3)	159.1	123.8	167.8	95.5	216.6	112.5

EXHIBIT 31

SYNTHÈSE DES RESULTATS FINAUX

CARACTERISTIQUES DU SECTEUR INFORMEL

SELON LA ZONE D'ACTIVITE ET LA TAILLE DE L'ETABLISSEMENT

212

Tableau Série: 6, N°: 2.

Unité: Nombre d'individus, d'établissements, [va] et [va/actif] = Milliers FCFA, [VALEUR AJOUTEE] = Millions FCFA

ZONE ET TAILLE		DONNEES DES ETABLISSEMENTS INFORMELS AU SENS STRICT y compris les activités non prises en compte par l'enquête (forpailleurs, récupération, services-domestiques); et les arbitrages et corrections effectués								ACTIVITES DES MENAGES abattage d'animaux domestiques et location de logement		TOTAL= DONNEES COMPTABILITE N établissements informels plus les activités des m		
		DONNEES MOYENNES PAR ETABLISSEMENT ET RATIOS			ACTIFS (1)		ETABLISSEMENTS		VALEUR AJOUTEE		VALEUR AJOUTEE		VALEUR AJOUTEE	
		Actifs	va	va/actif	Nombre	Structure	Nombre	Structure	Montant	Structure	Montant	Structure	Montant	Structure
Rurale	Petits établissements	1,3	582	449	269.810	69,3	206.272	71,3	121.211	62,1				
	Grands établissements	3,1	10.347	3.369	1.167	0,3	380	0,1	3.932	2,0	1.076	6,2	122.267	57,5
	Ensemble des établissements Ruraux	1,3	600	462	270.977	69,6	206.652	71,4	125.143	64,1	0	0,0	3.932	1,8
Urbaine	Petits établissements	1,3	522	390	109.768	28,2	82.067	28,1	42.861	22,0				
	Grands établissements	6,3	19.288	3.075	8.812	2,3	1.405	0,5	27.099	13,9	16.370	93,8	59.231	27,9
	Ensemble des établissements Urbains	1,4	838	590	118.580	30,4	83.492	28,6	69.960	35,9	0	0,0	27.099	12,7
TOTAL HORS AGRICULTURE		1,3	668	501	389.557	100	292.144	100	195.103	100	17.446	100	212.549	100

Source: Comptabilité Nationale/ DSD/ MP

1: Y compris le chef de l'établissement

ENQUETE SECTEUR INFORMEL 87/88

COMPTES DE L'ENSEMBLE DES ETABLISSEMENTS

SELON LA ZONE, LA TAILLE ET LE TYPE D'ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT

Unité: Millions FCFA, sauf [Actifs]= Unité.

Date: 15/11/90

ZONE	ET ACTIVITE	(1) Actifs = Effectif	Production	Valeur Ajoutée (VA)	Impôts liés à la production (patente, taxes.)	Excédent Brut d'exploitation	(2) Formation Brute de Capital Fixe
Rurale	petits établissements commerciaux	92.996	74.618	67.512	3.692	63.638	0
	autres petits établissements	166.314	75.576	49.883	1.474	45.339	175
	Ensemble des petits établissements Ruraux	259.310	150.194	117.395	5.166	108.977	175
	grands établissements commerciaux	795	3.819	3.533	63	3.438	0
	autres grands établissements	372	583	399	0	306	0
	Ensemble des grands établissements Ruraux	1.167	4.402	3.932	63	3.744	0
	Ensemble des établissements Ruraux	260.477	154.596	121.327	5.229	112.721	175
Urbaine	petits établissements commerciaux	37.739	22.074	20.061	1.443	18.068	1
	autres petits établissements	51.029	45.522	25.602	2.564	19.512	111
	Ensemble des petits établissements Urbains	88.768	67.596	45.663	4.007	37.580	112
	grands établissements commerciaux	623	8.935	8.289	125	8.121	0
	autres grands établissements	8.187	31.529	18.810	2.204	11.956	154
	Ensemble des grands établissements Urbains	8.812	40.464	27.099	2.329	20.077	154
	Ensemble des établissements Urbains	97.580	108.060	72.762	6.336	57.657	266
TOTAL HORS AGRICULTURE		358.057	262.656	194.089	11.565	170.378	441

Source: Comptabilité Nationale/ DSD/ MP

(1): Effectif y compris le chef de l'établissement (2): Formation Brute de Capital Fixe

EXHIBIT 33

RECENSEMENT DE LA POPULATION

1988
(exploitation au dixième)

NOMBRE D'ACTIFS

SELON LE STATUT DANS L'EMPLOI ET LA BRANCHE D'ACTIVITE
(Partage entre les secteurs public, moderne, et informel.)

en nombre d'individus, ou d'établissements

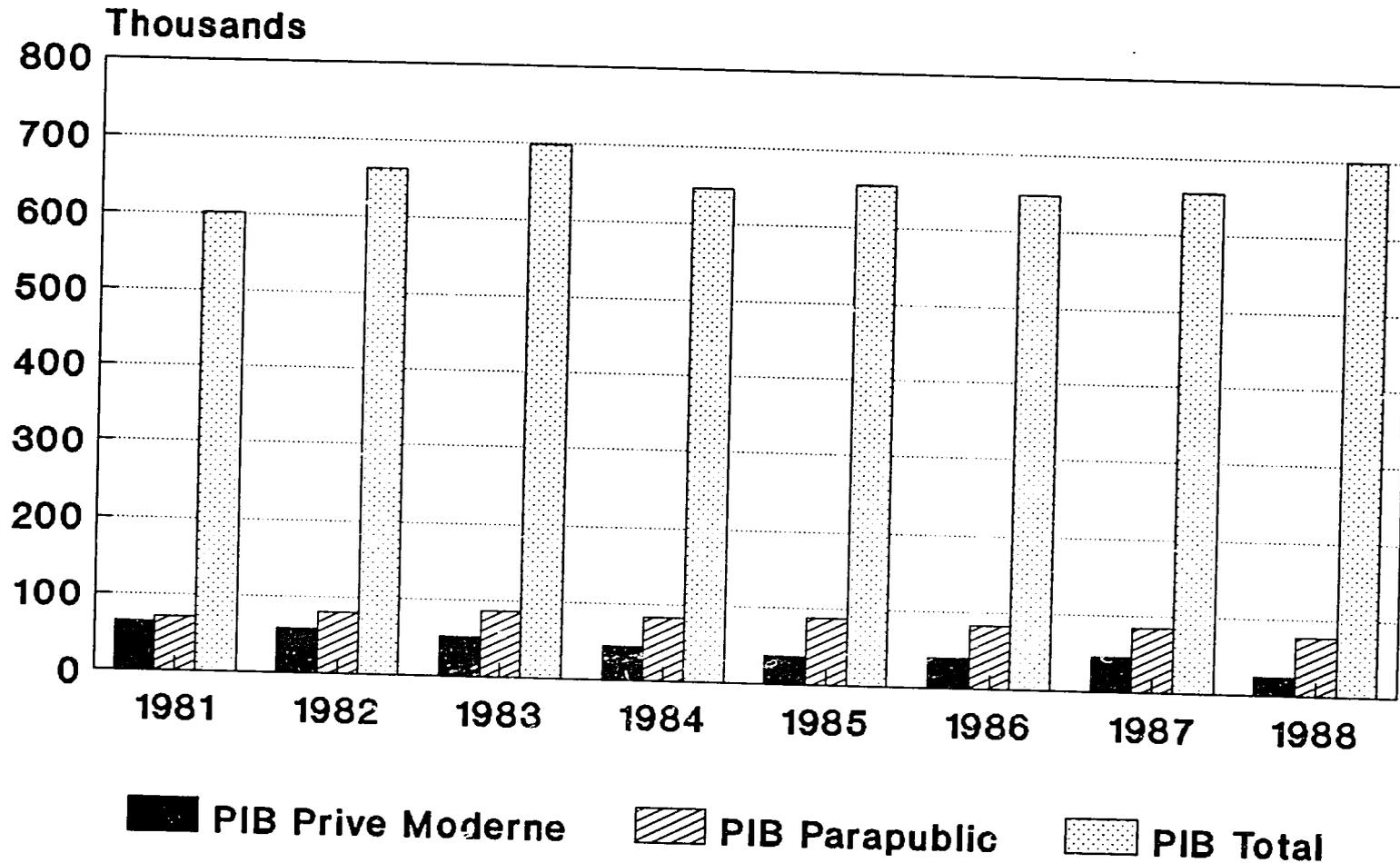
DATE: 15/11/90

DANS L'EMPLOI ACTIVITE	EMPLOYEURS			INDEPENDANTS et TACHERONS	SALARIES				AIDE FAMILIAL	APPRENTIS	TOTAL GENERAL	EMPLOYE INFORMEL (salariés+ aides+ apprentis)	ETABLISSEMENTS DE INFORMEL (employeur+ independents)
	moderne	informel	TOTAL		public	moderne	informel	TOTAL					
Comptabilité Nationale	0	2.741	2.741	informel 922.317	1.395	0	2.528	3.923	informel 924.391	informel 389	1.253.761	927.308	925.058
Industries Manufacturières	45	354	399	54.845	1.612	13.076	1.653	16.341	19.507	1.951	93.043	23.111	55.199
Administration, Travaux Publics	13	182	195	48.034	542	8.969	-461	9.051	19.155	1.667	78.102	20.361	48.216
RESTAURATION	32	172	204	6.811	1.069	4.107	2.114	7.290	352	284	14.941	2.750	6.923
Commerce	74	648	722	158.308	364	3.214	1.160	4.738	46.033	593	210.395	47.786	158.956
Transports	40	1.388	1.428	67.262	39.469	7.462	16.607	63.538	9.417	7.307	148.952	33.331	68.650
Services	19	270	280	5.820	789	2.980	2.688	6.457	854	2.000	15.416	5.542	6.090
	30	1.119	1.149	61.442	36.680	4.482	13.919	57.081	8.563	5.307	133.542	27.789	62.561
	159	5.131	5.290	1.202.732	42.840	23.752	21.948	88.540	999.348	10.240	2.306.150	1.031.536	1.207.863
AGRICULTURE	159	2.390	2.549	280.415	41.445	22.752	19.420	84.617	74.957	9.851	452.389	104.228	282.805

Recensement 88/ BCR/ ; et Comptabilité Nationale/ DSD/ MP

Il donne les colonnes et les lignes total, les activités mal désignées étant réparties proportionnellement.
Le partage entre les secteurs (public, moderne, et informel) est fait par la comptabilité nationale.
Si le nombre d'actifs du public et du secteur moderne sont connus, le secteur informel est obtenu par solde.

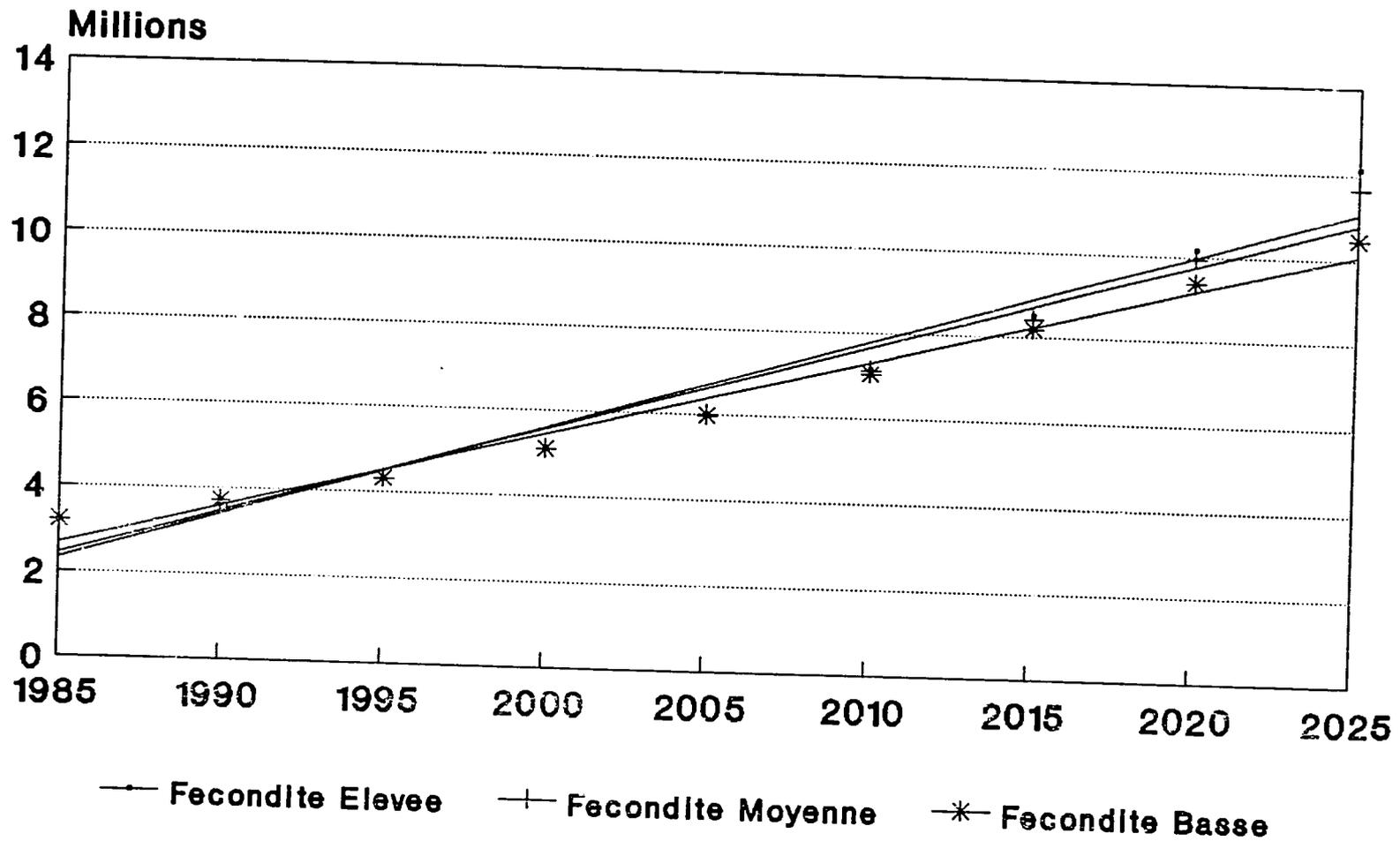
TABLEAU 34
PIB PRIVE MODERNE 1981-88 (mill'ds FCFA)



Source: Ann Stat, Comptabilite Nat'le

TABLEAU 35

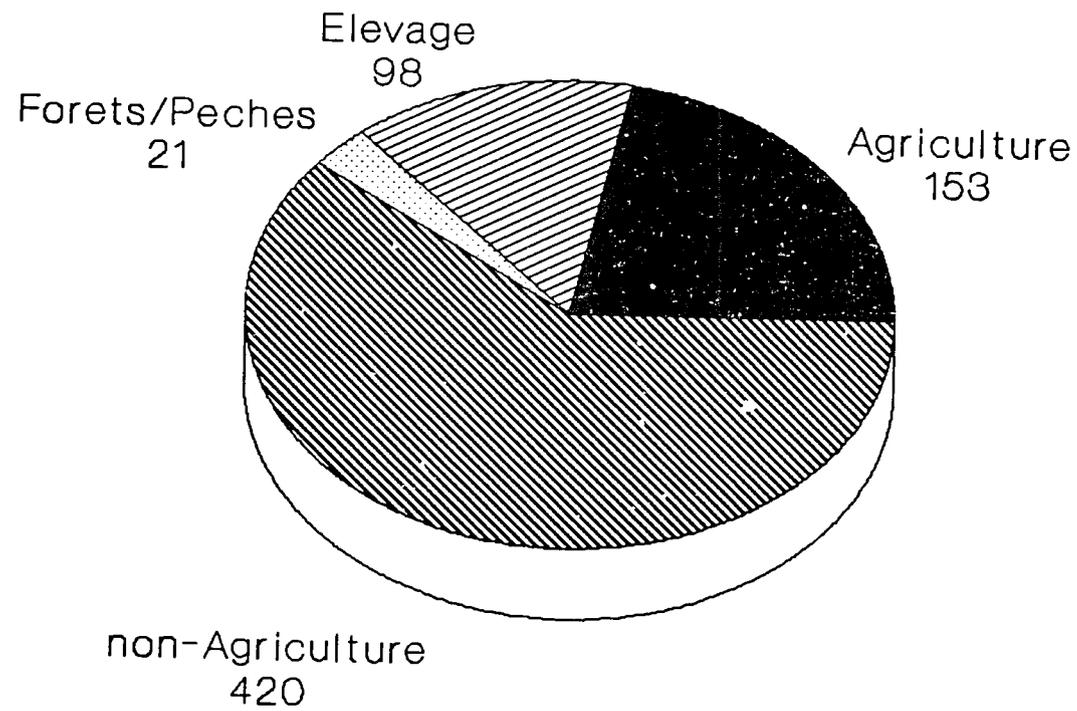
PREVISIONS DE POP. ACTIVE: 1985-2025



Source: Annuaire Statistique

TABLEAU 36

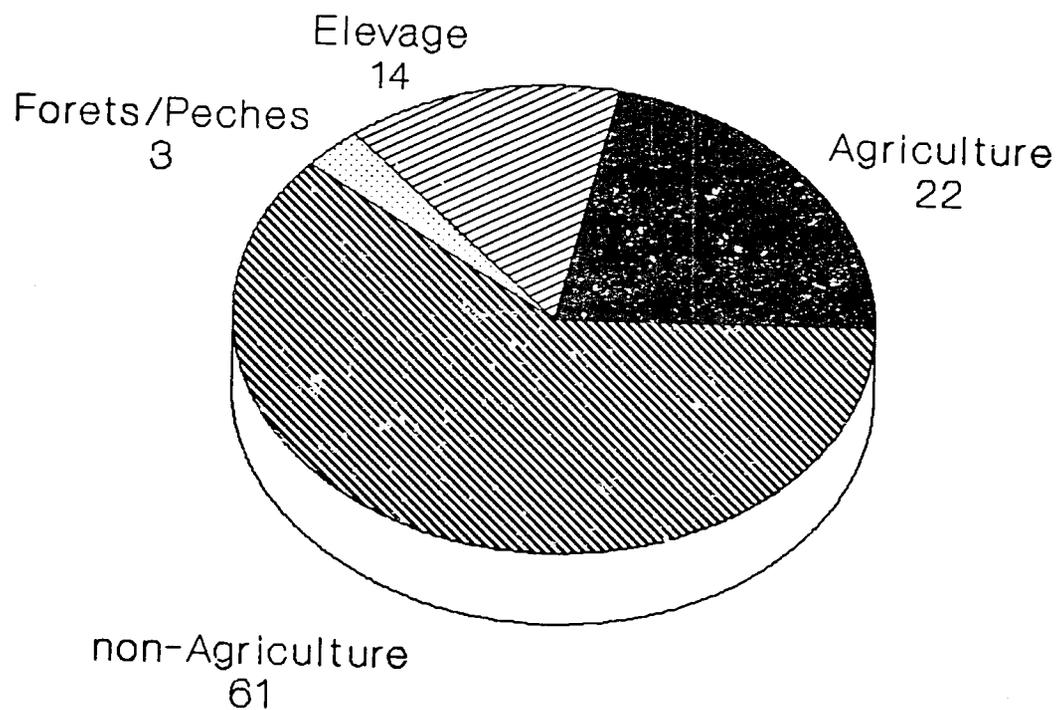
PIB du Secteur Agric. (milliards FCFA)



Source: Annuaire Statistique, 1988-1989

TABLEAU 37

PIB DU SECTEUR AGRICOLE (%)



Source: Annuaire Statistique, 1988-1989

AGRICULTURE AS A SHARE OF GDP

Percent

	<u>1965</u>	<u>1988</u>
Mozambique	NA	62
Burundi	NA	56
Rwanda	75	38
Somalia	71	65
NIGER	68	36
Mali	65	49
Lesotho	65	21
Benin	59	40
Ethiopia	58	42
Nigeria	54	34
Burkina Faso	53	39
Uganda	52	72
Malawi	50	37
Cote d'Ivoire	47	36
Tanzania	46	66
Central African Rep.	46	44
Togo	45	34
Ghana	44	49
Chad	42	47
Kenya	35	31
Sierra Leone	34	46
Botswana	34	3
Cameroon	33	26
Mauritania	32	38
Madagascar	31	41
Gabon	26	11
Senegal	25	22
Zaire	21	31
Congo	19	15
Zimbabwe	18	11
Mauritius	16	13
Zambia	14	14
South Africa	10	6

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 182-183.

GROWTH OF AGRICULTURE

Percent

1980-88

Burkina Faso	6.4
Togo	4.2
Benin	4.2
Zambia	4.1
Tanzania	4.0
Mauritius	4.0
Somalia	3.9
Kenya	3.3
Zaire	3.2
Senegal	3.2
Burundi	3.1
NIGER	2.8
Malawi	2.7
Chad	2.6
Central African Rep.	2.6
Zimbabwe	2.5
Cameroon	2.4
Madagascar	2.2
Sierra Leone	2.2
Congo	2.0
Lesotho	1.8
South Africa	1.7
Cote d'Ivoire	1.6
Mauritania	1.5
Nigeria	1.0
Ghana	0.5
Mali	0.3
Uganda	0.3
Rwanda	0.3
Mozambique	-0.8
Ethiopia	-1.1
Botswana	-5.9

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 180-181.

VALUE ADDED IN AGRICULTURE

Millions Of Current Dollars

	<u>1970</u>		<u>1988</u>
Nigeria	5080	Nigeria	10105
South Africa	1362	South Africa	4624
Ghana	1030	Cameroon	3405
Ethiopia	931	Uganda	2859
Uganda	929	Cote d'Ivoire	2728
Sudan	757	Ghana	2577
Zaire	585	Kenya	2265
Kenya	484	Ethiopia	2090
Tanzania	473	Zaire	2008
Cote d'Ivoire	462	Tanzania	1795
NIGER	420	Senegal	1100
Cameroon	364	Mali	952
Madagascar	266	Rwanda	880
Zimbabwe	214	NIGER	866
Senegal	208	Madagascar	775
Mali	207	Burkina Faso	685
Zambia	191	Benin	680
Somalia	167	Mozambique	679
Burundi	159	Somalia	636
Chad	142	Zimbabwe	615
Rwanda	136	Sierra Leone	581
Burkina Faso	126	Zambia	568
Benin	121	Burundi	535
Malawi	119	Central African Rep.	469
Sierra Leone	108	Togo	464
Liberia	91	Chad	430
Togo	85	Malawi	402
Central African Rep.	60	Gabon	375
Gabon	60	Mauritania	339
Mauritania	58	Mauritius	211
Congo	49	Lesotho	67
Mauritius	30	Botswana	57
Botswana	28		
Lesotho	23		

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 184-85.

URBANIZATION

	Urban Poulation as % of Total <u>Population</u>	Avg. Annual % Growth of Urban <u>Population</u>	% of Urban Population in <u>Largest City</u>
	<u>1988</u>	<u>1980 - 88</u>	<u>1980</u>
South Africa	58	3.4	13
Zambia	54	6.7	35
Cameroon	47	7.2	21
Cote d'Ivoire	45	6.6	34
Central African Rep.	45	4.9	36
Gabon	44	6.7	--
Mauritius	42	0.8	--
Congo	41	4.8	56
Benin	40	7.8	63
Mauritania	40	7.8	39
Zaire	39	4.6	28
Senegal	38	4.0	65
Somalia	37	5.6	34
Nigeria	34	6.3	17
Ghana	33	4.2	35
Chad	31	7.4	39
Tanzania	30	11.6	50
Zimbabwe	27	6.2	50
Sierra Leone	26	5.0	47
Togo	25	7.0	60
Mozambique	24	11.0	83
Madagascar	24	5.9	36
Botswana	22	8.4	--
Kenya	22	8.2	57
Lesotho	19	7.2	--
Mali	19	3.5	24
NIGER	18	8.0	31
Malawi	14	7.9	19
Ethiopia	13	5.2	37
Uganda	10	4.1	52
Burkina Faso	9	5.4	41
Burundi	7	9.5	--
Rwanda	7	8.2	--

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 238-239.

EXHIBIT

Tableau no 4.04: Trois scénarios de croissance de la population par zone de résidence pour 1977-2010.

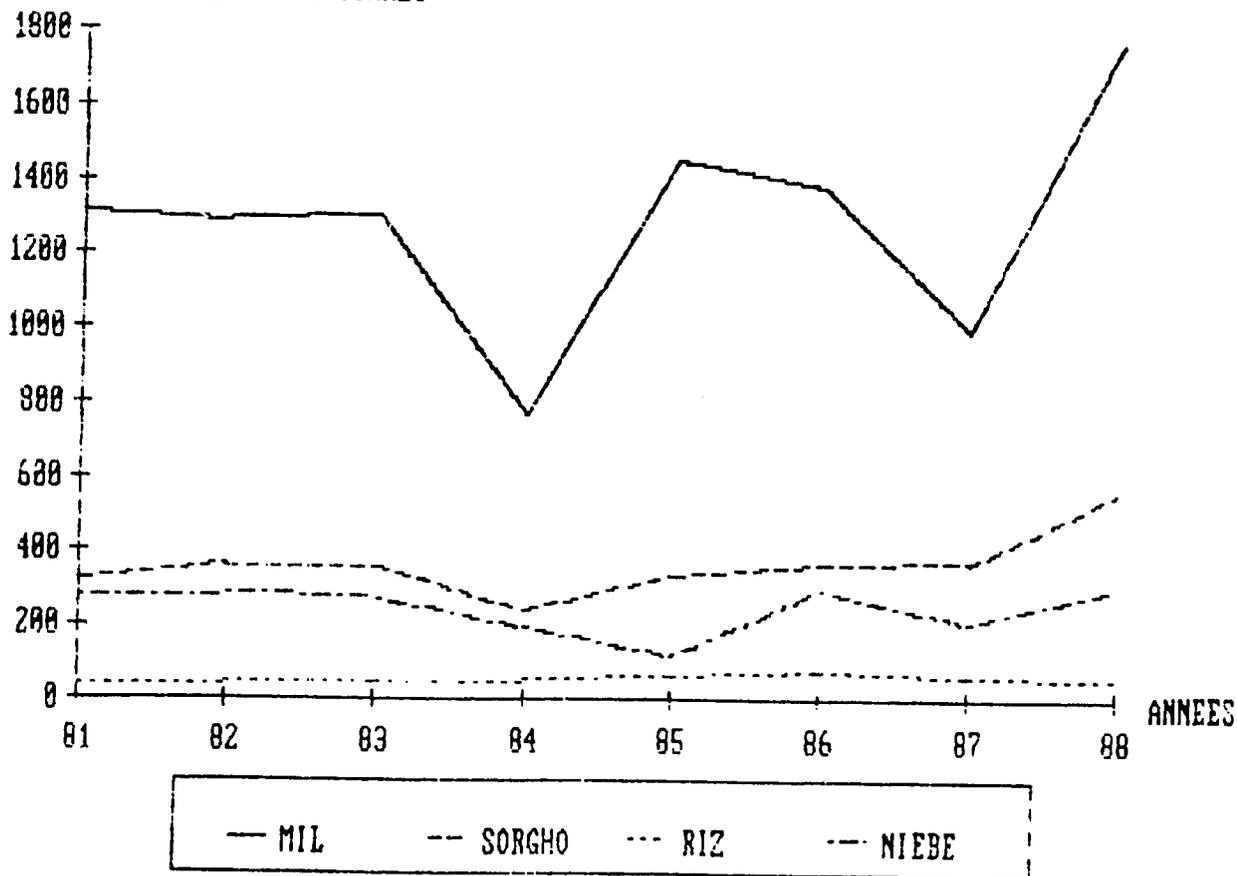
(en milliers)

Année	Scénarios		Fécondité élevée		Fécondité moyenne		Fécondité basse		% de citadins
	Population		Population		Population		Population		
	Urbaine	Rurale	Urbaine	Rurale	Urbaine	Rurale	Urbaine	Rurale	
1977	656	4.447	656	4.447	656	4.447	656	4.447	13
1985	1.039	5.374	1.039	5.374	1.039	5.374	1.039	5.374	16
1990	1.453	6.000	1.453	6.000	1.448	5.978	1.448	5.978	19
1995	2.022	6.714	2.016	6.694	1.995	6.622	1.995	6.622	23
2000	2.761	7.543	2.736	7.473	2.665	7.279	2.665	7.279	27
2005	3.727	8.454	3.655	8.290	3.457	7.841	3.457	7.841	31
2010	4.957	9.453	4.774	9.103	4.330	8.257	4.330	8.257	34

Source: U.E.D.D. Groupe Ressources Humaines / Préparation du Plan.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE CULTURES VIURIERES DE 1981 A 1988

PRODUCTION (MILLIER DE TONNES)



EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE CULTURES INDUSTRIELLES DE 1981 A 1988

PRODUCTION (MILLIER DE TONNES)

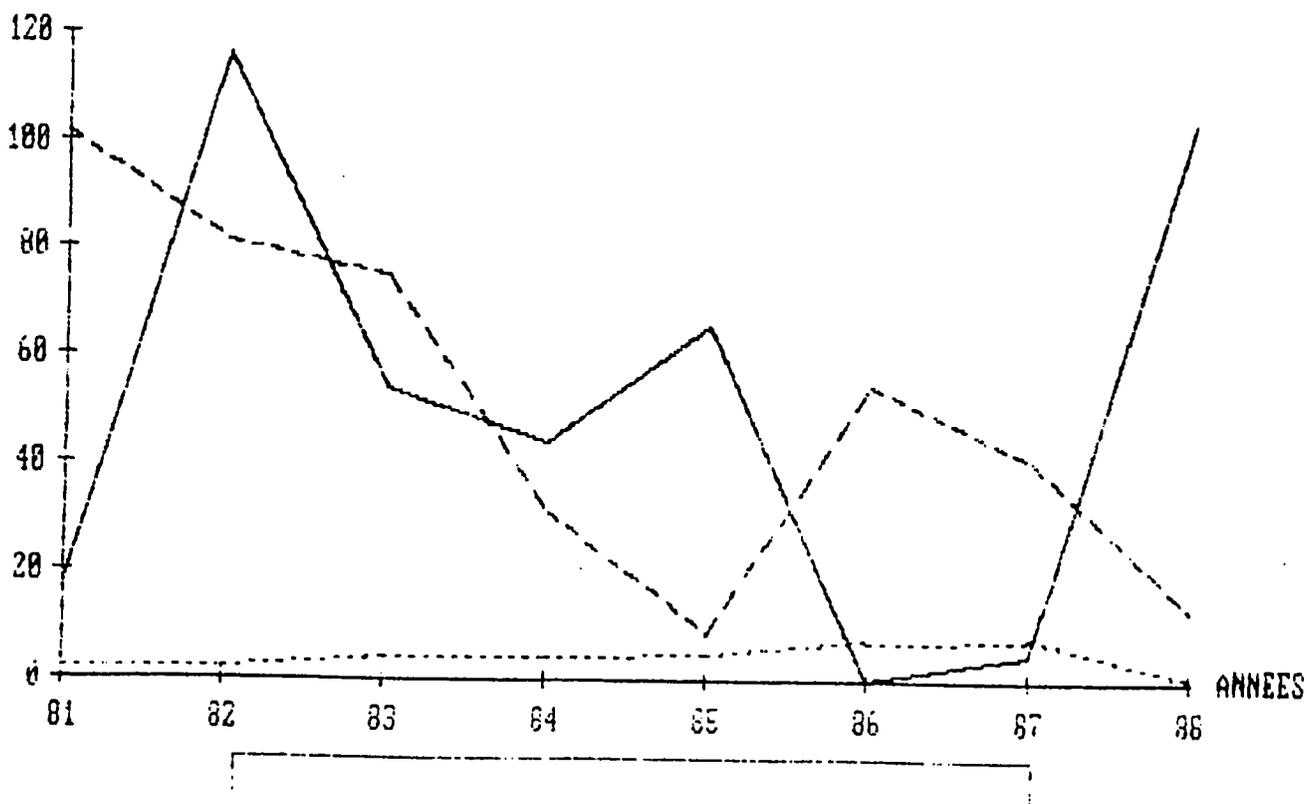


EXHIBIT 44

Tableau n°8.01: Production agricole. CULTURES VIVRIERES: superficie, production et rendement de 1981 à 1988.

ANNEE	CULTURES VIVRIERES									
	CEREALES						LEGUMINEUSES		TUBERCULES	
	mil	sorgho	riz	maïs	fonio	blé	niébé	voandzou	manioc	patate douce
SUPERFICIE (millier d'hectares)										
1981	3.038,3	982,2	20,7	9,4	2,6	•	1.197,6	16,3	25,9	4,3
1982	3.083,8	1.134,6	20,2	12,7	5,9	•	1.428,0	•	33,7	4,7
1983	3.135,6	1.106,6	22,2	10,5	5,9	•	1.608,5	12,2	14,8	•
1984	3.029,7	1.098,5	19,3	10,7	5,0	4,4	1.512,7	14,4	22,2	6,8
1985	3.168,7	1.142,2	20,6	7,2	1,9	3,5	1.566,2	8,0	18,1	3,1
1986	3.239,5	1.109,1	27,6	9,4	1,9	•	1.590,5	13,7	11,4	•
1987	3.016,7	1.342,3	24,8	14,0	5,4	•	1.790,8	21,0	•	•
1988	3.526,0	1.469,8	17,6	9,6	...	3,5	1.925,2	•	8,1	2,2
PRODUCTION (millier de tonnes)										
1981	1.313,8	321,7	38,9	6,5	0,9	•	281,6	8,1	187,9	16,3
1982	1.292,6	358,8	41,2	7,3	2,3	•	281,7	•	219,9	23,2
1983	1.298,4	355,4	44,8	6,7	2,6	•	271,4	5,2	164,9	•
1984	771,0	236,5	48,5	7,1	1,1	8,3	194,8	2,6	186,4	68,4
1985	1.449,9	329,2	56,7	3,4	0,4	6,9	115,3	3,5	196,4	38,3
1986	1.383,4	360,2	75,5	6,1	0,7	•	292,9	6,7	199,4	•
1987	996,9	365,9	61,4	7,8	1,7	•	208,8	10,7	•	•
1988	1.766,3	560,2	52,9	5,0	...	8,4	301,6	...	27,5	6,2
RENDEMENT (kg à l'hectare)										
1981	432	327	1.884	697	346	•	235	497	7.255	3.791
1982	419	316	2.037	576	390	•	197	•	6.525	4.936
1983	414	321	2.022	636	441	•	169	426	11.142	•
1984	254	215	2.518	559	220	1.886	129	181	8.396	10.059
1985	458	288	2.754	472	211	1.971	74	438	10.851	12.355
1986	427	325	2.730	649	368	•	184	489	17.491	•
1987	330	273	2.477	555	315	•	117	510	•	•
1988	501	381	3.011	517	...	2.400	157	•	3.395	2.818

Source: Annuaire Statistique

EXHIBIT 45

Tableau n°8.02: PRODUCTION AGRICOLE, CULTURES MARAICHÈRES et INDUSTRIELLES: superficie, production et rendement de 1981 à 1988.

ANNEE	CULTURES MARAICHÈRES				CULTURES INDUSTRIELLES		
	CONDIMENTS			LEGUMES	canne	arachide	colza
	oignon	gombo	piment	tomate			
SUPERFICIE (millier d'hectares)							
1981	0,9	1,1	0,6	0,6	5,7	208,7	2,1
1982	4,6	-	0,5	2,6	4,7	190,3	1,7
1983	1,9	-	-	-	-	167,0	3,6
1984	2,4	-	-	2,4	-	142,6	3,9
1985	3,0	-	-	1,8	-	29,7	4,4
1986	.	-	-	-	-	118,2	7,2
1987	0,1	4,3	-	-	-	158,2	9,9
1988	3,5	-	1,4	3,4	1,7	78,1	...
PRODUCTION (millier de tonnes)							
1981	17,2	-	-	3,8	122,4	101,7	1,8
1982	116,0	-	0,3	12,5	151,6	81,3	2,0
1983	53,9	-	-	-	-	74,9	4,0
1984	43,9	-	-	25,1	184,9	30,8	3,9
1985	65,6	-	-	22,8	107,6	8,4	4,4
1986	.	-	-	-	-	54,5	6,8
1987	4,8	5,5	-	-	-	40,5	7,5
1988	104,5	0,1	3,9	43,4	3,0	12,9	...
RENDEMENT (kg à l'hectare)							
1981	19.111	-	-	6.333	21.474	487	857
1982	25.217	-	600	4.808	32.255	427	1.176
1983	28.368	-	-	-	-	449	1.053
1984	18.292	-	-	10.458	23.250	216	1.000
1985	21.867	-	-	12.667	17.550	283	1.000
1986	.	-	-	-	-	461	944
1987	48.000	1.279	-	-	-	256	758
1988	29.857	-	2.786	12.765	1.765	165	...

Source: Annuaire Statistique

EXHIBIT 46

Tableau n°8.12: ELEVAGE, exportations contrôlées d'animaux vivants selon l'espèce et le pays de destination de 1981 à 1988.

Unité: tête.

ESPECE	ANNEE								
	Destination	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
BOVINS		42.911	51.677	64.681	128.073	91.552	3.720	437	6.493
	Nigéria	42.911	51.677	64.667	128.023	91.487	3.720	437	6.166
	Autres pays	-	-	14	50	65	-	-	325
OVINS		16.548	33.936	43.801	104.335	52.104	1.306	3.456	32.600
	Algérie	800	450	410	2.752	1.789	280	1.394	2.472
	Bénin	1.186	380	500	-	-	6	-	750
	Côte d'Ivoire	331	850	115	2.860	760	260	1.080	3.996
	Nigéria	14.231	32.256	42.776	98.723	49.505	760	982	19.846
	Autres pays	-	-	-	-	50	-	-	5.536
CAPRINS		3.733	32.142	79.485	164.177	102.304	-	2.699	27.499
	Nigéria	3.564	32.072	79.417	163.169	101.708	-	2.699	26.638
	Autres pays	169	70	68	1.008	596	-	-	861
CAMELINS		100	-	9.630	21.027	8.409	-	67	4.061
	Nigéria	100	-	9.459	21.027	8.409	-	67	1.735
	Autres pays	-	-	171	-	-	-	-	2.326
EQUINS		19	-	500	174	-	-	-	-
	Nigéria	19	-	300	174	-	-	-	-
	Autres pays	-	-	-	-	-	-	-	-
ASINS		203	745	8.263	10.069	2.703	-	472	174
	Nigéria	203	745	8.240	10.069	2.703	-	472	174
	Autres pays	-	-	23	-	-	-	-	-

Source: Annuaire Statistique

107

EXHIBIT 47

Tableau n°8.11: ELEVAGE, ABATTAGES CONTROLÉS: nombre de têtes par département
de 1981 à 1988.

Unité: tête.

ANNEE	AGADEZ	DIFFA	DOSSO	MARADI	NIAMEY	TAMBOUA	ZINDER	NIGER
B O V I N S								
1981	2.037	1.709	6.959	9.066	50.457	11.468	8.214	89.910
1982	1.795	2.595	7.606	10.972	50.534	12.787	8.129	94.418
1983	1.650	1.160	9.526	11.048	57.113	14.547	9.779	104.823
1984	1.853	1.244	10.589	13.604	56.530	14.725	11.871	110.416
1985	1.500	949	14.115	11.735	70.020	13.525	8.204	120.048
1986	1.760	374	6.601	6.557	38.991	8.454	3.888	66.625
1987								
1988	1.780	848	7.805	5.393	48.556	8.309	4.712	77.403
O V I N S								
1981	21.622	6.099	4.679	21.853	77.824	24.097	17.101	173.275
1982	25.810	6.068	6.499	25.205	98.717	30.524	18.497	211.320
1983	30.221	5.366	8.634	28.030	113.129	32.845	24.260	242.485
1984	38.259	9.975	10.905	38.593	143.389	46.139	33.226	320.486
1985	34.519	939	20.848	46.759	122.435	39.052	38.151	302.703
1986	20.118	7.686	11.091	30.854	36.503	15.176	20.323	141.751
1987								
1988	45.310	17.745	19.075	40.439	55.429	27.170	36.325	241.493
C A F R I N S								
1981	50.363	25.063	46.058	129.737	113.160	83.194	135.542	583.117
1982	64.885	24.079	42.944	125.583	116.769	74.908	123.017	572.185
1983	68.331	19.980	49.921	126.284	120.238	82.102	119.772	586.623
1984	61.594	26.269	61.267	132.858	122.121	83.091	142.390	629.590
1985	40.093	25.697	73.101	115.115	101.955	81.775	134.431	572.167
1986	38.169	27.553	55.652	91.280	80.857	70.760	91.514	455.785
1987								
1988	59.902	34.241	71.548	159.666	117.185	80.796	136.409	659.747
C A M E L I N S								
1981	2.945	744	210	298	2.384	2.138	1.259	9.978
1982	2.813	659	288	589	3.553	2.091	1.500	11.493
1983	3.613	1.045	258	482	3.112	2.837	2.656	14.003
1984	6.557	1.380	302	1.385	3.264	4.236	1.779	18.903
1985	7.878	1.928	649	3.125	8.259	8.703	2.725	33.257
1986	3.908	2.231	372	1.531	4.018	3.349	3.223	18.632
1987								
1988	2.831	1.200	250	325	2.954	796	2.826	11.182

Source: Annuaire Statistique

EXHIBIT 48
U.M.O.A. - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION

	1984-1985	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989
Milliers de tonnes					
Arachide					
<i>En coque</i>					
Bénin	-	-	1,5	4,7	
Mali	1,3	3,5	11,0	6,6	5,3
Niger	1,3	2,6	52,4	-	€
Sénégal	235,7	347,6	614,0	710,8	415,2
<i>Décortiquée</i>					
Burkina (a)	0,2	7,5	0,8	0,4	1,4
Togo	9,3	15,1	19,6	€	
Cacao					
Bénin	1,3	0,1	1,0
Côte d'Ivoire (b)	570,9	563,3	619,8	673,9	848,9
Togo	9,8	14,3	12,6	11,1	8,2
Café					
Côte d'Ivoire	276,6	265,7	264,1	186,3	239,3
Togo	10,1	8,6	11,4	11,1	14,7
Coton graine					
Bénin	88,1	89,3	131,3	70,2	123,1
Burkina	88,1	115,5	169,2	148,0	145,9
Côte d'Ivoire	212,1	189,3	213,5	256,1	290,8
Mali	144,3	175,1	201,7	198,8	249,1
Niger	3,9	4,4	8,1	8,6	5,9
Sénégal	46,9	27,9	26,9	38,8	38,7
Togo	54,8	63,3	79,1	67,0	78,8
Karite					
Bénin	€	7,4	0,8	4,0	3,8
Burkina	1,6	70,0	8,4	1,8	4,2
Mali	€	13,8
Togo	0,9	20,9	4,5	16,7	0,9
Sésame					
Burkina	6,5	4,6	4,4	0,7	1,4
Régimes de palme					
Bénin	48,9	54,6	55,8	60,7	20,4
Côte d'Ivoire	697,3	927,4	970,9	824,3	...
Palmistes					
Bénin	24,7	7,8	7,1	9,1	...
Côte d'Ivoire	34,6	37,9	40,3	33,1	...
Togo	0,9	3,5	0,2	-	-

(a) A compter de 1985 - 1986, y compris arachides en coque raménées en décortiquées - (b) Achats bruts, y compris freintes et sacheries

Sources : Organismes nationaux de commercialisation

U.M.O.A. - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIÈRES

	1984-1985	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989
Milliers de tonnes					
Mais					
Bénin	379.2	425.1	375.6	267.3	454.2
Burkina	77.6	141.9	158.2	130.5	226.7
Côte d'Ivoire	480.0	420.0	435.0	302.8	314.4
Mali	74.0	200.0	185.1	143.0	214.5
Sénégal	98.5	146.9	107.9	113.6	123.3
Togo	221.8	181.6	127.0	172.1	296.3
Mil et sorgho					
Bénin	93.0	90.9	106.3	114.8	157.7
Burkina	1 019.6	1 425.7	1 597.7	1 479.6	1 825.5
Côte d'Ivoire	62.0	62.0	64.0
Mali	520.0	1 249.4	1 332.8	1 133.4	1 672.3
Niger	1 019.3	1 778.7	1 743.6	1 362.8	2 326.5
Sénégal	471.4	949.6	633.7	801.3	594.2
Togo	195.2	168.9	212.9	168.2	175.5
Riz paddy					
Bénin	7.5	6.3	8.5	8.2	11.2
Burkina	41.0	20.9	27.0	21.8	39.1
Côte d'Ivoire	540.0	560.0	580.0	636.6	670.4
Mali	103.4	187.2	229.2	189.4	287.8
Niger	51.4	56.6	75.4	61.4	52.9
Sénégal	135.8	147.0	148.3	135.8	146.4
Togo	17.8	15.2	19.8	23.2	28.7
Igname					
Bénin	819.5	776.6	874.5	834.9	1 072.6
Côte d'Ivoire	2 500.0	2 300.0	2 400.0	1 178.7	1 202.8
Togo	341.9	364.4	409.4	360.4	378.7
Manioc					
Bénin	684.7	708.0	725.3	570.2	1 004.3
Côte d'Ivoire	1 250.0	1 250.0	1 300.0	1 024.8	1 064.7
Togo	444.4	474.4	410.7	355.2	413.1
Niébé					
Bénin	42.7	39.1	40.3	34.9	55.4
Niger	194.8	115.4	296.9	208.8	301.5
Sénégal	15.8	79.7	54.9	28.6	17.3
Togo	33.0	26.6	23.1	36.2	18.0
Banane "plantain"					
Côte d'Ivoire	1 000.0	1 010.0	1 045.0	740.4	778.1

N.B. - Pour le Bénin, le Burkina et la Côte d'Ivoire, année civile

Sources : Ministères de l'Agriculture des États

Arachide					
<i>En coque</i>					
Bénin	-	-	1,5	4,7	
Mali	1,3	3,5	11,0	6,6	5,3
Niger	1,3	2,6	52,4	-	€
Sénégal	235,7	347,6	614,0	710,8	415,2
<i>Décortiquée</i>					
Burkina (a)	0,2	7,5	0,8	0,4	1,4
Togo	9,3	15,1	19,6	€	
Cacao					
Bénin	1,3	0,1	1,0
Côte d'Ivoire (b)	570,9	563,3	619,8	673,9	848,9
Togo	9,8	14,3	12,6	11,1	8,2
Café					
Côte d'Ivoire	276,6	265,7	264,1	186,3	239,3
Togo	10,1	8,6	11,4	11,1	14,7
Coton graine					
Benin	88,1	89,3	131,3	70,2	123,1
Burkina	88,1	115,5	169,2	148,0	145,9
Côte d'Ivoire	212,1	189,3	213,5	256,1	290,8
Mali	144,3	175,1	201,7	198,8	249,1
Niger	3,9	4,4	8,1	3,6	5,9
Sénégal	46,9	27,9	26,9	38,8	38,7
Togo	54,8	63,3	79,1	67,0	78,8
Karité					
Bénin	€	7,4	0,8	4,0	3,8
Burkina	1,6	70,0	8,4	1,8	4,2
Mali	€	13,8
Togo	0,9	20,9	4,5	16,7	0,9
Sésame					
Burkina	6,5	4,6	4,4	0,7	1,4
Régimes de palme					
Bénin	48,9	54,6	55,8	60,7	20,4
Côte d'Ivoire	697,3	927,4	970,9	824,3	...
Palmistes					
Bénin	24,7	7,8	7,1	9,1	...
Côte d'Ivoire	34,6	37,9	40,3	33,1	...
Togo	0,9	3,5	0,2	-	-

(a) A compter de 1985 - 1986. y compris arachides en coque raménées en décortiquées - (b) Achats bruts, y compris treintes et sachetés

Sources : Organismes nationaux de commercialisation

EXHIBIT 50

U.M.O.A. - PRIX A LA PRODUCTION DES CULTURES D'EXPORTATION

	1984-1985	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989
Francs CFA le kilo					
Arachide					
<i>En coque</i>					
Niger	100.0	130.0	130.0	95.0	Libre
Sénégal	70.0	90.0	90.0	90.0	70.0
<i>Décortiquée</i>					
Burkina	138.758	150.0	90.0	90.0	95.0
Togo	175.0	175.0	150.0	45.0	50.0
Cacao					
Côte d'Ivoire	375.0	400.0	400.0	400.0	400.0
Togo	300.0	330.0	360.0	360.0	300.0
Café					
Bénin	235.0	280.0	280.0	280.0	330.0
Côte d'Ivoire (cerises)	190.0	200.0	200.0	200.0	200.0
Togo (marchand)	315.0	365.0	400.0	400.0	350.0
Coton graine (1er choix)					
Bénin	100.0	110.0	110.0	100.0	95.0
Burkina	90.0	100.0	100.0	95.0	95.0
Côte d'Ivoire	115.0	115.0	115.0	115.0	115.0
Mali	75.0	85.0	85.0	85.0	84.7
Niger	120.0	130.0	130.0	110.0	100.0
Sénégal	70.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Togo	90.0	105.0	105.0	105.0	95.0
Karité					
Bénin	55.0	60.0	60.0	60.0	20.0
Burkina	58.0	70.0	40.0	15.0	15.0
Togo	65.0	80.0	50.0	35.0	15.0
Palmistes					
Bénin	60.0	60.0	20.0	20.0	30.0
Togo	75.0	75.0	15.0	25.0	25.0

Sources : Journaux officiels des États

EXHIBIT 51

Tableau n°9.01: INDUSTRIES EXTRACTIVES: production et exportation de l'uranium de 1982 à 1988

Unités: quantité en tonne; valeur en milliard de F.CFA

ANNEE	PRODUCTION		EXPORTATION		PRIX FOB COTONOU F.CFA / kg
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	
1982	4.256	102,2	3.852	91,3	24.000
1983	3.423	94,2	3.491	94,2	27.500
1984	3.273	95,8	3.468	100,5	29.250
1985	3.181	93,2	3.042	90,9	29.300
1986	3.113	93,4	3.026	90,7	30.000
1987	2.970	87,0	2.948	85,3	29.300
1988	2.962	81,7	2.960	81,6	27.600
VARIATION ANNUELLE (en %)					
1982	-3	17	-23	-10	20
1983	-20	-8	-9	3	15
1984	-4	2	-1	7	6
1985	-3	-3	-12	-10	-
1986	-2	-	-1	-	2
1987	-5	-7	-3	-6	-2
1988	-	-6	-	-4	-6

Tableau n°9.02: INDUSTRIES EXTRACTIVES: production de cassitérite

Unités: quantité en tonne; valeur en million de F.CFA; teneur en %

ANNEE	QUANTITE DE MINERAI ACHETE (par gisement)			MINERAI TRAITE		MINERAI EXPORTE	
	El meki	Tarouadji	Total	Quantité	Teneur	Quantité	Valeur
1981	44,6	21,7	66,3	58,0	72,0	72,5	185,1
1982	.	.	.	52,0	.	36,0	85,0
1983	59,1	27,1	86,2	77,4	.	90,0	327,2
1984	102,2	33,2	135,4	108,9	72,5	108,0	408,8
1985	.	.	183,9	.	.	126,0	442,0
1986	92,3	32,2	124,5	101,4	.	18,0	116,0
1987	93,8	100,6	-	180,0	272,0
1988	140,9	126,2	72,8	162,0	252,0

N.B : A partir de 1980 le gisement de Timia n'est plus opérationnel.

Source: Annuaire Statistique

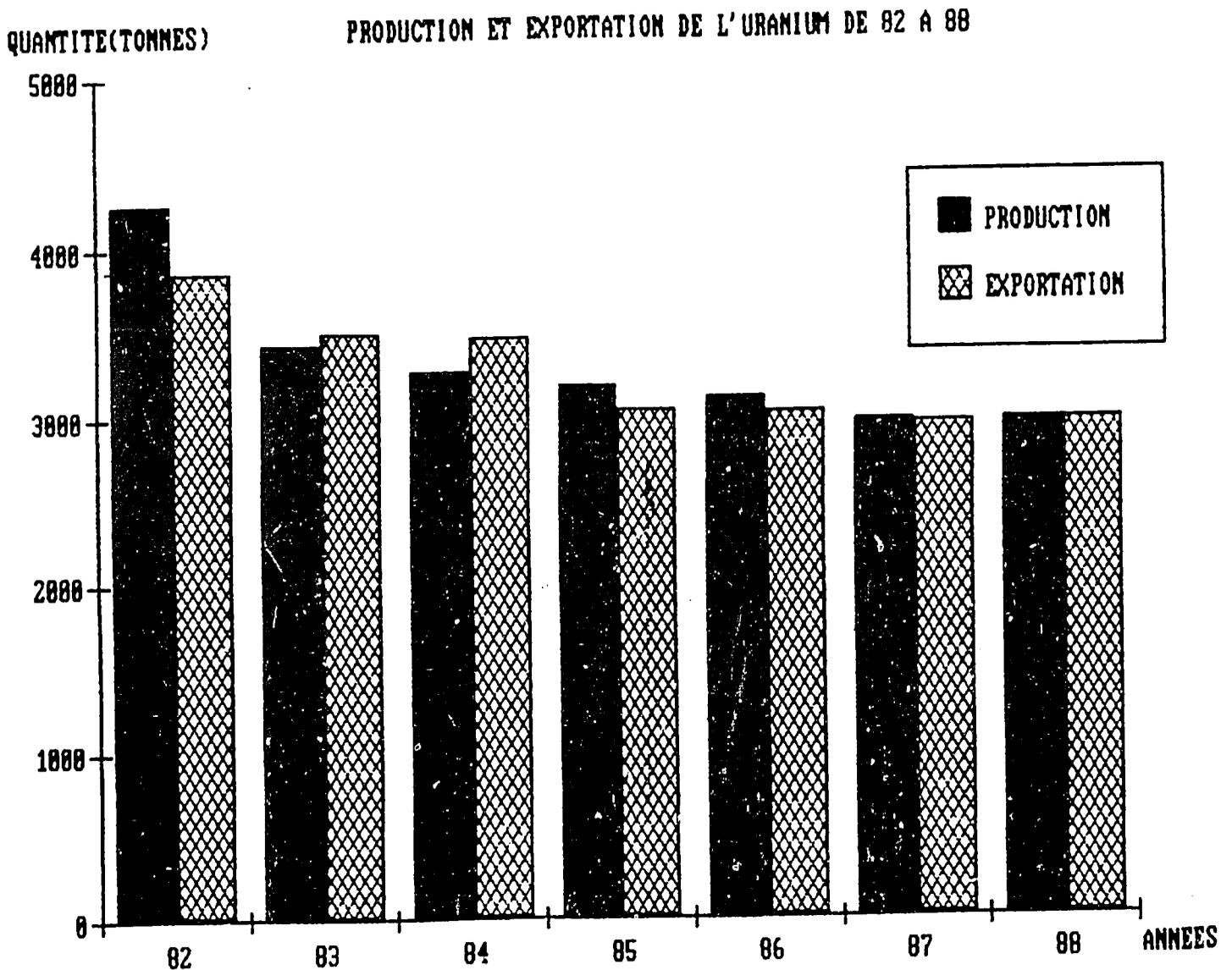
EXHIBIT 52

Tableau n°9.03: Production et consommation de charbon.

Unité: tonne

A N N E E	Production brute	Charbon livré au parc	Consommation centrale	Stocks en fin d'année
1982	109.185	98.462	99.062	15.196
1983	133.044	123.967	130.486	8.677
1984	129.985	123.644	119.989	12.332
1985	158.718	150.635	148.278	14.689
1986	154.888	148.111	158.354	4.446
1987	163.114	164.218	158.550	10.214
1988	159.316	149.755*	156.655	3.316*

*Estimations



Source: Annuaire Statistique

GROWTH OF INDUSTRY

Percent

1980-88

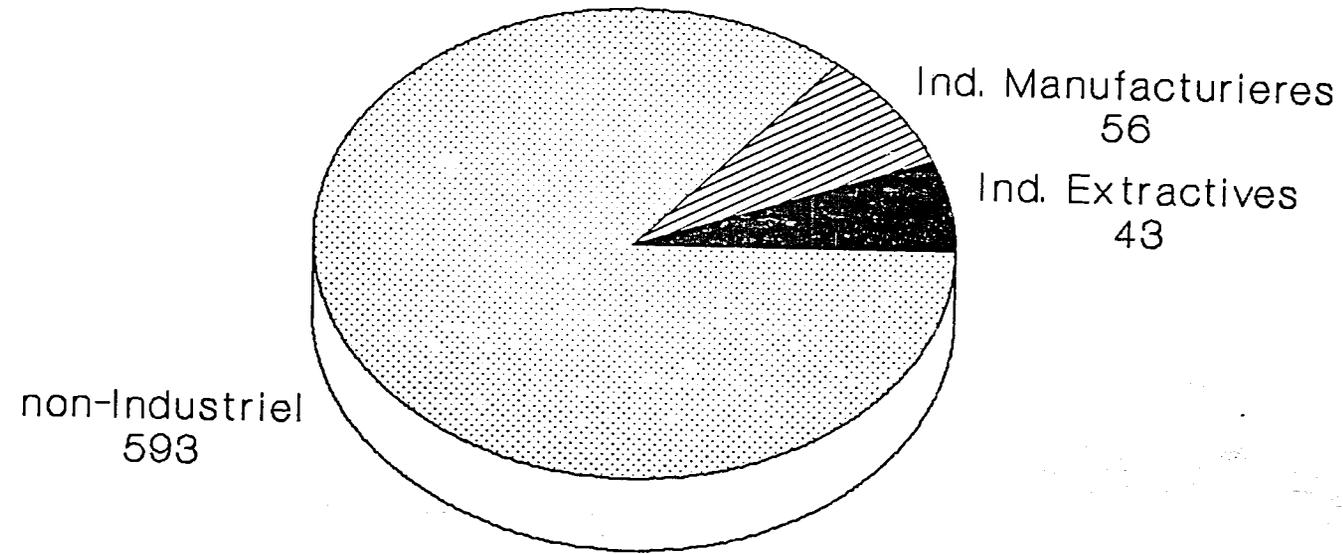
Botswana	15.1
Mauritius	9.0
Mali	8.1
Cameroon	7.8
Chad	7.7
Uganda	6.4
Burundi	5.8
Benin	5.8
Congo	5.1
Mauritania	4.9
Senegal	3.8
Burkina Faso	3.7
Rwanda	3.6
Ethiopia	3.5
Malawi	3.0
Kenya	2.8
Zaire	2.5
Somalia	2.3
Central African Rep.	2.0
Ghana	1.9
Zimbabwe	1.7
Lesotho	1.6
Zambia	0.3
South Africa	0.2
Togo	0.0
Madagascar	-1.0
Tanzania	-2.0
Cote d'Ivoire	-2.4
Nigeria	-3.2
<i>NIGER</i>	-4.3
Sierra Leone	-4.9
Mozambique	-7.1

Note: Growth measured in constant 1988 U.S. dollars.

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 180-181.

TABLEAU 54

1988 PIB INDUSTRIEL (milliards FCFA)

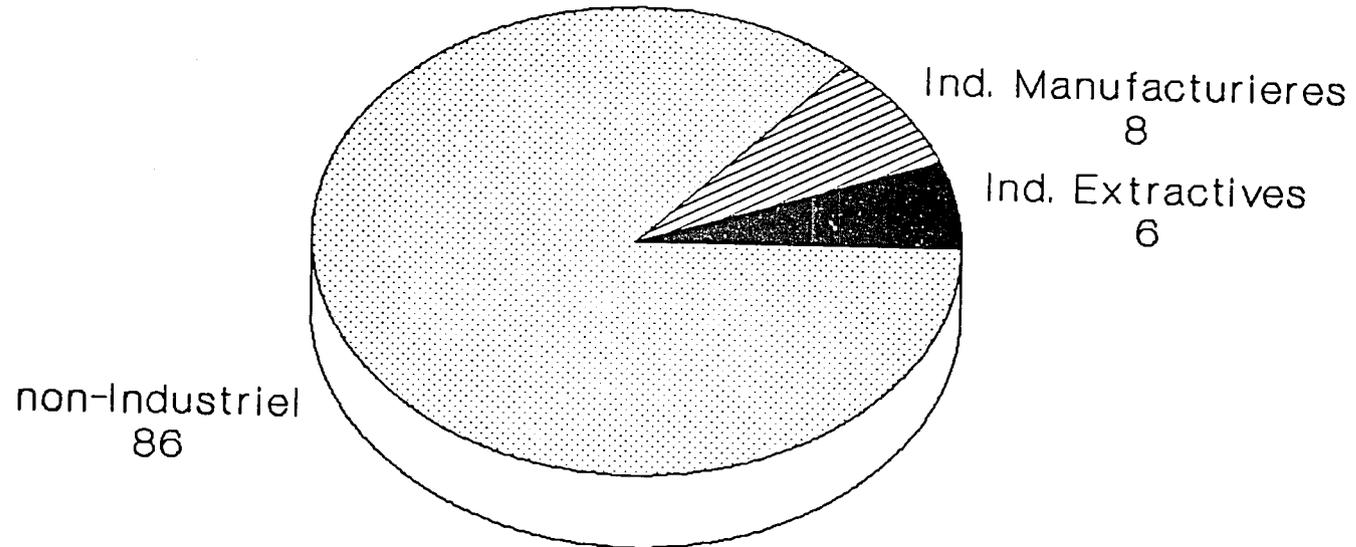


Source: Annuaire Statistique, 1988-1989

171

TABLEAU 55

1988 PIB INDUSTRIEL (%)



Source: Annuaire Statistique, 1988-1989

MANUFACTURING AS A SHARE OF GDP

		Percent	
	<u>1965</u>		<u>1988</u>
South Africa	23	Ethiopia	12
Zimbabwe	20	Chad	15
Zaire	16	Tanzania	4
Mauritius	14	Somalia	5
Senegal	14	Zaire	7
Chad	12	Madagascar	NA
Botswana	12	Burkina Faso	13
Cote d'Ivoire	11	Mali	5
Madagascar	11	Burundi	10
Kenya	11	Uganda	6
Togo	10	Nigeria	18
Cameroon	10	Zambia	25
Ghana	10	NIGER	9
Tanzania	8	Rwanda	15
Uganda	8	Kenya	12
Ethiopia	7	Togo	8
Nigeria	6	Central African Rep.	8
Zambia	6	Benin	6
Sierra Leone	6	Ghana	10
Mali	5	Lesotho	13
Mauritania	4	Sierra Leone	3
Central African Rep.	4	Senegal	19
Sudan	4	Zimbabwe	31
Somalia	3	Cote d'Ivoire	16
Liberia	3	Congo	8
NIGER	2	Botswana	5
Rwanda	2	Cameroon	13
Lesotho	1	Mauritius	25
		South Africa	25
		Gabon	51

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 182-183.

EXHIBIT 57

Tableau no 13.01: CAPACITE HOTELIERE, HOTELS CLASSES PAR CATEGORIE ET PAR DEPARTEMENT en 1983, 1986, 1987 et 1988

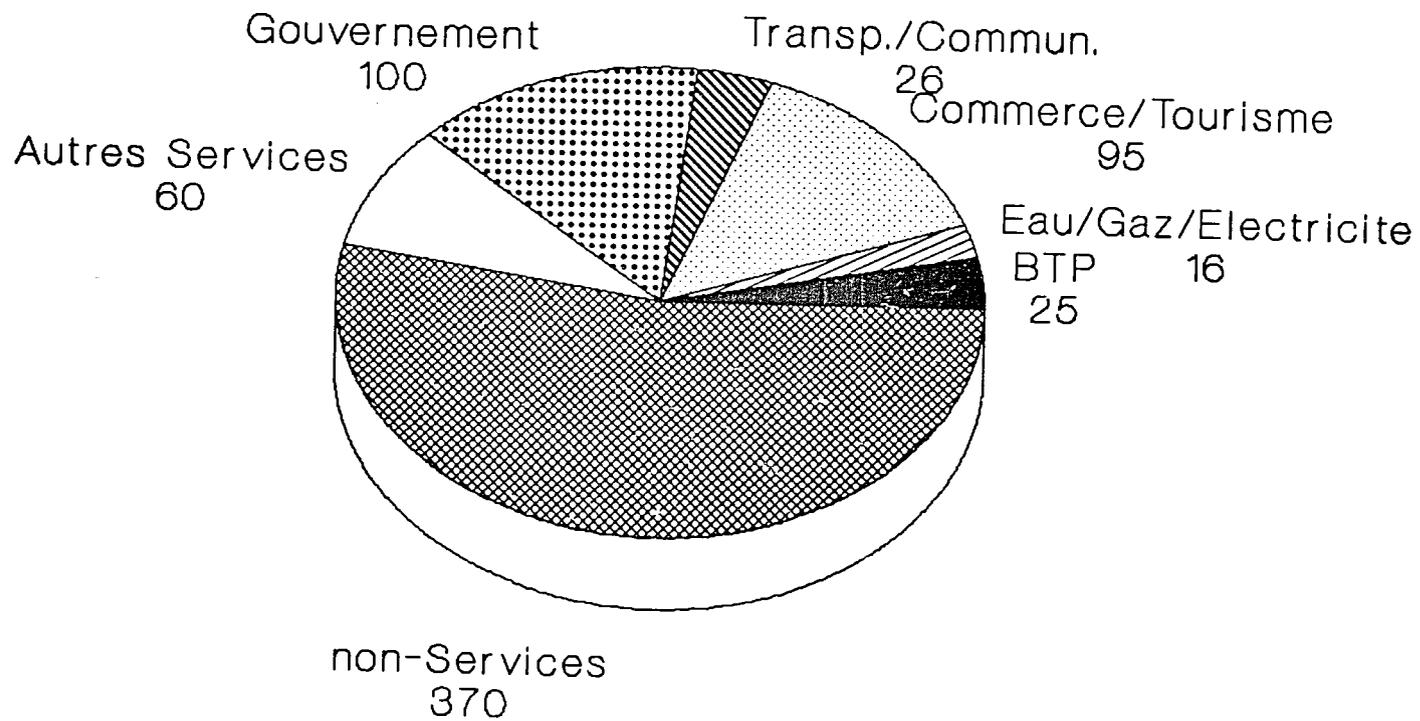
	1983		1986		1987		1988	
	Hôtels	Chambres	Hôtels	Chambres	Hôtels	Chambres	Hôtels	Chambres
CATEGORIE								
4 étoiles luxes	1	248	1	248	1	240	1	240
4 étoiles	7	362	7	362	7	381	7	381
3 étoiles	6	165	6	176	7	197	7	193
2 étoiles	6	122	7	122	8	181	7	158
1 étoile	4	38	7	74	6	70	7	111
TOTAL	24	935	28	982	29	1069	29	1083
DEPARTEMENTS								
AGADEZ	4	46	6	67	6	91	6	93
DIFFA	-	-	-	-	-	-	-	-
DOSSO	1	15	1	15	2	45	2	53
MARADI	2	120	2	120	2	117	2	117
NIAMEY	11	606	11	606	11	619	10	595
TAHOUA	3	61	4	77	4	77	4	81
TILLABERI	-	-	-	-	-	-	-	-
ZINDER	3	87	4	97	4	120	4	120

Tableau no 13.02: HOTELS DE NIAMEY, REPARTITION DES VISITEURS PAR PAYS DE PROVENANCE de 1984 à 1988

ANNÉE	NON RESIDENTS AU NIGER							RESIDENTS	TOTAL
	France	Autres pays Européens	Pays de l'entente	Autres pays africains	Amerique	Reste du monde	Ensemble	AU NIGER	
N O M B R E									
1984	14.385	8.438	3.519	8.820	2.520	2.756	40.438	3.437	43.875
1985	12.303	697	3.564	2.565	2.881	466	22.476	9.544	32.020
1986	11.454	726	2.790	1.810	2.293	69	19.142	10.142	29.284
1987	9.126	5.426	3.466	4.385	1.909	836	25.148	1.508	26.656
1988	5.653	4.933	3.787	6.584	2.405	1.230	24.592	1.946	26.538
P O U R C E N T A G E (1)									
1984	36	21	9	22	6	7	92	8	100
1985	55	3	16	11	13	2	70	30	100
1986	60	4	15	9	12	-	65	35	100
1987	36	22	14	17	8	3	94	6	100
1988	23	20	15	27	10	5	93	7	100

TABLEAU 58

1988 PIB SERVICES (milliards FCFA)

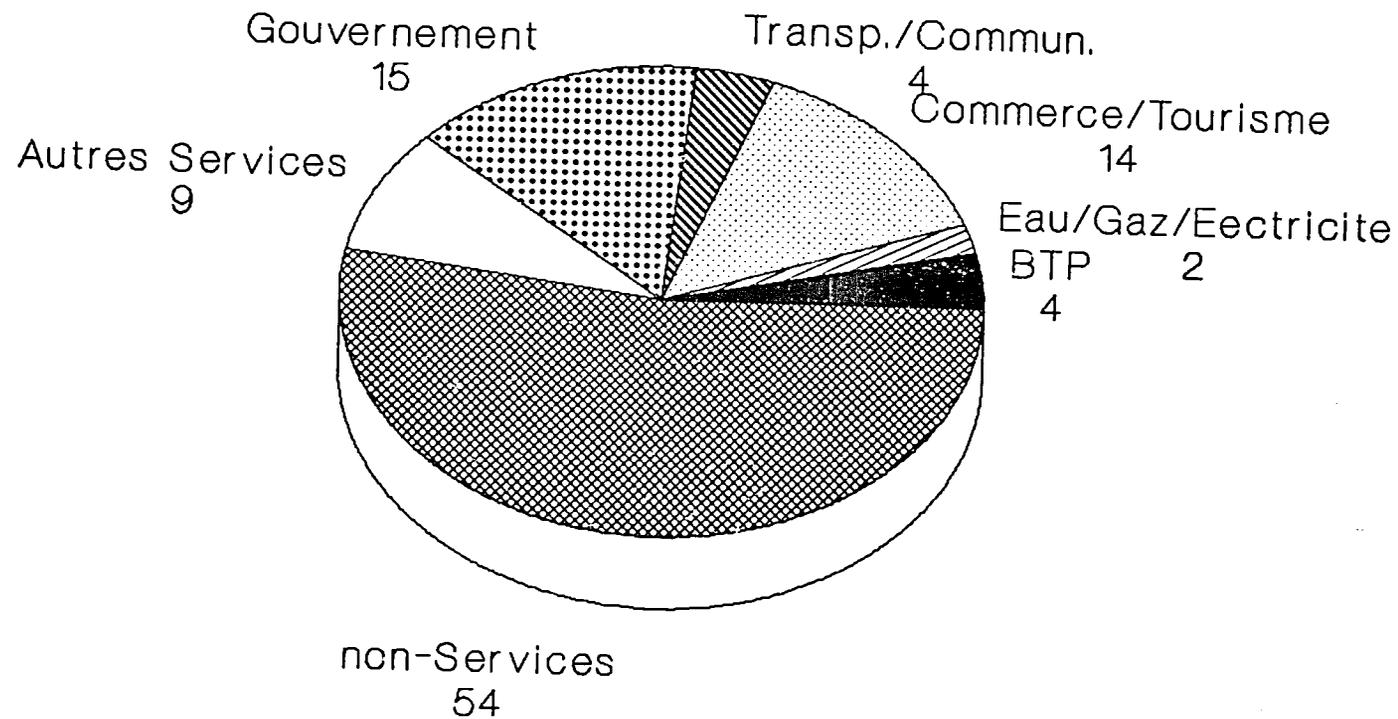


Source: Annuaire Statistique, 1988-1989

121

TABLEAU 59

1988 PIB SECTEUR SERVICE (%)



Source: Annuaire Statistique, 1988-1989

GROWTH OF THE SERVICE SECTOR1980-88

Botswana	10.3
Burundi	6.3
Mali	5.8
Burkina Faso	5.5
Kenya	5.5
Cameroon	5.5
Ghana	4.9
Mauritius	4.6
Chad	4.2
Cote d'Ivoire	4.2
Lesotho	4.1
Ethiopia	3.6
Congo	3.5
Uganda	3.4
Rwanda	3.4
Zimbabwe	3.4
Senegal	3.2
South Africa	2.6
Malawi	2.4
Central African Rep.	1.7
Somalia	1.2
Tanzania	1.0
Sierra Leone	0.7
Zaire	0.3
Zambia	0.0
Madagascar	-0.1
Nigeria	-0.4
Mauritania	-0.5
Benin	-1.0
Togo	-1.7
Mozambique	-3.1
NIGER	-8.0

Note: Growth measured in current 1988 dollars.

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 180-181.

LISTE DES ENTREPRISES PUBLIQUES A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCE
DES SOCIETES D'ETAT ET D'ECONOMIE MIXTE PAR BRANCHE D'ACTIVITE

BRANCHE	RAISON SOCIALE
I	SONAL
II	COMINAK SONAIR SHDN SMTT ONAREM
III	ABATOIR FRIGORIFIQUE LABOCEL OLANI ONEP ONERSOL ATELIER ADEP RINI SIC SONISALT SONITEXTIL
IV	NIGELEC SONICHAR SNE
V	CONCERTA ONCHA OFEDES
VI	COPRO NIGER SONIDEP SONHOTEL ONPFC CEPPM SPEHG
VII	SNTN NITRA STIN OPT
VIII	BALINEX CREDIT DU NIGER SONIBANK CAISE NLE D'EPARGNE CPCT SNAR LEYMA SONUCI SOCOGEM ANP CCAIAM CHUT ECCCAR FIPHEN
IX	ORTN PALAIS DES CONGRES SOSK ONSE

EXHIBIT 62

ANNEXE 2

PRINCIPAUX INDICATEURS RETENUS
POUR L'ANALYSE FINANCIERE

	1983	1986	1987	1988	1989	% 86/83	% 87/86	% 88/87	% 89/88	% 89/83
PRODUCT.	30430	50895	68469	57040	54519	40.21	25.67	-20.04	-4.62	44.18
CH. AFF.	103308	99435	97876	84918	78878	-3.90	-1.59	-15.26	-7.66	-30.97
VAL. AJ.	26131	32399	26759	30065	31868	19.35	-21.08	11.00	5.66	18.00
R. EXPL.	-8126	3992	4370	1185	1977	303.56	8.65	-268.78	40.06	511.03
F. PERS.	10000	10829	11522	14079	14462	7.66	6.01	18.16	2.65	30.85
D. LMT.	61484	57556	54340	48879	46364	-6.82	-5.92	-11.17	-5.42	-32.61
D. CT.	62335	43902	45223	42724	44300	-41.99	2.92	-5.85	3.56	-40.71
CREANCES	38066	34753	40192	37928	41529	-9.53	13.53	-5.97	8.67	8.34
INVEST.	7130	18200	7522	6167	3510	60.82	-141.96	-21.97	27.53	16.22
EFFECTIF	9671	9848	9828	9706	9589	1.80	-0.20	-1.26	-1.22	-0.86

Montants en Millions F CFA, Effectif en Unités

TAUX 1 = VARIATION ENTRE 1983 ET 1986
 TAUX 2 = " " 1986 ET 1987
 TAUX 3 = " " 1987 ET 1988
 TAUX 4 = " " 1988 ET 1989
 TAUX 5 = " " 1983 ET 1989

Source: Ministry of Finance; World Bank

EXHIBIT 63

CRÉDITS A COURT TERME : Utilisations déclarées à la Centrale des Risques du Niger*

GROUPES	BRANCHES D'ACTIVITÉ	1989						1990							
		Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	
		<i>Millions de francs c.f.a</i>													
10	Agriculture, sylviculture et pêche														
11	Agriculture et chasse														
12	Sylviculture et exploitation forestière	5 192	5 171	5 097	5 186	3 724	3 668	3 774	3 764	3 807	3 829	3 754	3 613	3 699	
13	Pêche														
20	Industries extractives														
21	Extraction du charbon														
22	Production de pétrole brut et de gaz naturel														
23	Extraction de minerais métalliques														
29	Extraction d'autres minerais	366	88	589	112	554	826	341	205	381	165	45	733	1 146	
30	Industries manufacturières														
31	Fabrication de produits alimentaires, boissons, tabacs														
32	Industrie des textiles, de l'habillement et du cuir	2 912	3 192	3 053	2 981	2 774	2 929	2 784	3 165	3 143	3 144	3 149	3 183	3 178	
33	Industrie du bois et fabrication d'ouvrages en bois	2 798	2 868	2 548	2 727	2 871	2 730	2 507	2 950	2 822	2 407	2 409	2 152	2 413	
34	Fabrication du papier, imprimerie, édition	181	184	179	179	186	184	185	183	184	176	176	175	176	
35	Industrie chimique et fabrication de produits chimiques	483	484	487	491	503	495	489	431	460	468	504	449	435	
36	Fabrication de produits minéraux non métalliques	1 101	1 135	1 221	1 223	1 318	1 612	1 604	1 582	1 576	1 529	1 490	1 473	1 486	
37	Industrie métallurgique de base	2 693	2 698	2 691	2 691	2 685	2 678	2 676	2 676	2 676	2 705	2 705	2 696	2 688	
38	Fabrication d'ouvrages en métaux, de machines, de matériel	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	
39	Autres industries manufacturières	1 664	1 697	1 724	1 739	1 690	1 661	1 661	1 635	1 635	1 638	1 638	1 637	1 637	
40	Électricité, gaz, eau														
41	Électricité, gaz, vapeur														
42	Installation de distribution d'eau et distribution publique de l'eau	11		12	19	25	4	24	27	29	26	26	26	44	
50	Bâtiment, travaux publics	33	34	71	20	54	74	68	25	24	35	36	51	45	
50	Bâtiment et travaux publics														
60	Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	11 384	11 410	11 615	11 764	11 806	11 913	12 296	11 702	11 383	12 286	12 177	12 508	12 335	
61	Commerce de gros														
62	Commerce de détail	37 744	36 873	36 244	36 373	36 704	35 792	37 108	36 921	37 036	38 153	37 759	37 478	38 097	
63	Restaurants, hôtels, installations touristiques	17 087	16 755	16 954	16 993	16 161	15 892	16 761	16 635	16 660	17 398	17 549	17 168	17 382	
70	Transports, entrepôts et communications	1 921	2 203	2 230	2 241	2 213	2 192	2 176	2 198	2 212	2 216	2 214	2 196	2 206	
71	Transports et entrepôts														
72	Communications	8 033	7 631	7 547	7 714	7 772	7 445	7 601	7 603	8 113	7 815	7 680	7 671	7 681	
80	Assurances, affaires immobilières, services aux entreprises														
81	Établissements financiers														
82	Assurances														
83	Affaires immobilières et services aux entreprises														
90	Services fournis à la collectivité, services sociaux et personnels	183	241	222	229	143	263	167	234	216	6	6	6	6	
91	Administration publique et défense nationale														
92	Services sanitaires et services analogues														
93	Services sociaux fournis à la collectivité	68	68	68	68	75	75	75	68	68	68	68	51	51	
94	Services récréatifs et services culturels	315	308	312	311	318	318	201	201	190	189	176	171	180	
95	Services fournis aux ménages et aux particuliers	483	481	494	513	494	494	496	482	526	527	527	514	521	
96	Organisations internationales et autres organismes extra territoriaux	538	547	551	562	480	512	530	520	545	502	549	519	529	
97	Secteurs non spécifiés	155	119	143	149	175	166	168	157	144	147	154	145	147	
99	Prêts aux particuliers	370	450	692	587	1 256	485	344	848	991	607	631	519	1 280	
		584	566	536	562	635	502	576	564	563	596	659	663	583	
	TOTAL	96 331	95 415	95 312	95 466	94 652	92 963	94 644	94 808	95 422	96 934	96 367	96 011	98 166	
	Entreprises privées	70 547	69 422	69 384	69 284	69 987	67 901	68 850	69 371	69 697	70 489	70 595	70 257	71 992	
	Entreprises publiques	25 784	25 993	25 928	26 182	24 665	25 062	25 794	25 437	25 725	26 445	25 772	25 754	26 174	

* Par l'ensemble des banques établies au Niger

Source: BCEAO

EXHIBIT 64

CRÉDITS A MOYEN TERME ET LONG TERME : Utilisations déclarées à la Centrale des Risques du Niger*

GROUPES	BRANCHES D'ACTIVITÉ	Moyen terme					Long terme				
		1989			1990		1989			1990	
		30 juin	30 sept	31 déc	31 mars	30 juin	30 juin	30 sept.	31 déc.	31 mars	30 juin
<i>Millions de francs c.f.a.</i>											
10	Agriculture, sylviculture et pêche										
11	Agriculture et chasse										
12	Sylviculture et exploitation forestière	323	330	337	322	385	7	7	7	10	9
13	Pêche										
20	Industries extractives										
21	Extraction du charbon										
22	Production de pétrole brut et de gaz naturel	216									
23	Extraction de minerais métalliques		103								
29	Extraction d'autres minerais	103			1 710	1 710					
30	Industries manufacturières										
31	Fabrication de produits alimentaires, boissons, tabacs										
32	Industrie des textiles, de l'habillement et du cuir	371	343	339	89	89					
33	Industrie du bois et fabrication d'ouvrages en bois	316	278	253	225	225					
34	Fabrication du papier, imprimerie, édition										
35	Industrie chimique et fabrication de produits chimiques	1	1								
36	Fabrication de produits minéraux non métalliques	42	38	35	31	31					
37	Industrie métallurgique de base										
38	Fabrication d'ouvrages en métaux, de machines, de matériel										
39	Autres industries manufacturières	22	22	22	22	22					
40	Électricité, gaz, eau										
41	Électricité, gaz, vapeur										
42	Installation de distribution d'eau et distribution publique de l'eau			20	19	19					
50	Bâtiment, travaux publics										
50	Bâtiment, travaux publics	575	611	783	626	939					
60	Commerce gros et détail, restaurants, hôtels										
61	Commerce de gros										
62	Commerce de détail	1 351	1 230	1 240	960	961				5	10
63	Restaurants, hôtels, installations touristiques	149	98	271	162	290					
70	Transports, entrepôts et communications						566				
71	Transports et entrepôts										
72	Communications	150	153	158	171	216	513	513	411	396	396
80	Assurances, affaires immobilières, services aux entreprises										
81	Établissements financiers										
82	Assurances										
83	Affaires immobilières et services aux entreprises	10	9	57	6	54					
90	Services fournis à la collectivité, services sociaux et personnels										
91	Administration publique et défense nationale										
92	Services sanitaires et services analogues										
93	Services sociaux fournis à la collectivité				9	25					
94	Services récréatifs et services culturels	21		36							
95	Services fournis aux ménages et aux particuliers	13	13	31	19	31					
96	Organisations internationales et autres organismes extra-territoriaux	26	31								
97	Secteurs non spécifiés			16					5		
99	Prêts aux particuliers		89	84	187	104		23		19	26
	TOTAL	4 143	3 822	4 179	5 041	5 602	1 676	1 043	943	1 145	1 129
	Entreprises privées	1 997	2 215	2 582	3 774	4 329	597	530	532	749	733
	Entreprises publiques	2 146	1 607	1 597	1 273	1 273	1 079	513	411	396	396

* Par l'ensemble des banques établies au Niger

EXHIBIT 65

NIGER - SITUATION DES BANQUES

	1986		1987				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
	Milliards de francs CFA						
Avoirs extérieurs (net)	- 39.6	- 36.3	- 29.6	- 35.4			
Réserves	21.6	23.1	19.9	29.2			
Créances sur l'Etat	21.1	20.7	20.4	19.5			
Crédits à l'économie	106.1	114.1	111.4	108.3			
ACTIF = PASSIF	109.2	121.6	122.1	121.6			
Dépôts des particuliers et entreprises	76.4	79.2	76.4	77.2			
- Organismes publics	12.7	15.4	18.0	13.3			
- Autres	63.7	63.8	58.4	63.9			
Dépôts de l'Etat	21.4	21.8	22.5	20.0			
Crédits de la Banque centrale	17.8	26.4	28.0	30.6			
Autres éléments (net)	- 6.4	- 5.8	- 4.8	- 6.2			
	1988		1989				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
	Milliards de francs CFA						
Avoirs extérieurs (net)	- 35.5	- 35.8	- 36.5	- 30.8	- 31.4	- 33.5	- 31.4
Réserves	33.2	36.1	36.7	38.1	35.4	36.6	43.4
Créances sur l'Etat	19.2	19.1	18.6	18.6	17.0	17.0	17.0
Crédits à l'économie	117.0	112.6	108.8	107.0	110.0	107.4	105.1
ACTIF = PASSIF	133.9	132.0	127.6	132.9	131.0	127.5	134.1
Dépôts des particuliers et entreprises	84.6	86.7	83.1	88.0	91.8	90.2	92.2
- Organismes publics	10.7	12.2	12.2	10.3	9.4	9.9	6.3
- Autres	73.9	74.5	70.9	77.7	82.4	80.3	85.9
Dépôts de l'Etat	23.5	22.2	22.1	23.4	24.8	23.0	22.5
Crédits de la Banque centrale	32.6	29.3	29.1	29.4	27.7	26.3	27.2
Autres éléments (net)	- 6.8	- 6.2	- 6.7	- 7.9	- 13.3	- 12.0	- 7.8

Source BCEAO

NOMINAL INTEREST RATES OF BANKS

Average Annual Percentages

	Deposit Rate <u>1988</u>	Lending Rate <u>1988</u>
Uganda	26.00	35.00
Tanzania	17.46	29.63
Ghana	16.50	25.58
Sierra Leone	16.33	28.00
Somalia	16.25	33.67
South Africa	13.54	15.33
Malawi	13.50	22.25
Nigeria	13.09	13.96
Madagascar	11.50	--
Zambia	11.44	18.39
Kenya	10.33	15.00
Mauritius	10.00	14.96
Zimbabwe	9.68	13.00
Lesotho	9.58	13.67
Gabon	8.17	11.79
Congo	7.81	11.79
Ethiopia	7.50	6.00
Central African Rep.	7.44	12.25
Cameroon	7.21	13.46
Togo	6.71	7.13
Rwanda	6.25	12.00
Mauritania	6.00	12.00
Burkina Faso	5.25	7.29
Mali	5.25	6.63
NIGER	5.25	8.00
Benin	5.25	7.13
Senegal	5.25	6.96
Cote d'Ivoire	5.25	7.13
Botswana	5.00	7.83
Chad	4.31	10.79
Burundi	4.00	12.00

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 202-203.

MINISTRE DES FINANCES

DIRECTION DES PARTICIPATIONS

P. R. S. P.

RATIONALISATION DU SECTEUR PARAPUBLIC
LIQUIDATIONS, PRIVATISATIONS, REHABILITATIONS

OCTOBRE 90

EP liquidées	EP privatisées	EP à privatiser	EP en réhabilitation
<u>A. LIQUIDEES-</u>	<u>A. TOTALEMENT</u>	<u>A. TOTALEMENT</u>	
1. SONIFAME	1. SNCP	1. OLANI ✓	1. CNE
2. SOPAC	2. SOTRAMIL	2. VETOPHAR ✗	2. ORTN (1)
3. UNCC	3. SONITAN		3. RINI
4. SONIEN	4. CMAN		4. ONAHA
	5. SNT		5. OPVN (1)
<u>B. EN COURS</u>	6. Centrale APP.		6. OPT (1)
1. CNCA	7. INN		7. NIGELEC (1)
2. AIR NIGER			8. SONICHAR (1)
3. OPEN	<u>B. PARTIELLEMENT</u>	<u>B. PARTIELLEMENT</u>	9. OFEDES
4. SONERAN ✓	1. NITRA	1. SNTN (1)	10. CREDIT DU NIGER
5. SONICERAM	2. LEYMA	2. OFEDES	11. SONUCI
6. SONARA ✓	3. SONITEXTIL	3. COPRO-NIGER	12. CPCT
7. SICONIGER ✗		4. RINI ✗	
8. BDRN			

EP = ENTREPRISES PUBLIQUES

(1). Sous Contrat - Programme

OCTOBRE 1990

Source: Ministry of Finance

FLOW OF PUBLIC AND PRIVATE EXTERNAL CAPITAL

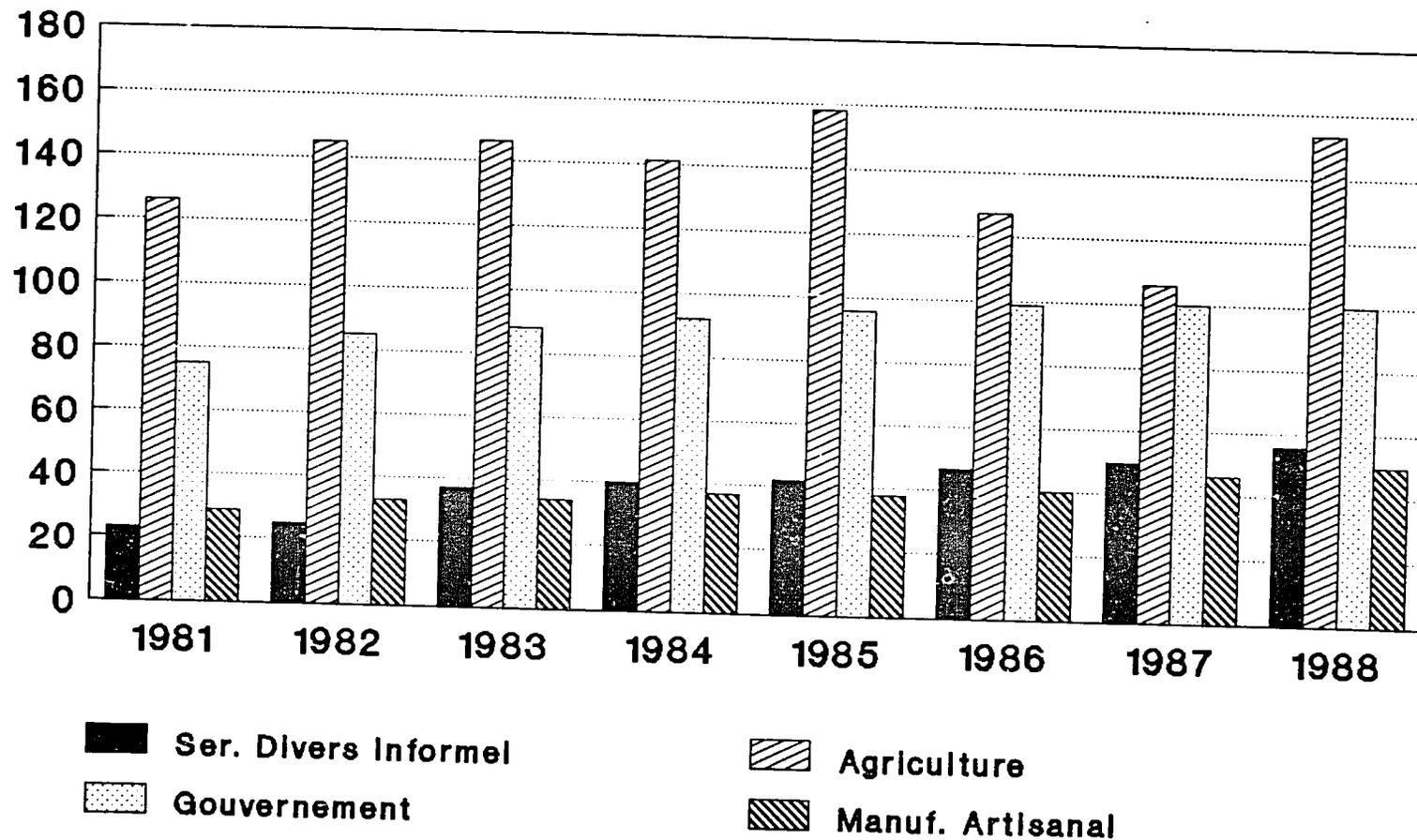
Disbursements in Millions Of Current 1988 Dollars

	<u>Public</u>	<u>Private</u>
Nigeria	693	83
Cameroon	553	115
Ethiopia	465	0
Cote d'Ivoire	440	850
Congo	410	0
Ghana	344	9
Zaire	328	0
Kenya	291	196
Senegal	272	8
Zimbabwe	233	43
Madagascar	230	0
Uganda	212	0
Mauritius	212	17
Tanzania	191	0
Gabon	161	0
Mali	154	0
NIGER	150	28
Mozambique	146	14
Zambia	130	0
Mauritania	129	0
Malawi	116	9
Burundi	99	0
Burkina Faso	92	0
Central African Rep.	83	0
Rwanda	82	0
Togo	73	0
Chad	59	0
Benin	51	0
Lesotho	51	0
Botswana	51	0
Somalia	47	0
Sierra Leone	20	0

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 220-221.

TABLEAU 69

SECTEURS EN CROISSANCE (milliards FCFA)

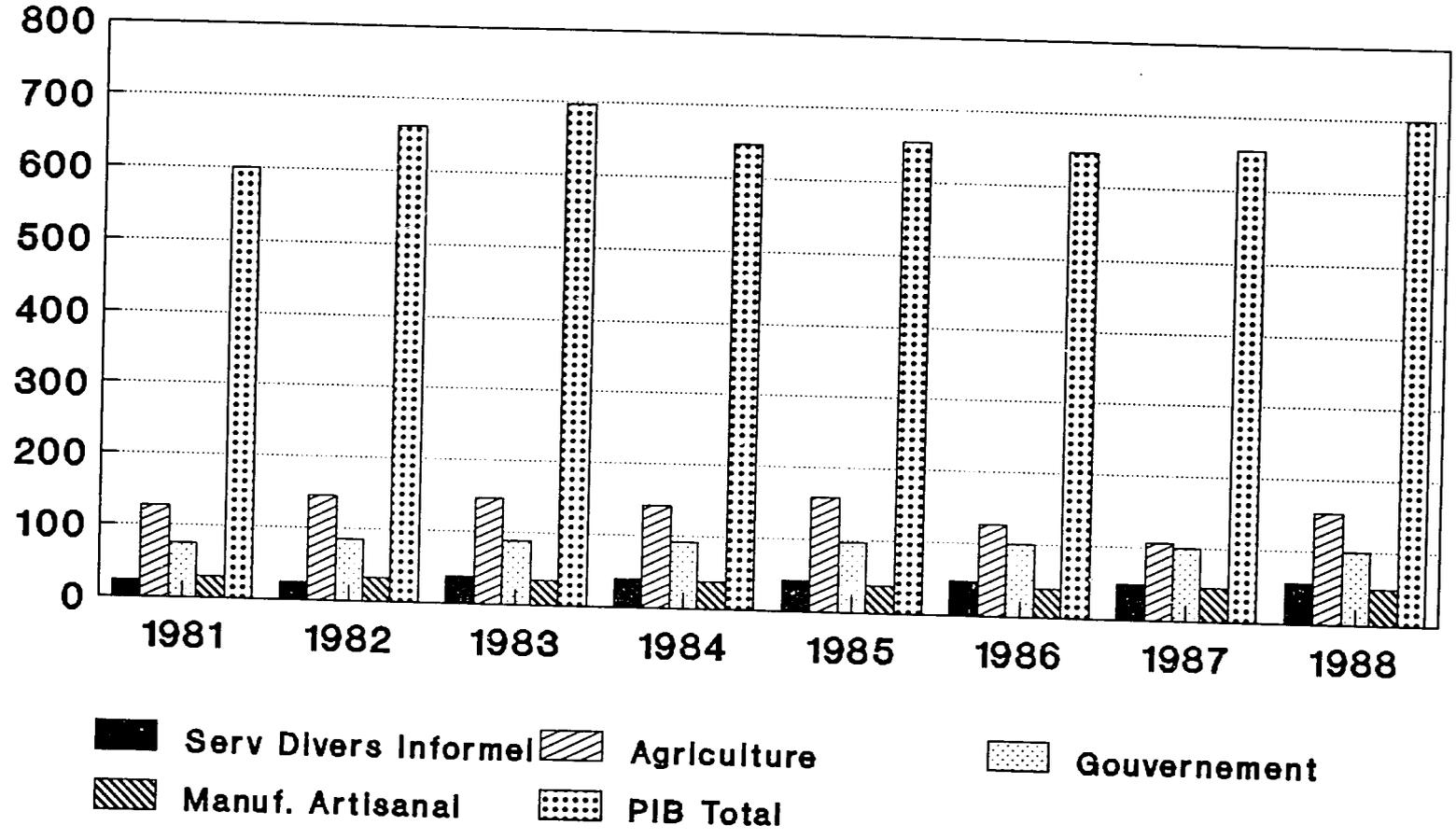


Source: Ann. Statistique

1988

TABLEAU 70

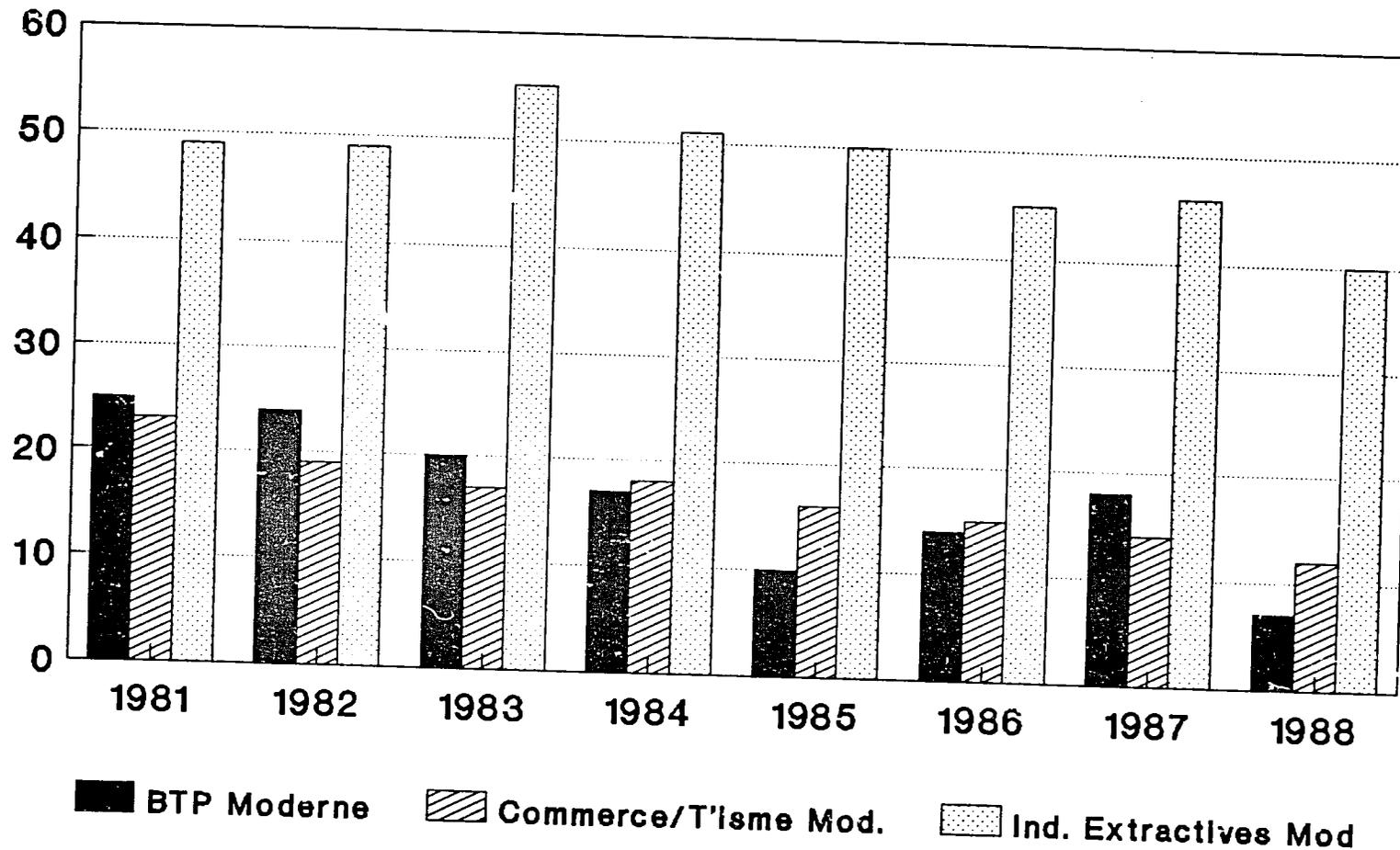
SECTEURS EN CROISSANCE (milliards FCFA)



Source: Ann. Statistique

TABLEAU 71

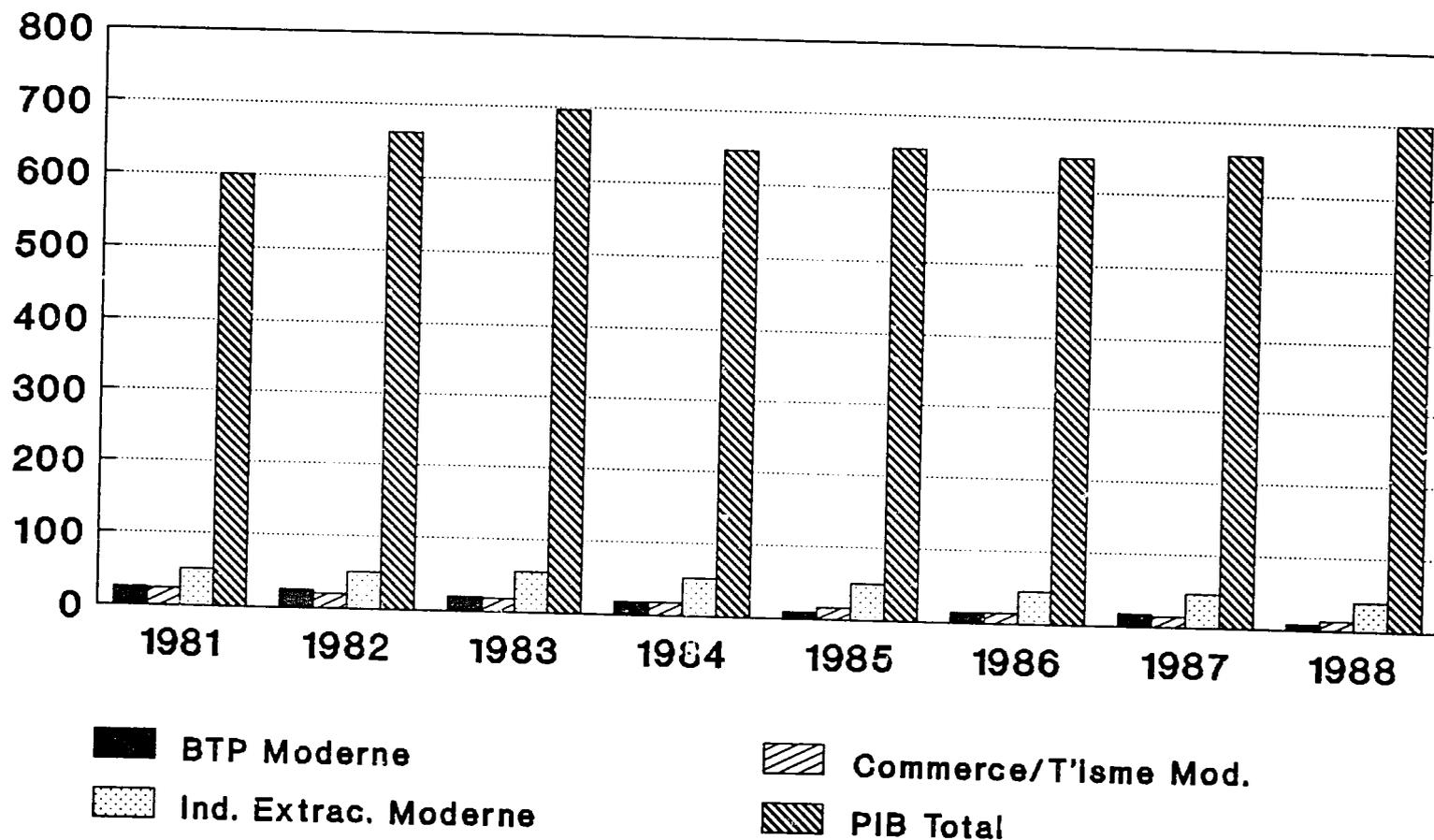
SECT'S EN DECROISSANCE: 1981-88



Source: Ann. Statistique

TABLEAU 72

SEC'S EN DECROISSANCE/PIB TOTAL



Source: Ann. Statistique

EXHIBIT 73

NIGER - BALANCE DES PAIEMENTS

	1985	1986*	1987*	1988**	1989
Milliards de francs CFA					
Marchandises	- 38.7	6.3	9.1	0.2	- 8.4
dont : <i>Exportations FOB</i>	116.6	114.8	123.8	109.9	98.2
<i>Importations CAF</i>	- 155.3	- 108.5	- 114.7	- 109.7	- 106.6
Services	- 59.0	- 56.0	- 60.7	- 51.0	- 50.7
Transferts sans contrepartie	68.9	36.4	27.7	32.4	30.8
dont : <i>Privés</i>	- 24.7	- 15.0	- 15.0	- 13.4	- 12.9
<i>Publics</i>	93.6	51.4	42.7	45.8	43.7
Balance des paiements courants	- 28,8	- 13,3	- 23,9	- 18,4	- 28,3
Mouvements de capitaux non monétaires à long terme	24.7	21.5	27.4	31.4	29.0
Balance de base	- 4.1	8.2	3.5	13.0	- 0.7
Mouvements de capitaux non monétaires à court terme	- 0.3	- 5.7	5.7	-	- 4.3
Erreurs et omissions nettes	4.2	1.4	- 5.1	1.2	- 2.8
Balance globale	- 0.2	3.9	4.1	14.2	- 6.4
N.B. - Le signe - indique un excédent, le signe + indique un déficit					
*Données provisoires. - ** Estimations					
Source : B.C.E.A.O.					

SENEGAL - BALANCE DES PAIEMENTS

	1985*	1986*	1987*	1988**	1989**
Milliards de francs CFA					
Marchandises	- 126.3	- 78.4	- 81.0	- 74.1	- 68.1
dont : <i>Exportations FOB</i>	231.2	227.5	202.3	226.6	246.1
<i>Importations FOB</i>	- 357.5	- 305.9	- 283.3	- 300.7	- 314.2
Services	- 67.9	- 78.6	- 69.0	- 76.1	- 74.6
Transferts sans contrepartie	71.8	64.0	73.0	70.6	92.5
dont : <i>Privés</i>	3.0	3.3	9.0	9.5	9.5
<i>Publics</i>	68.8	60.7	64.0	61.1	83.0
Balance des paiements courants	- 122.4	- 93.0	- 77.0	- 79.6	- 50.2
Mouvements de capitaux non monétaires à long terme	91.0	106.0	120.2	71.2	100.0
Balance de base	- 31.4	13.0	43.2	- 8.4	49.8
Mouvements de capitaux non monétaires à court terme	- 11.4	25.8	- 38.7	- 32.7	- 13.9
Erreurs et omissions nettes	6.9	5.8	- 7.0	- 2.0	2.0
Balance globale	- 35.9	44.6	- 2.5	- 43.1	37.9
N.B. - Le signe - indique un excédent, le signe + indique un déficit					
*Données provisoires. - ** Estimations					
Source : B.C.E.A.O.					

STRUCTURE OF MERCHANDISE EXPORTS
(Percentage Share of Merchandise Exports)

	1988					Merch
	Fuels, Minls and <u>Metals</u>	Other Primary <u>Comms</u>	Machin. Transpt <u>Equipmt</u>	Other Manu- <u>factrs.</u>	Textls and <u>Cloth</u>	Exports Millions of US\$
South Africa	11	9	3	77	NA	19714
Nigeria	88	10	0	2	0	7390
Cote d'Ivoire	3	85	3	9	NA	2359
Cameroon	53	35	2	10	1	1639
Zimbabwe	13	47	3	37	3	1589
Gabon	59	27	3	11	NA	1204
Mauritius	0	39	4	58	47	1110
Zambia	95	3	1	1	NA	1073
Kenya	20	63	2	15	NA	1034
Congo	72	17	1	10	NA	912
Ghana	32	65	0	3	NA	882
Senegal	25	50	6	18	3	761
Sudan	13	80	3	4	NA	486
Mauritania	32	65	0	2	NA	433
Ethiopia	3	96	0	1	NA	374
Tanzania	6	75	3	15	NA	373
NIGER	76	20	1	3	NA	369
Togo	69	23	1	8	NA	334
Malawi	0	83	5	12	NA	301
Uganda	4	96	0	0	NA	298
Madagascar	14	70	3	13	3	282
Mali	0	70	2	29	NA	255
Burkina Faso	0	98	1	1	0	249
Benin	36	38	7	19	NA	225
Central African Rep.	0	60	0	40	NA	132
Burundi	0	83	0	16	NA	123
Rwanda	9	90	0	2	NA	113
Sierra Leone	21	21	1	58	NA	106
Mozambique	3	89	NA	NA	NA	104
Somalia	0	95	0	5	NA	58

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 208-209, 204-205.

126

GROWTH OF EXPORT TRADE

Average Annual Growth Rate of Exports

Percent

	<u>1965-80</u>		<u>1980-88</u>
NIGER	12.8	Ethiopia	-0.7
Congo	12.5	Tanzania	-5.4
Nigeria	11.4	Malawi	3.3
Mali	11.0	Somalia	-9.7
Gabon	8.1	Zaire	-2.9
Rwanda	7.7	Madagascar	-3.5
Burkina Faso	6.8	Burkina Faso	6.5
South Africa	6.1	Mali	7.0
Cote d'Ivoire	5.6	Burundi	8.4
Benin	5.2	Uganda	2.6
Cameroon	5.2	Nigeria	-3.6
Zaire	4.7	Zambia	-3.7
Togo	4.6	NIGER	-4.9
Liberia	4.5	Rwanda	1.3
Malawi	4.1	Kenya	0.1
Somalia	3.8	Togo	-0.3
Zimbabwe	3.4	Central African Rep.	0.1
Mauritius	3.1	Benin	2.4
Burundi	3.0	Ghana	1.1
Mauritania	2.7	Mauritania	9.7
Senegal	2.4	Sierra Leone	-3.2
Zambia	1.7	Senegal	7.0
Madagascar	0.7	Zimbabwe	1.5
Kenya	0.3	Cote d'Ivoire	1.5
Sudan	-0.3	Congo	4.6
Central African Rep.	-0.4	Cameroon	6.8
Ethiopia	-0.5	Mauritius	12.1
Ghana	-1.8	South Africa	0.2
Sierra Leone	-3.8	Gabon	-2.2
Uganda	-3.9		
Tanzania	-4.0		

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 204-205.

EXHIBIT 76

STRUCTURE OF MERCHANDISE IMPORTS
(Percentage Share Of Merchandise Imports)

1988

	<u>Food</u>	<u>Fuel</u>	<u>Other Primary Commo- dities</u>	<u>Mach. and Trnspt Eqptm</u>	<u>Other M'fac- tures</u>	<u>Merch. Imports Million Of US\$</u>
South Africa	2	0	3	47	47	16664
Nigeria	18	2	6	31	43	6324
Kenya	11	22	4	31	31	1989
Zaire	23	3	6	31	36	1954
Cote d'Ivoire	18	15	3	27	37	1542
Cameroon	23	1	2	35	39	1484
Zimbabwe	8	6	3	35	48	1325
Sudan	7	19	2	36	36	1223
Tanzania	6	14	2	46	32	1185
Senegal	40	12	4	16	30	1147
Mauritius	17	9	4	16	53	1115
Ethiopia	5	23	3	34	36	1099
Ghana	8	17	3	36	37	1091
Gabon	22	2	3	36	37	998
Zambia	7	9	1	38	46	889
Mozambique	21	6	9	NA	NA	706
Burkina Faso	19	3	4	33	41	697
Congo	24	7	3	25	42	611
Uganda	6	9	2	45	38	518
Mali	13	16	1	43	26	513
NIGER	21	8	20	30	32	430
Berin	14	31	3	16	37	413
Malawi	6	6	2	44	41	412
Togo	34	5	10	21	31	411
Madagascar	5	33	3	37	22	382
Rwanda	11	21	7	28	33	370
Somalia	22	4	8	39	27	354
Mauritania	21	5	2	36	36	353
Central African Rep.	11	8	3	36	43	236
Burundi	11	5	4	19	62	165
Sierra Leone	23	8	4	19	46	156

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 206-207; 204-205.

GROWTH OF MERCHANDISE TRADE: IMPORTS

Average Annual Growth Rate of Imports

	Percent		
	<u>1965-80</u>	<u>1980-88</u>	
Nigeria	15.2	Mauritius	8.7
Gabon	10.5	Ethiopia	7.2
Rwanda	8.7	Rwanda	5.8
Togo	8.6	Uganda	4.6
Cote d'Ivoire	8.0	Mali	3.7
Benin	6.7	Central African Rep.	3.5
NIGER	6.6	Senegal	2.8
Mauritius	6.4	Benin	2.7
Mali	6.2	Cameroon	2.5
Somalia	5.8	Mauritania	2.4
Burkina Faso	5.8	Burkina Faso	2.2
Cameroon	5.6	Burundi	1.1
Mauritania	5.4	Gabon	0.8
Senegal	4.1	Tanzania	0.5
Malawi	3.3	Zaire	0.2
Sudan	2.3	Kenya	-0.6
Burundi	2.0	Ghana	-1.4
Kenya	1.7	Madagascar	-1.8
Tanzania	1.6	Cote d'Ivoire	-2.2
Liberia	1.5	NIGER	-2.4
Congo	1.0	Malawi	-3.4
South Africa	0.1	Togo	-3.8
Madagascar	-0.4	Somalia	-4.1
Ethiopia	-0.9	Zambia	-4.8
Ghana	-1.4	Zimbabwe	-6.0
Zimbabwe	-1.8	South Africa	-6.6
Sierra Leone	-2.7	Liberia	-9.8
Zaire	-2.9	Sierra Leone	413.1
Uganda	-5.3	Nigeria	-13.7
Zambia	-5.5		

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 204-205.

OFFICIAL DEVELOPMENT ASSISTANCE
 Net Disbursements From All Sources
 Millions Of Dollars

	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u>	<u>1987</u>	<u>1988</u>
Sudan	632	740	962	622	1,128	945	902	918
Tanzania	703	684	594	558	487	681	882	978
Mozambique	144	208	211	259	300	422	649	886
Ethiopia	245	200	339	364	715	636	635	970
Senegal	398	285	323	368	295	567	624	568
Zaire	394	348	315	312	325	448	621	580
Somalia	374	462	343	350	353	511	580	433
Kenya	449	485	400	411	438	455	565	808
Zambia	232	317	217	239	328	464	429	478
Ghana	145	141	110	216	203	371	373	474
Mali	230	210	215	320	380	372	364	427
NIGER	194	257	175	161	304	307	348	371
Madagascar	234	242	183	153	188	316	327	305
Zimbabwe	212	216	208	298	237	225	295	273
Burkina Faso	217	213	184	189	198	284	282	298
Malawi	137	121	117	158	113	198	276	366
Uganda	136	133	137	163	182	198	276	359
Cote d'Ivoire	124	137	156	128	125	186	254	439
Rwanda	153	151	150	165	181	211	243	253
Guinea	106	90	68	123	119	175	214	262
Cameroon	199	212	129	186	159	224	213	284
Chad	60	65	95	115	182	165	198	264
Burundi	121	127	140	141	142	187	192	187
Mauritania	214	187	176	175	207	221	178	184
Central Africa Rep.	102	90	93	115	104	139	173	196
Botswana	97	101	104	102	96	102	154	151
Congo	81	93	108	98	71	110	152	89
Benin	82	81	86	77	96	102	154	162
Togo	63	77	112	110	114	174	123	199
Lesotho	104	93	108	101	94	88	108	108
Gabon	44	62	64	76	61	79	82	106
Liberia	108	109	118	133	90	97	78	65
Nigeria	41	37	48	33	32	59	69	120
Sierra Leone	60	82	66	61	66	87	68	102
Mauritius	58	48	41	36	28	56	65	59

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 216-217.

PER CAPITA OFFICIAL DEVELOPMENT ASSISTANCE
 Net Disbursements Of ODA From All Sources
 Per Capita In Dollars

	<u>1988</u>
Botswana	127.7
Gabon	98.3
Mauritania	96.6
Senegal	81.2
Somalia	73.4
Central African Rep.	68.4
Lesotho	64.4
Zambia	63.3
Mozambique	59.3
Togo	58.9
Mauritius	56.4
Mali	53.5
NIGER	51.1
Chad	48.9
Malawi	46.0
Congo	41.5
Tanzania	39.6
Cote d'Ivoire	39.1
Rwanda	38.0
Burundi	36.5
Benin	36.3
Kenya	36.0
Burkina Faso	34.9
Ghana	33.9
Zimbabwe	29.3
Madagascar	28.0
Sierra Leone	26.0
Cameroon	25.4
Uganda	22.1
Ethiopia	20.5
Zaire	17.4
Nigeria	1.1

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 216-217.

OFFICIAL DEVELOPMENT ASSISTANCE AS A SHARE OF GNP

Net Disbursements Of ODA From All Sources
As A Percentage of GNP

1988

Mozambique	70.6
Somalia	42.9
Tanzania	31.2
Malawi	30.6
Chad	28.8
Lesotho	26.3
Mali	22.0
Mauritania	18.4
Central African Rep.	17.5
Ethiopia	17.4
Burundi	17.1
Madagascar	16.2
Burkina Faso	16.0
NIGER	15.5
Togo	14.7
Zambia	12.0
Senegal	11.4
Rwanda	11.0
Kenya	9.4
Ghana	9.1
Zaire	9.0
Benin	9.0
Uganda	8.4
Botswana	7.8
Cote d'Ivoire	4.5
Zimbabwe	4.3
Congo	4.1
Gabon	3.2
Mauritius	3.0
Cameroon	2.2
Nigeria	0.4

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 216-217.

EXTERNAL PUBLIC DEBT
Total Long Term External Public Debt
Outstanding and Disbursed

Millions of Dollars

	<u>1970</u>		<u>1988</u>
Zambia	653	Mozambique	4,039
Nigeria	567	Ethiopia	2,790
Ghana	498	Chad	300
Kenya	406	Tanzania	4,100
Guinea	312	Malawi	1,193
Zaire	311	Somalia	1,754
Ivory Coast	266	Zaire	7,013
Tanzania	265	Madagascar	3,317
Mali	238	Burkina Faso	805
Ethiopia	169	Mali	1,928
Liberia	158	Burundi	749
Cameroon	140	Uganda	1,438
Uganda	138	Nigeria	28,967
Senegal	131	Zambia	4,194
Congo	124	NIGER	1,542
Malawi	122	Rwanda	585
Gabon	91	Kenya	4,869
Madagascar	89	Togo	1,067
Somalia	77	Central African Rep.	584
Sierra Leone	59	Benin	904
Benin	41	Ghana	2,270
Togo	40	Lesotho	270
Chad	33	Mauritania	1,823
Mauritius	32	Sierra Leone	510
Mauritania	27	Senegal	3,019
Central African Rep.	24	Zimbabwe	2,281
Burkina Faso	21	Cote d'Ivoire	11,788
Botswana	17	Congo	4,098
Lesotho	8	Botswana	494
Burundi	7	Cameroon	3,366
Rwanda	2	Mauritius	709
		Gabon	2,128

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 222-223.

DEBT SERVICE AS A SHARE OF EXPORTS

Service On External Public Debt
As A Percentage Of Exports
Of Goods And Services

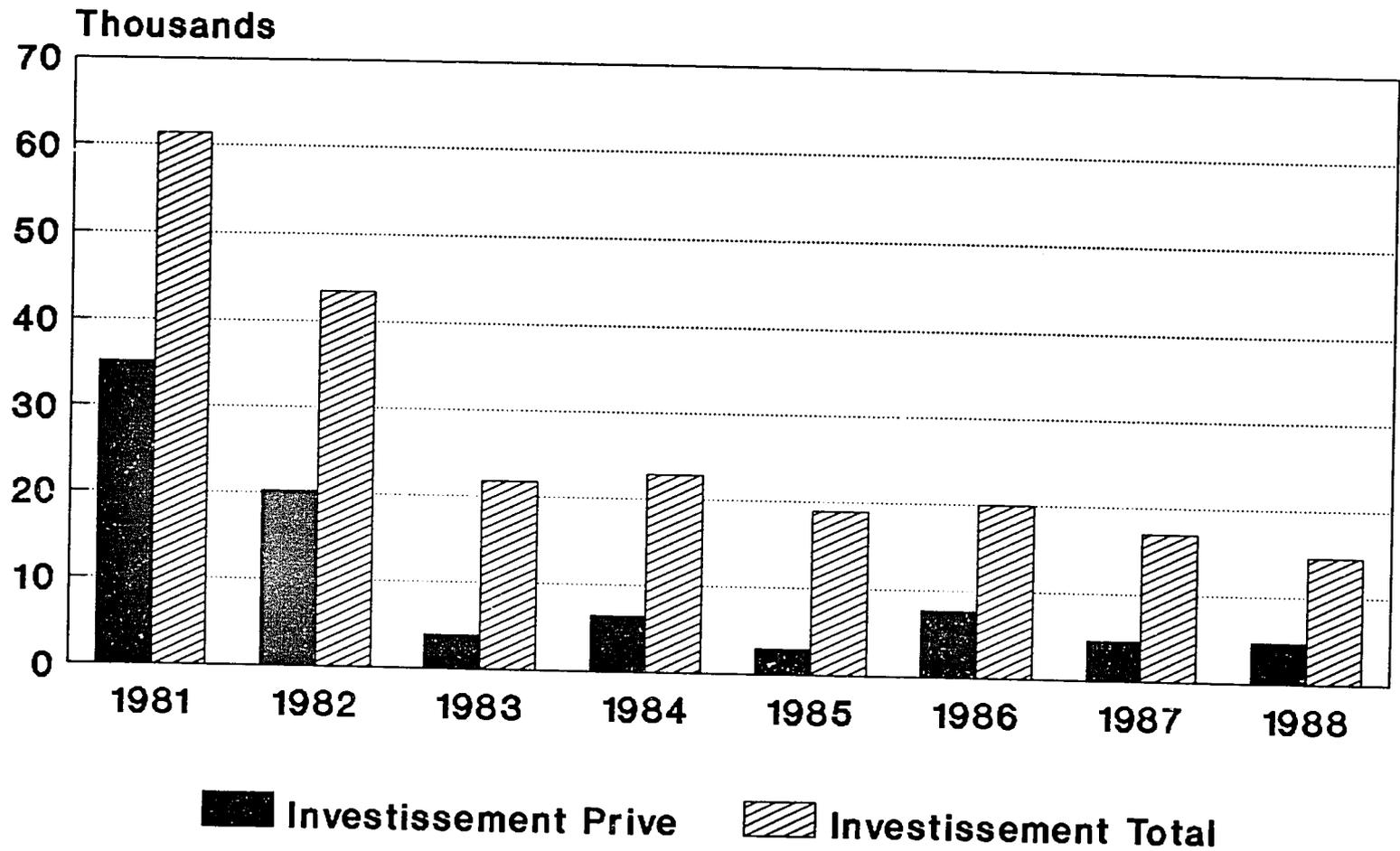
1988

Madagascar	39.9
Ethiopia	37.4
Congo	28.7
Burundi	25.1
Zimbabwe	24.8
Nigeria	24.2
Mauritania	21.6
NIGER	21.1
Ghana	19.7
Kenya	19.4
Senegal	18.4
Togo	18.3
Malawi	17.2
Tanzania	17.1
Mali	14.2
Zambia	14.2
Uganda	14.0
Cote d'Ivoire	13.0
Burkina Faso	11.9
Cameroon	11.9
Mauritius	10.1
Rwanda	9.6
Mozambique	7.8
Zaire	6.9
Gabon	6.2
Central African Rep.	5.9
Sierra Leone	5.9
Benin	5.4
Lesotho	5.2
Somalia	4.9
Botswana	4.0
Chad	2.7

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 224-225.

TABLEAU 83

INVESTISSEMENT PRIVE: 1981-88 (mil'ds CFA)



Source: Ann Stat, Comptabilite Nat'le

EXHIBIT 84

EVOLUTION DE LA F.B.C.F DU SECTEUR MODERNE

en millions F.cfa

N° Br CIII		1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
	TOTAL Br	61412	43427	21801	22764	18946	19944	16933	14466
	dont:publi	26293	23137	17918	16290	15931	12282	12335	9761
	privé	35119	20290	3883	6474	3017	7662	4598	4705
I	dont:publi	45	45	27	0	-4	0	0	8
	privé	0	0	0	-10	-7	-10	0	0
II	dont:publi	4215	6133	6587	1938	3137	3845	5641	4738
	privé	292	1102	-3593	-88	417	3242	520	150
III	dont:publi	217	295	202	326	1716	1287	412	472
	privé	2474	2343	2668	2185	582	530	1287	297
IV	dont:publi	16444	7550	3649	8123	5890	2807	2621	2936
	privé	0	0	0	0	0	0	0	0
V	dont:publi	656	826	35	1134	758	-384	493	477
	privé	3358	7835	459	-313	158	3008	153	2541
VI	dont:publi	895	2605	1823	558	862	334	1117	472
	privé	9120	2510	1950	2690	1631	129	-667	222
VII	dont:publi	2441	3180	2470	1292	1104	3456	1779	352
	privé	17823	2952	250	757	616	108	1301	-421
VIII	dont:publi	1380	2503	2925	2919	2462	737	262	262
	privé	1763	3408	2060	1097	-453	729	2036	1970
IX	dont:publi	0	0	0	0	0	0	0	0
	privé	229	140	69	156	73	-74	-64	2

Source: Service de la Comptabilité Nationale

GROSS DOMESTIC SAVINGS AS A SHARE OF GDP

1988

Gabon	33
Mauritius	25
South Africa	25
Zimbabwe	24
Kenya	22
Cote d'Ivoire	22
Congo	20
Sierra Leone	17
Nigeria	15
Zambia	14
Togo	14
Cameroon	14
Mauritania	10
Senegal	9
Malawi	8
Zaire	8
Madagascar	8
Rwanda	6
Ghana	6
Burundi	5
Uganda	5
Ethiopia	4
NIGER	4
Somalia	3
Benin	0
Central African Rep.	-1
Burkina Faso	-4
Mali	-4
Tanzania	-5
Chad	-12
Mozambique	-15
Lesotho	-73

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 194-195.

GROSS DOMESTIC INVESTMENT AS A SHARE OF GDP

Percent

1988

Lesotho	47
Somalia	34
Mozambique	33
Gabon	27
Kenya	26
Burkina Faso	25
Mauritius	25
Congo	22
Tanzania	21
Togo	21
Zimbabwe	21
South Africa	20
Burundi	18
Mauritania	18
Cameroon	17
Ethiopia	16
Malawi	16
Madagascar	16
Rwanda	16
Mali	15
Cote d'Ivoire	14
Uganda	13
Nigeria	13
Chad	12
Central African Rep.	12
Benin	12
Ghana	12
Zaire	11
Zambia	11
Sierra Leone	11
NIGER	10
Senegal	8

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 194-195.

EXHIBIT 87

Tableau n°4.01: Indicateurs démographiques.

INDICE	Unité	P E R I O D E	
		1977(1)	1988(2)
Taux brut de natalité	*/oo	52	53
Taux brut de mortalité	*/oo	25	19
Taux d'accroissement naturel	%	2,7	3,4
Temps de doublement de la population	ans	26	23
Espérance de vie à la naissance (les 2 sexes)	ans	...	47,7
Taux de mortalité infantile	*/oo	200	134
Population urbaine	%	13	15,3
Taux de scolarisation	%	17,3	29,1 (3)

Sources: (1) Plan quinquennal 1979-1983
 (2) Recensement général de la population 1988 échantillon 10% .
 (3) Annuaire des statistiques scolaires.
 ... Information non disponible.

EXHIBIT 88

Tableau n°4.10: Scénarios pour le futur- Estimation de la population masculine d'âge productif (15-64 ans).
(en milliers).

Scénario	Année	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025
FECCEL		1.588	1.840	2.143	2.515	2.971	3.534	4.210	5.029	6.005
FECMOY		1.588	1.840	2.143	2.515	2.971	3.522	4.167	4.920	5.756
FECBAS		1.588	1.840	2.143	2.515	2.959	3.481	4.047	4.624	5.160

Sources: U.E.D.D.- Groupe Ressources Humaines/Préparation du Plan.

Tableau n°4.11: Scénarios pour le futur- Estimation de la population féminine d'âge productif (15-64 ans).
(en milliers)

Scénario	Année	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025
FECCEL		1.622	1.877	2.191	2.573	3.042	3.621	4.313	5.150	6.148
FECMOY		1.622	1.877	2.191	2.573	3.042	3.609	4.270	5.041	5.900
FECBAS		1.622	1.877	2.191	2.573	3.030	3.567	4.148	4.742	5.297

Sources: U.E.D.D.- Groupe Ressources Humaines/Préparation du Plan.

Tableau n°4.12: Scénarios pour le futur- Estimation
de la population scolarisable (7-12 ans)

(en millions)

Scénario	Année	1985	2000	2015
FECCEL		1,04	1,73	2,91
FECMOY		1,04	1,72	2,66
FECBAS		1,04	1,67	2,07

Sources: U.E.D.D.- Groupe Ressources Humaines/Préparation du Plan.

N.B.- FECCEL: Fécondité élevée.

- FECMOY: Fécondité moyenne.

- FECBAS: Fécondité basse.

ETUDE SUR L'ASSOCIATION COMMERCIALE NIGERIENNE 1990

Liste des associations commerciales

1. Syndicat des commerçants importateurs et exportateurs du Niger
2. Syndicat national des petites et moyennes entreprises du Niger
3. Syndicat National des commerçants nigériens
4. Syndicat des importateurs de bois et contre-plaqués
5. Syndicat des commerçants import-export, grossistes
6. Syndicat des exportateurs de bétail
7. Syndicat des vendeurs de céréales
8. Syndicat des vendeurs de chaussures
9. Syndicat des vendeurs de colas
10. Syndicat des bouchers
11. Syndicat des détailliers
12. Syndicat des garagistes
13. Syndicat des exploitants de salles de cinéma
14. Association des professionnels du tourisme et hôtellerie
15. Syndicat des bijoutiers or et argent
16. Syndicat des dépanneurs radio
17. Syndicat des tailleurs
18. Syndicat des propriétaires de taxi
19. Syndicat des boulangers
20. Association des exploitants de bois de chauffage de la Commune de Niamey.
21. Syndicat des imprimeurs de Niamey
22. Syndicat national des menuisiers métallique - bois et tapissiers
23. Syndicat national des propriétaires d'auto-écoles

24. Syndicat des gérants de station d'essence
 25. Association des barbiers et coiffeurs du Niger
 26. Association des femmes commerçantes et entrepreneurs du Niger
 27. Association interprofessionnelle des transitaires du Niger
 28. Association nationale des artistes peintres du Niger
 29. Association des forgerons, ferblantiers et fondeurs de marmites de Katakò
 30. Coopérative des métiers d'art du Niger
 31. Coopérative des tanneurs traditionnels
 32. Syndicat patronal des entreprises et industriels du Niger
 33. Comité des assureurs du Niger
 34. Association des Puisatiers du Niger (A.P.R.N.)
 35. Centre d'étude et d'information sur les initiatives et résultats des petites opérations de développement du Sahel.
 36. Comité des assureurs du Niger
 37. Syndicat des vendeurs de pneus
 38. Coopérative des artisans du musée national
 39. Association des professionnels de banques
 40. Syndicat des transporteurs du Niger.
-

LISTE DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES ET MEMBRES
DES PRINCIPAUX RESPONSABLES

- 1°) SCIMPEXNI (Syndicat des Commerçants Importateurs
et Exportateurs au Niger BP 375 Niamey
Président Manuention BP 10 337 Niamey Tél : 73 30 21 (Monciet
GARIBALDI)
Vice Président : WALLART (Peyrisse) Tél : 73 42 95
- 2°) SPEIN (Syndicat Patronal des Entreprises et Industries du Ni
BP 135 Niamey Tél : 72.30.85
Président : AMADOU OUSMANE Directeur Transniger BP 10 454 Ni
Tél : 73 45 21
1° Vice Président : (COMINAK) BP 10 545 Niamey Tél : 73 45 21
Secrétaire Général : Mme SINGH (Niger Car) BP 715 Niamey Tél
: 73 25 31.
- 3°) SYNAPENEIN : (Syndicat National des Petites et Moyennes
Entreprises du Niger BP 11 234 Niamey Tél : 75 29 35
Président : ALI SOUJANA (Samaria goudel) BP 10 542 Niamey
Tél : 72.36.02
Vice Président : WAZIR MALAM BP 358 Niamey - Tél : 74.07.17
Secrétaire Général : ZEZI BOUBACAR Tél : 75 92 45
- 4°) SYNDICAT NATIONAL DES TRANSPORTEURS BP 2575 : Tél : 75 20 21
Président : BONGO FARMO Tél : 75 20 21 - Tél i : 73 36 31
Vice Président : BOUZOU OUSMANE - Tél : 73 45 21
Secrétaire Général : ISSA HASSINI
Secrétaire Permanent : Tél 75 20 21
- 5°) SYNDICAT NATIONAL DES COMMERÇANTS NIGERIENS
Président : HASSAN GARBA dit Badji Toudou - Tél : 75 41 11 au
74 09 36
Secrétaire Général : MOUSTAPHA KARNE (Niamey) Tél : 74 04 35
Secrétaire Général Adjoint : HADJAN ISSOUFOU - Tél : 75 35 24
Trésorier Général : BOUBACAR IDE DIT KIG - Tél : 75 20 42 au
74 09 38
Secrétaire Permanent : Tél : 75 35 30.

a°) Ce bureau a été constitué par une Assemblée Générale de représentants des Bureaux Départementaux dont les Présidents ont Vice Présidents au niveau national. Ainsi pour :

- AGADEZ : Amani Insani S/C Préfet
- DIFFA : Attip Boukari S/C Prefet - Tel 54 02 10
- DOSSO : HIMA ZARAFI S/C PREFET
- MARADI : Balla Kalto S/C Chambre de Commerce BP 79
Tel : 410 314
- NIAMEY : Hassan Sidi
- TAHOUA : Issa Oulé S/C prefet
- ZINBER : Mamani Issa Matamèye S/C Prefet

b) Au niveau de Niamey. Neuf syndicats sectoriels ont été formés
Ces syndicats sont ainsi composés :

6°) SYNDICAT DES IMPORTATEURS DE BOIS ET CONTRE PLAQUES

- Président : ELHADJI IDRISSE MOUNKEILA CISSE BP 10 562 Niamey
Tel : 73 53 26

Vice Président : ELHADJI KODO SOUNA BP 10 286 Niamey - Tel : 73

Secrétaire Général : NABRAN ISSOUFOU BP 11 456 Niamey - Tel : 73

Trésorier Général : ELHADJI SALOU SAÏBOU

7°) SYNDICAT DES COMMERCANTS IMPORT EXPORT, GROSSISTES

Président : ELHADJI HASSAN GARBA DIT BADJE - Tel : 73 41 11

1er Vice Président : ELH HASSAN SIDI MOHAMED - Tel : 73 33 26

2è Vice Président : ELHADJI SEYNI SANDA - Tel : 73 24 71

Secrétaire Général : MOUSSA ADAMOU - Tel : 73 31 30

8°) SYNDICAT DES GERANTS DE STATIONS D'ESSENCE

Président : ELHADJI AMADOU BAGNOU (Station BP Près DIAO)
Tel : 73 39 79

Vice Président : HAROUNA SEYDOU (Texaco Maourey)

Secrétaire Général : ELHADJI BOUBACAR BAGOURME (Total). Marché

Trésorier Général : Maman Ali

9) SYNDICAT DES EXPORTATEURS DE BETAIL

- Président : ELH. HIMA AMADOU KANARE Tel : 73 53 90
- Vice Président : ELH. ISSOUFOU BALLA
- Secrétaire Général : ELH. ADAMOU SANDA
- Trésorier Général : ELH. ISSAKA DROUHAMANE

10) SYNDICAT DES VENDEURS DE CEREALES

- Président : ELH. HACI KOUNTCHE -marché céréales près C.C.O.G)
- Vice Président : DAOUDA YACOUBA
- Secrétaire Général : ELHADJI HALIDOU HASSAN
- Trésorier Général : ABDOU BOUSA

11) SYNDICAT DES VENDEURS DE CHAUSSURES

- Président : IDRISSE DJINGAREY DIT ARKOUSSOU
- Vice Président : HASSIMI YACOUBA
- Secrétaire Général : HASSANE MAIROGO
- Trésorier Général : HALIDOU DOUDOU

12) SYNDICAT DES COMMERCANTS DE COLAS

- Président : ELHADJI MAHAMADOU ADAMOU
- Vice Président : SAÏBOU HIMA dit Baba Saïbou
- Secrétaire Général : SOUMAILA BOUBACAR
- Trésorier Général : ELH. MAHAMADOU ABDOURAHAMÈNE

13) SYNDICAT DES BOUCHERS

- Président : NOUHOU AMADOU dit Yakoï
- 1er Vice Président : IBRAHIM DJIDO
- 2è Vice Président : BAWA CHEFFOU
- Secrétaire Général : NAMADINA ALTINE
- Trésorier Général : ABOUBACAR IDRISSE

14) SYNDICAT DES DETAILLANTS

- Président : HAMADOU SALEY DIT
- 1er Vice Président : HASSAN MAMOUDOU dit Tawaï Liboré
- 2è " " : BOZARI CHEKARAOU
- Secrétaire Général : HAMADOU SADOU DIT MAIDANDA

- Président : OUMAROU BONKANO Tél : 73 39 21
- Vice Président : ADJAMOU HAROUNA (Hamadallaye meubles) Tel 73 32 61
- 2^e " " : MOUMOUNI SEYNI DIT DENDI
- 3^e " " : BEIDARI MOUSSA
- Secrétaire Général : BOUBACARALI BP 2266 Tél : 73 25 16
- Trésorier : YAHAYA OUMAROU Tél : 73 26 09

16°) SYNDICAT DES EXPLOITANTS DE SALLES DE CINEMA

- Président : ELHADJI MOUNKEILA YACOUBA (Soni Ali Ber Niamey Tel 73 59 31
BP 445 Niamey
- Vice Président : ELH. ATTA AYE (Cinéma Sahel) AGADEZ Tel : 410 140
- Secrétaire Général : EL. LAWALI DAN AZOUMI (Studio Vox) BP 459
Tel : 73 37 69
- Trésorier Général : ELH. MAMANE DJITAOU (Dan Kassawa Maradi)
Tel : 410 383 MDI

17°) ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DU TOURISME

- Président : ALI MADDOUGOU (complexe Namaro) Tel : 73 30 63
- Vice Président : FRANKINI (Cascade) Tel : 73 20 32
- Secrétaire Général : Mme ADIZA MOUSSA GROS (Hôtel Ténéra) TEL 73 39 2
- Trésorier Général : MOUSTAPHA KADRI - Tel 740 465

18°) SYNDICAT DES BIJOUTIERS OR ET ARGENT

- Président : SAMBA HAMANI
- vice Président : AGACK MOHAMED
- Secrétaire Général : MAHAMADOU NASSAMOU
- Trésorier Général : ADAMOU SORI

19°) SYNDICAT DES DEPANNEURS RADIO

- Président : LAWALI BARA (atelier quat. Banizoumbou)
- Vice Président : HASSANE ADAMOU
- Secrétaire Général : MOUSSA GALADIMA
- Trésorier : NOU OUMAROU dit TABAZAGA

20°) SYNDICAT DES TAILLEURS

- Président : HAMIDOU DIOFFO
- Vice Président : ADAMOU ALLICHINA.

21°) ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES BANQUES

- Président : BDRN Tél : 73 40 43 - 50.97 - 51.10

22°) GROUPEMENT PROFESSIONNEL DES PETROLIERS

- Président : BP NIGER TEL 73 20 51

- Vice Président :

23°) COMITE DES ASSURANCES

- Président : ALMA Directeur Général LEYMA Tel : 73 55 74

24°) SYNDICAT DES TAXIS

- Président GARBA MOUNKAILA dit Ballé

25°) SYNDICAT DES BOULANGERS

- Président : TAHIROU TALATOU Tel : 73 58 16 ou 73 54 30

- Vice PRÉSIDENT : ELHADJI LAWALI DAN AZOUMI ZINDER Tel : 51.04.06

Secrétaire Général : BOUZIDI Tél : 73 38 27

26°) ASSOCIATION SYNDICALE DES EXPLOITANTS DE BOIS DE NIAMEY

- Président : Sergent en retraite MAMAN ABDOU

- 1er Vice Président : KOURA GANDJI

- 2è Vice Président : ADAMOU SIDDO

- Secrétaire Général : MACHERAL DES LOGIS EN RETRAITE ADAMOU SEYDOU

27°) SYNDICAT DES INPRIMEURS DE NIAMEY

- Président : ELHADJI AMADOU BAGNOU (imprimerie Arts graphiques)
Tel : 73 39 79

- Vice Président : ELH HIMA YANKORI (imprimerie SABOUA) Tel 73 33 3

- Secrétaire Général : NA ALLAH GOUZAYE (Publi Service) Tel : 73 56

- Trésorier Général : OUSMANE GARBA (nigérienne) Tel : 73 36 17

Niamey, le 20 MAI 1988

151

LIFE EXPECTANCY AT BIRTH

Years

1988

Botswana	67
Mauritius	67
Zimbabwe	63
South Africa	61
Kenya	59
Lesotho	56
Cameroon	56
Ghana	54
Tanzania	53
Zambia	53
Togo	53
Cote d'Ivoire	53
Congo	53
Gabon	53
Zaire	52
Nigeria	51
Benin	51
Madagascar	50
Central African Rep.	50
Burundi	49
Rwanda	49
Mozambique	48
Uganda	48
Senegal	48
Ethiopia	47
Malawi	47
Somalia	47
Burkina Faso	47
Mali	47
Chad	46
Mauritania	46
NIGER	45
Sierra Leone	42

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 178-179.

INFANT MORTALITY
Deaths Per 1,000 Live Births

	<u>1965</u>		<u>1988</u>
Sierra Leona	210	Mozambique	139
Mali	207	Ethiopia	135
Madagascar	203	Chad	130
Malawi	201	Tanzania	104
Guinea	197	Malawi	149
Burkina Faso	195	Somalia	130
Chad	184	Zaire	96
NIGER	181	Madagascar	119
Mozambique	180	Burkina Faso	137
Mauritania	180	Mali	168
Nigeria	179	Burundi	73
Senegal	172	Uganda	101
Central African Rep.	169	Nigeria	103
Benin	168	Zambia	78
Ethiopia	166	NIGER	133
Somalia	166	Rwanda	120
Sudan	161	Kenya	70
Togo	156	Togo	92
Gabon	155	Central African Rep.	102
Ivory Coast	150	Benin	115
Cameroon	145	Ghana	88
Lesotho	143	Lesotho	98
Burundi	143	Guinea	143
Zaire	142	Sierra Leone	152
Rwanda	141	Senegal	78
Tanzania	139	Zimbabwe	49
Liberia	139	Cote d'Ivoire	95
South Africa	125	Congo	117
Zambia	123	Botswana	41
Uganda	122	Cameroon	92
Ghana	121	Mauritius	22
Congo	121	South Africa	70
Kenya	113	Gabon	101
Botswana	113		
Zimbabwe	104		
Mauritius	64		

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 232-233.

MATERNAL MORTALITY RATES

Per 100,000 Live Births

	<u>1980</u>
Ethiopia	2,000*
Benin	1,680*
Nigeria	1,500
Somalia	1,100
Ghana	1,070*
Zaire	800*
Chad	700
Sudan	607*
Central African Rep.	600
Burkina Faso	600
South Africa	550
Senegal	530*
Kenya	510*
Mozambique	479*
Togo	476*
Sierra Leone	450
NIGER	420*
Tanzania	370*
Cameroon	303
Uganda	300
Botswana	300
Madagascar	300
Malawi	250
Rwanda	210
Liberia	173
Zimbabwe	150*
Gabon	124*
Mauritania	119
Zambia	110
Mauritius	99

*Figures refer to maternal mortality only in hospitals and other medical institutions.

Source: World Bank, World Development Report 1989, Oxford University Press, New York, 1989; pp. 226-227.

HEALTH CARE: PHYSICIANS CARE
Population Per Physician

	<u>1965</u>	<u>1984</u>
Ethiopia	70,190	77,360
Guinea	54,430	57,390
Burkina Faso	73,960	57,180
NIGER	65,540	38,770
Chad	72,480	38,360
Mozambique	18,000	37,950
Rwanda	72,480	34,680
Mali	51,510	25,390
Central African Rep.	34,020	23,070
Uganda	11,110	21,900
Burundi	55,910	21,120
Lesotho	20,060	18,610
Somalia	36,840	16,090
Benin	32,390	15,940
Ghana	13,740	14,890
Sierra Leone	16,840	13,630
Senegal	21,130	13,450
Mauritania	36,470	12,110
Malawi	47,320	11,560
Sudan	23,500	10,110
Kenya	13,280	10,100
Madagascar	10,620	10,000
Liberia	12,360	9,240
Togo	23,240	8,720
Congo	14,210	8,140
Nigeria	29,530	7,980
Zambia	11,380	7,100
Botswana	27,460	6,910
Zimbabwe	8,010	6,700
Gabon	NA	2,790
Mauritius	3,930	1,900
Zaire	35,130	NA
Cameroon	26,720	NA
Cote d'Ivoire	20,640	NA
South Africa	2,050	NA
Tanzania	21,700	NA

Source: World Bank, World Development Report 1989, Oxford University Press, New York, 1989; pp. 218-219.

BIRTHS ATTENDED BY HEALTH CARE STAFF

Percent

1985

Mauritius	90
Tanzania	74
Ghana	73
Zimbabwe	69
Madagascar	62
Malawi	59
Ethiopia	58
Botswana	52
NIGER	47
Benin	34
Lesotho	28
Mozambique	28
Mali	27
Sierra Leone	25
Mauritania	23
Cote d'Ivoire	20
Sudan	20
Togo	15
Burundi	12
Somalia	2

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 252-233.

HEALTH CARE: NURSING CARE

Population Per Nursing Person

	<u>1965</u>	<u>1984</u>
Guinea	4,750	6,380
Mozambique	5,370	5,760
Ethiopia	5,970	5,290
Rwanda	7,450	3,650
Chad	13,610	3,390
Malawi	NA	3,130
Burundi	7,320	3,040
Central African Rep.	3,000	2,170
Senegal	2,640	2,090
Uganda	3,130	2,060
Benin	2,540	1,750
Burkina Faso	4,150	1,680
Somalia	3,950	1,530
Liberia	2,290	1,360
Mali	3,360	1,350
Sudan	3,360	1,250
Togo	4,990	1,240
Mauritania	NA	1,200
Sierra Leone	4,470	1,090
Nigeria	6,160	1,020
Zimbabwe	990	1,000
Kenya	1,930	950
Zambia	5,820	740
Botswana	17,720	700
Ghana	3,730	640
Mauritius	2,030	580
Congo	950	570
NIGER	6,210	450
Gabon	760	270
Cameroon	5,830	NA
Lesotho	4,700	NA
Tanzania	2,100	NA
Cote d'Ivoire	2,000	NA
South Africa	490	NA
Madagascar	3,650	NA

Source: World Bank, World Development Report 1989, Oxford University Press, New York, 1989; pp. 218-219.

Tableau n°5.06: Morbidité, maladies à déclaration contrôlée: cas, décès et taux de décès (nombre de décès pour 10 000 cas)

MALADIE	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Paludisme										
cas	389.873	385.009	395.459	407.105	378.462	338.413	516.994	625.056	418.539	785.515
décès	192	161	151	163	103	70	284	374	170	291
taux de décès	5	4	4	4	3	2	5	6	4	4
Diarrhées graves										
cas	16.223	9.257	5.883	7.199	8.358	10.231	12.168	12.338	11.860	14.315
décès	84	183	103	152	170	182	294	176	135	201
taux de décès	52	198	175	211	203	178	242	143	114	140
Rougeole										
cas	38.107	35.568	36.137	39.526	29.406	40.013	44.689	17.626	14.290	16.875
décès	447	235	433	486	430	487	1.117	312	149	194
taux de décès	117	66	120	123	146	122	250	177	104	115
coqueluche										
cas	7.399	8.320	5.735	3.920	7.296	6.427	5.261	8.372	4.626	3.622
décès	4	9	12	10	14	4	65	43	22	18
taux de décès	5	11	21	26	19	6	124	51	48	50
Varicelle										
cas	1.981	2.056	4.772	4.318	9.783	10.919	18.812	3.249
décès	-	-	1	3	1	1	10	4
taux de décès	-	-	2	7	1	1	5	12
Méningite										
cas	6.093	4.203	2.567	995	1.377	2.320	286	20.206	...	2.437
décès	309	293	187	110	75	75	23	790	...	140
taux de décès	507	697	728	1.106	545	323	804	391	...	574
Pneumonie										
cas	3.476	2.991	6.760	4.261	14.582	12.227	17.563	17.599	15.774	37.036
décès	26	23	50	45	35	54	74	102	35	21
taux de décès	75	77	133	106	24	44	42	58	22	6
Grippe										
cas	1.010	1.482	109	29	1.564	3.589	2.884	10.813
décès	1	-	-	-	1	1	3	3
taux de décès	10	-	-	-	6	3	10	3
Jaunisse										
cas	1.426	1.331	1.080	757	834	653	695	493	501	...
décès	37	38	31	34	18	12	24	21	25	...
taux de décès	259	285	287	449	216	184	345	426	499	...
Tétanos										
cas	310	343	313	261	210	173	115	222	285	297
décès	57	64	57	52	39	17	18	42	47	34
taux de décès	1.839	1.866	1.821	1.992	1.857	983	1.565	1.892	1.649	1.145
Poliomyélite aiguë										
cas	336	310	279	175	201	172	146	30	24	33
décès	8	7	6	6	4	7	2	2	1	-
taux de décès	238	226	215	343	199	407	137	667	417	-
Diphthérie										
cas	50	33	27	15	-	-	-	-	-	-
décès	4	3	5	4	-	170	269	37	22	19
taux de décès	800	909	1.852	2.667	-	2	1	6	3	-
						118	37	1.622	1.364	-

Source : Annuaire Statistique

EXHIBIT 98

Tableau no 6.01: Récapitulation générale, enseignements du premier et second degré, normal et technique, public et privé; établissements, classes, enseignants et élèves (suite).

ANNEE	Etablissements			Classes			Enseignants			Elèves		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
ENSEIGNEMENT GENERAL DU SECOND DEGRE : Ensemble												
1981	61	13	74	794	129	923	31.647	4.863	36.510
1982	70	11	81
1983	71	14	85
1984	71	15	86
1985	72	19	91	45.211
1986	75	46.874
1987	77	21	98	1.160	146	1.306	2.032	45.991
1988	83	25	108	1.337	170	1.507	1.989	41.240	5.974	47.214
1989 *	84	21	105	1.276	228	1.504	2.065	51.796	6.302	58.098
										56.107	7.272	63.379
ECOLES NORMALES												
1981	4	-	4	48	-	48	80	-	80	1.830	-	1.830
1982	5	-	5	...	-	-	-	...
1983	5	-	5	...	-	...	98	-	98	...	-	...
1984	5	-	5	...	-	-	-	...
1985	5	-	5	...	-	...	115	-	115	1.503	-	1.503
1986	5	-	5	...	-	...	130	-	130	1.706	-	1.706
1987	5	-	5	59	-	59	85	-	85	1.932	-	1.932
1988	5	-	5	55	-	55	...	-	...	1.864	-	1.864
1989 (1)	4	-	4	45	-	45	117	-	117	1.578	-	1.578
LYCEES TECHNIQUES												
1981	1	1	2	38	6	44	127	...
1982	1	1	2	23	15	38	474	410	884
1983	1	1	2	23	15	38	539	363	902
1984	1	1	2	23	15	38	554	291	845
1985	1	1	2	23	15	38	478	254	732
1986	1	1	2	21	15	36	402	200	602
1987	1	1	2	18	15	33	435	238	673
1988	1	1	2	28	15	43	506	287	793
1989	1	1	2	23	20	43	54	55	109	543	306	849
ENSEMBLE tous niveaux												
1981	1.745	42	1.787	6.291	265	6.556	11.993	...
1982	1.793	45	1.838
1983	1.762	41	1.803
1984	1.864	51	1.915
1985	1.878	54	1.932
1986	1.835	296.574
1987	2.012	64	2.076	8.276	375	8.651	318.785
1988	2.115	69	2.184	8.801	403	9.204	330.100	17.967	348.067
1989	2.206	60	2.266	9.032	433	9.465	10.172	359.258	9.675	368.933
										375.658	16.737	392.395

* Il manque à ces chiffres les effectifs du lycée Dan Baskoré de Maradi et du lycée Alhéry (orive End ovle Niamey).
 ** Base d'école normale de Maradi.

UNIVERSITY EDUCATION

Percentage of Age Group
Enrolled In Tertiary Education

1987

Congo	7
Gabon	5
Madagascar	4
Zimbabwe	4
Somalia	3
Togo	3
Benin	3
Mauritania	3
Senegal	3
Botswana	3
Cameroon	3
Zaire	2
Ghana	2
Ethiopia	1
Malawi	1
Burkino Faso	1
Mali	1
Burundi	1
Uganda	1
Zambia	1
NIGER	1
Kenya	1
Central African Rep.	1
Guinea	1
Mauritius	1

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 234-235.

FEMALE EDUCATION

Females Per 100 Males

	<u>Primary</u>		<u>Secondary</u>	
	<u>1970</u>	<u>1987</u>	<u>1970</u>	<u>1987</u>
Mozambique	NA	78	NA	54
Lesotho	150	125	111	153
Botswana	113	107	88	107
South Africa	98	NA	95	NA
Mauritius	94	98	66	92
Gabon	91	98	43	81
Madagascar	86	93	70	85
Zambia	80	NA	49	NA
Zimbabwe	79	NA	63	NA
Rwanda	79	97	44	35
Congo	78	95	43	76
Ghana	75	80	35	66
Cameroon	74	85	36	64
Kenya	71	93	42	70
Sierra Leone	67	NA	40	NA
Uganda	65	NA	31	NA
Tanzania	65	99	38	66
Senegal	63	69	39	51
Nigeria	59	NA	49	NA
Malawi	59	80	36	60
Zaire	58	NA	26	NA
Cote d'Ivoire	57	NA	27	44
Burkina Faso	57	59	33	46
Mali	55	59	29	42
NIGER	53	NA	35	42
Burundi	49	NA	17	NA
Central African Rep.	49	62	20	37
Ethiopia	46	61	32	63
Guinea	46	45	26	31
Togo	45	63	26	32
Benin	45	51	44	NA
Mauritania	39	70	13	44
Chad	34	40	9	18
Somalia	33	NA	27	NA

Source: World Bank, World Development Report 1990, Oxford University Press, New York, 1990; pp. 240-241.